

BUREAU DE COORDINATION DES ÉTUDES
Fiche d'identification de la mise à jour

COMMISSION : Commission d'étude des questions afférentes à l'accession du Québec à la souveraineté.

ÉTUDE ORIGINALE

Référence : Volume 4, pages 1 à 154

Auteur : Bernard Vermot-Desroches

Titre : Régions limitrophes et accession du Québec à la souveraineté

MISE À JOUR

Auteur : Bernard Vermot-Desroches

Titre : Régions limitrophes et accession du Québec à la souveraineté

2001-12-19

**RÉGIONS LIMITROPHES ET ACCESSION DU QUÉBEC
À LA SOUVERAINETÉ**

**UNE ÉTUDE SOCIO-ÉCONOMIQUE EXPLORATOIRE PORTANT
SUR L'ENSEMBLE DES MRC LIMITROPHES**

**MISE À JOUR ET COMPLÉMENTS
AUTOMNE 2001**

Bernard Vermot-Desroches, Ph.D

Professeur titulaire d'économie régionale
Département des Sciences de la Gestion et de l'Économie
Université du Québec à Trois-Rivières.

Trois-Rivières, décembre 2001.

**RÉGIONS LIMITROPHES ET ACCESSION DU QUÉBEC
À LA SOUVERAINETÉ**

**UNE ÉTUDE SOCIO-ÉCONOMIQUE EXPLORATOIRE PORTANT
SUR L'ENSEMBLE DES MRC LIMITROPHES**

**MISE À JOUR ET COMPLÉMENTS
AUTOMNE 2001**

**Ce rapport constitue le résultat d'une étude commandée par le Ministère du
Conseil Exécutif.**

Il est composé d'un sommaire exécutif, d'un texte principal et de deux annexes.¹

Bernard Vermot-Desroches, Ph.D

Professeur titulaire d'économie régionale
Département des Sciences de la Gestion et de l'Économie
Université du Québec à Trois-Rivières.

Trois-Rivières, le 7 décembre 2001.

¹ L'auteur remercie les nombreuses personnes, collègues, professionnels et auxiliaires de recherche de l'UQTR et de l'Université de Montréal qui ont bien voulu l'aider dans la réalisation de cette mise à jour. Il remercie également tous les responsables et autres individus des différentes MRC impliquées. Il demeure cependant seul responsable des erreurs ou imprécisions.

PRÉSENTATION

STRUCTURE DU DOCUMENT

Le texte principal (page 1 à 47) est composé de quatre parties. La première partie (1) reformule la problématique pour 2001 en soulignant les grands traits de son évolution. Elle situe le nouveau cadre et rappelle le mandat. La seconde (2) redonne les éléments essentiels et les conclusions de l'étude originale de 1992. La troisième partie (3) procède à une mise à jour systématique de l'étude originale compte tenu des circonstances et de la conjoncture actuelle (Novembre 2001). La quatrième partie (4) formule les nouvelles conclusions, parfois met à jour les anciennes conclusions, propose une synthèse et des recommandations. Il s'agit donc d'une mise à jour au niveau des objectifs, de la méthode et des résultats alors obtenus. Ce texte mentionne parfois à titre d'exemple les MRC plus concernées par tel ou tel aspect; cependant sa composition se veut agrégative par rapport aux entités que sont ces MRC.

L'annexe A constitue un complément statistique et graphique concernant la répartition régionale des destinations, des expéditions des produits manufacturiers du Québec dans une perspective régionale, nationale et internationale. Son intérêt est de faire ressortir l'évolution des dépendances globales des grandes régions administratives du Québec. Il s'agit également d'une mise à jour 2001 de l'Annexe A de 1992.

L'annexe B reprend les détails de cette mise à jour sous un angle symétrique au texte principal : les entités MRC sont prises individuellement en tenant compte de chacune des principales caractéristiques concernées. On y retrouve l'information brute issue des différentes entrevues (réelles ou téléphoniques). Il s'agit aussi d'une mise à jour 2001 de l'Annexe B de 1992.

Afin de maintenir une certaine cohérence, le plan de cette mise à jour suit pour l'essentiel celui de la référence « 1992 » et pour chacune des parties concluantes nous rappelons les résultats principaux avant de développer les éléments nouveaux de mise à jour.

TABLE DES MATIÈRES

<u>TABLE DES MATIÈRES</u>	2
<u>SOMMAIRE EXÉCUTIF</u>	9

<u>1 – INTRODUCTION : LA PROBLÉMATIQUE REVISITÉE ET SON ÉVOLUTION</u>	14
<u>1 – 1 CADRE GÉNÉRAL ET HISTORIQUE</u>	14
<u>1 – 2 MANDAT</u>	15
1.2.1 <u>Rappel du mandat initial de la Commission Bélanger - Campeau</u>	15
1.2.2 <u>Le mandat actuel du Ministère du Conseil Exécutif</u>	15
1.2.3 <u>Interprétation et reformulation de la problématique énoncée</u>	15
<u>2 – ÉTUDE DE 1992 : Sommaire de la démarche et des résultats</u>	16
<u>2 – 1 LES TERRITOIRES ALORS MIS EN PRÉSENCE (1992)</u>	16
<u>2 – 2 SUR LA MÉTHODE DE RECHERCHE (1992)</u>	17
2.2.1 <u>Hypothèse de travail</u>	17
2.2.2 <u>Contraintes et limites</u>	17
2.2.3 <u>Méthode de travail : une recherche «qualitative quantifiée»</u>	17
2.2.4 <u>Quatre tendances lourdes encadrant tout scénario</u>	18
<u>2 – 3 SUR LES PRINCIPAUX RÉSULTATS</u>	18
2.3.1 <u>Un cadre géopolitique diversifié</u>	18
2.3.2 <u>Les régions effectivement concernées</u>	18
2.3.3 <u>Les liens majeurs</u>	19
2.3.4 <u>Les volontés et perceptions exprimées majoritairement</u>	19
2.3.5 <u>Les conséquences envisageables, le certain et le probable</u>	19
2.3.6 <u>Les solutions à envisager</u>	20
2.3.7 <u>Trois recommandations</u>	20
<u>3 – MISE À JOUR : ÉVOLUTIONS ET CHANGEMENTS</u>	20
<u>3 – 1 DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE POUR CETTE MISE À JOUR «2001»</u>	20
<u>3 – 2 LE CADRE GÉOPOLITIQUE</u>	23
3 – 2 - 1 <u>Les territoires mis en présence</u>	23
<u>ONTARIO</u>	24
<u>ABITIBI-TÉMISCAMINGUE 08</u>	24
<u>3 – 3 LA SITUATION ACTUELLE : ÉVOLUTION DEPUIS 1992</u>	28
3.3.1 <u>Les flux de main-d'œuvre entre les MRC limitrophes et les provinces correspondantes</u>	28
3.3.1.1 <u>Le secteur forestier</u>	28
3.3.1.2 <u>Le secteur minier</u>	29
3.3.1.3 <u>Le secteur de la santé et de l'éducation</u>	29
3.3.2 <u>Les flux de biens et services entre les MRC limitrophes et les provinces correspondantes</u>	30
3.3.2.1 <u>Les flux commerciaux de biens</u>	30
3.3.2.2 <u>Les flux industriels de biens</u>	32
3.3.2.3 <u>Les flux de services publics</u>	32
3.3.2.4 <u>Les flux de tourisme</u>	32

3.3.2.5	<u>Les ententes particulières</u>	33
3.3.2.6	<u>Une synthèse des liens de dépendance effectifs</u>	34
3 – 4	<u>ÉLÉMENTS D'UN SCÉNARIO PROBABLE</u>	35
3.4.1	<u>Les tendances lourdes : les quatre hypothèses additionnelles de travail de 1992 sont toujours applicables</u>	36
3.4.1.1	<u>Hypothèse 1 : Les changements technologiques provoquent et accélèrent la mutation des espaces économiques</u>	37
3.4.1.2	<u>Hypothèse 2 : La proximité géographique ne constitue plus nécessairement un préalable à l'échange et à la dépendance économique</u>	37
3.4.1.3	<u>Hypothèse 3 : Les liens économiques historiques et naturels Nord-Sud ont une propension à s'accroître</u>	37
3.4.1.4	<u>Hypothèse 4 : Les spécificités régionales de certaines MRC limitrophes imposent des liens de dépendances «inaltérables» qui, au delà de la simple socio-économie, empiètent largement sur des aspects profondément culturels</u>	37
3.4.2	<u>Le type de souveraineté envisagée</u>	38
3.4.3	<u>Les conséquences envisageables, le certain et le probable</u>	39
3.4.3.1	<u>Le certain</u>	39
3.4.3.2	<u>Le probable</u>	40
3.4.4	<u>Les cas particuliers à considérer en priorité</u>	41
3.4.5	<u>Les solutions à envisager (recommandations)</u>	42
4 –	<u>NOUVELLES CONCLUSIONS ET SYNTHÈSES</u>	43
4 – 1	<u>DES CONCLUSIONS MOINS LAPIDAIRES MAIS QUI DEMEURENT CLAIRES</u>	43
4 – 2	<u>RECOMMANDATIONS</u>	46
	<u>Éléments Bibliographiques</u>	47
	<u>ANNEXE A</u>	1
	<u>Tableau A – 1 : Destination des expéditions des manufacturiers exportateurs par région administrative, Québec 1997</u>	2
	<u>Tableau A – 2 Pourcentage pour chaque région des expéditions vers le Canada</u>	3
	<u>Tableau A – 3 Pourcentage pour chaque région des expéditions vers le Québec</u>	3
	<u>Tableau A – 6 Pourcentage pour chaque région des expéditions vers l'Ouest</u> ...	4
	<u>Tableau A – 7 Pourcentage pour chaque région des expéditions vers l'Étranger</u>	4
	<u>ANNEXE B</u>	1
	<u>ABITIBI-TÉMISCAMINGUE</u>	7
	<u>MRC Abitibi-Ouest</u>	7
	<u>REMARQUES PRÉLIMINAIRES:</u>	7
	<u>LIENS COMMERCIAUX:</u>	7
	<u>LIENS INDUSTRIELS :</u>	8
	<u>LIENS TRAVAIL:</u>	8

<u>LIENS SERVICES :</u>	8
<u>AUTRES LIENS :</u>	9
<u>RÉFLEXIONS PROSPECTIVES SI LE QUÉBEC CHANGE DE STATUT</u> ...	9
<u>MRC Rouyn-Noranda</u>	10
<u>REMARQUES PRÉLIMINAIRES:</u>	10
<u>LIENS COMMERCIAUX:</u>	10
<u>LIENS INDUSTRIELS</u>	10
<u>LIENS TRAVAIL:</u>	10
<u>LIENS SERVICES :</u>	11
<u>AUTRES LIENS :</u>	11
<u>RÉFLEXIONS PROSPECTIVES SI LE QUÉBEC CHANGE DE STATUT</u> .	11
<u>MRC Témiscamingue</u>	12
<u>REMARQUES PRÉLIMINAIRES:</u>	12
<u>LIENS COMMERCIAUX:</u>	12
<u>LIENS INDUSTRIELS :</u>	13
<u>LIENS TRAVAIL:</u>	13
<u>LIENS SERVICES :</u>	14
<u>AUTRES LIENS :</u>	15
<u>RÉFLEXIONS PROSPECTIVES SI LE QUÉBEC CHANGE DE STATUT</u> .	16
<u>OUTAOUAIS</u>	17
<u>MRC Pontiac</u>	18
<u>REMARQUES PRÉLIMINAIRES:</u>	18
<u>LIENS COMMERCIAUX:</u>	18
<u>LIENS INDUSTRIELS :</u>	18
<u>LIENS TRAVAIL:</u>	19
<u>LIENS SERVICES :</u>	19
<u>RÉFLEXIONS PROSPECTIVES SI LE QUÉBEC CHANGE DE STATUT</u> :	20
<u>MRC Les Collines de l'Outaouais</u>	20
<u>REMARQUES PRÉLIMINAIRES:</u>	20
<u>LIENS COMMERCIAUX:</u>	21
<u>LIENS INDUSTRIELS :</u>	21
<u>LIENS TRAVAIL:</u>	21
<u>LIENS SERVICES :</u>	21
<u>AUTRES LIENS :</u>	21
<u>RÉFLEXIONS PROSPECTIVES SI LE QUÉBEC CHANGE DE STATUT</u> :	22
<u>La Communauté Urbaine de l'Outaouais</u>	22
<u>REMARQUES PRÉLIMINAIRES:</u>	22
<u>LIENS COMMERCIAUX:</u>	22
<u>LIENS INDUSTRIELS :</u>	23
<u>LIENS TRAVAIL:</u>	23
<u>LIENS SERVICES :</u>	23
<u>AUTRES LIENS :</u>	24
<u>RÉFLEXIONS PROSPECTIVES SI LE QUÉBEC CHANGE DE STATUT</u> :	24

<u>MRC Papineau</u>	24
<u>REMARQUES PRÉLIMINAIRES:</u>	24
<u>LIENS COMMERCIAUX:</u>	24
<u>LIENS INDUSTRIELS :</u>	25
<u>LIENS TRAVAIL:</u>	25
<u>LIENS SERVICES :</u>	26
<u>AUTRES LIENS :</u>	27
<u>RÉFLEXIONS PROSPECTIVES SI LE QUÉBEC CHANGE DE STATUT :</u>	27
<u>LAURENTIDES</u>	29
<u>MRC Argenteuil</u>	29
<u>REMARQUES PRÉLIMINAIRES:</u>	29
<u>LIENS COMMERCIAUX:</u>	30
<u>LIENS INDUSTRIELS:</u>	30
<u>LIENS TRAVAIL:</u>	30
<u>LIENS SERVICES :</u>	30
<u>RÉFLEXIONS PROSPECTIVES SI LE QUÉBEC CHANGE DE STATUT :</u>	31
<u>MONTÉRÉGIE</u>	32
<u>MRC Vaudreuil-Soulanges</u>	32
<u>REMARQUES PRÉLIMINAIRES:</u>	32
<u>LIENS COMMERCIAUX:</u>	32
<u>LIENS INDUSTRIELS :</u>	33
<u>LIENS TRAVAIL:</u>	33
<u>LIENS SERVICES :</u>	33
<u>RÉFLEXIONS PROSPECTIVES SI LE QUÉBEC CHANGE DE STATUT :</u>	33
<u>MRC Le-Haut-St-Laurent</u>	34
<u>REMARQUES PRÉLIMINAIRES:</u>	34
<u>LIENS COMMERCIAUX:</u>	34
<u>LIENS INDUSTRIELS :</u>	35
<u>LIENS TRAVAIL:</u>	35
<u>LIENS SERVICES :</u>	35
<u>AUTRES LIENS :</u>	36
<u>RÉFLEXIONS PROSPECTIVES SI LE QUÉBEC CHANGE DE STATUT :</u>	36
<u>BAS-ST-LAURENT</u>	37
<u>MRC Témiscouata</u>	37
<u>REMARQUES PRÉLIMINAIRES:</u>	37
<u>LIENS COMMERCIAUX:</u>	38
<u>LIENS INDUSTRIELS :</u>	38
<u>LIENS TRAVAIL:</u>	39
<u>LIENS SERVICES :</u>	39
<u>AUTRES LIENS :</u>	40
<u>RÉFLEXIONS PROSPECTIVES SI LE QUÉBEC CHANGE DE STATUT :</u>	40
<u>MRC Rimouski-Neigette</u>	40

<u>REMARQUES PRÉLIMINAIRES:</u>	40
<u>LIENS COMMERCIAUX:</u>	40
<u>LIENS INDUSTRIELS :</u>	41
<u>LIENS TRAVAIL:</u>	41
<u>LIENS SERVICES :</u>	41
<u>AUTRES LIENS :</u>	41
<u>RÉFLEXIONS PROSPECTIVES SI LE QUÉBEC CHANGE DE STATUT :</u>	41
<u>MRC La mitis</u>	41
<u>REMARQUES PRÉLIMINAIRES:</u>	41
<u>LIENS COMMERCIAUX, LIENS INDUSTRIELS, LIENS TRAVAIL, LIENS SERVICES:</u>	42
<u>AUTRES LIENS :</u>	42
<u>RÉFLEXIONS PROSPECTIVES SI LE QUÉBEC CHANGE DE STATUT :</u>	42
<u>GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE</u>	43
<u>MRC Avignon</u>	43
<u>REMARQUES PRÉLIMINAIRES:</u>	43
<u>LIENS COMMERCIAUX:</u>	44
<u>LIENS INDUSTRIELS :</u>	45
<u>LIENS TRAVAIL:</u>	45
<u>LIENS SERVICES :</u>	45
<u>AUTRES LIENS :</u>	46
<u>RÉFLEXIONS PROSPECTIVES SI LE QUÉBEC CHANGE DE STATUT :</u>	46
<u>MRC Les-îles-de-la-Madeleine</u>	47
<u>REMARQUES PRÉLIMINAIRES:</u>	47
<u>LIENS COMMERCIAUX:</u>	47
<u>LIENS INDUSTRIELS :</u>	47
<u>LIENS TRAVAIL:</u>	47
<u>LIENS SERVICES :</u>	48
<u>AUTRES LIENS :</u>	48
<u>RÉFLEXIONS PROSPECTIVES SI LE QUÉBEC CHANGE DE STATUT :</u>	48
<u>CÔTE-NORD</u>	49
<u>MRC Caniapiscou</u>	49
<u>MRC Sept-Rivières</u>	49
<u>MRC Minganie</u>	49
<u>REMARQUES PRÉLIMINAIRES:</u>	49
<u>LIENS COMMERCIAUX:</u>	50
<u>LIENS INDUSTRIELS :</u>	50
<u>LIENS TRAVAIL:</u>	50
<u>LIENS SERVICES :</u>	50
<u>AUTRES LIENS :</u>	50

<u>RÉFLEXIONS PROSPECTIVES SI LE QUÉBEC CHANGE DE STATUT</u>	:50
<u>MRC Cote-Nord-du-Golfe-St-Laurent</u>	51
<u>REMARQUES PRÉLIMINAIRES:</u>	51
<u>LIENS COMMERCIAUX ET AUTRES:</u>	51
<u>RÉFLEXIONS PROSPECTIVES SI LE QUÉBEC CHANGE DE STATUT</u>	. 52

SOMMAIRE EXÉCUTIF

Conclusion globale :

Cette mise à jour révèle avec clarté que les régions limitrophes avec les provinces voisines ne seraient toujours pas une entrave incontournable, si le Québec devait changer de statut.

Ces régions connaissent leurs bilans d'interdépendance avec suffisamment de précisions et possèdent depuis longtemps un agenda de recommandations et de revendications bien structuré qu'elles continueraient à faire valoir.

Un tel changement serait probablement déstabilisateur à court et moyen termes. Sur un plus long terme il est clair que de nouveaux équilibres s'établiraient mais leurs coûts socio-économiques sont non mesurables.

Les régions limitrophes ont un potentiel de développement tout à fait établi avec leurs provinces voisines.

Cette mise à jour a tenu compte de l'environnement politique et économique actuel. Dans ce sens, la problématique n'a plus été considérée dans un cadre pré-référendaire. Les relations entre les régions du Québec et leurs voisines des autres provinces ne sont plus considérées avec l'élément déclencheur que pouvait être la souveraineté probable du Québec.

En revanche, la démarche de cette mise à jour, sans négliger cette dynamique, considère un éventuel changement de statut comme un simple élément additionnel qui doit être considéré comme les autres éléments. La Communauté Urbaine de l'Outaouais et la MRC Collines de l'Outaouais sont prises en considération dans cette mise à jour.

Il s'en dégage les éléments principaux suivants:

A — SUR LA MÉTHODE DE RECHERCHE

Par souci de cohérence, nous avons abordé cette mise à jour animé du souci de rendre les choses comparables et donc d'appliquer une démarche similaire à celle de 1992.

A.1 Hypothèses de travail

Dans l'ensemble, identiques à celles de 1992. On se place résolument dans un cadre associatif sans envisager d'éventuels changements brutaux antipathiques. Le maintien de la libre circulation des personnes des biens et des services dans le cadre du marché actuel est considéré, dans tous les cas, comme une option souhaitable.

A.2 Contraintes et limites

Quelques progrès ont pu être notés au niveau des statistiques disponibles, L'ISQ et Statistiques Canada ont pu nous aider dans le cheminement « quantitatif ». Cependant, une étude d'impact d'ensemble apparaît plus réaliste, voire réalisable.

Dans le cadre de cette mise à jour, les véritables contraintes et limites s'énoncent ainsi :

- Intégration plus importante entre les régions québécoises et leur voisines.
- Changements importants, déstructurants, très gênants pour effectuer des comparaisons sans erreurs.
- Contexte très différent (non pré-référendaire).
- Période pré-électorale dans le cadre des municipalités fusionnées.

A.3 Méthode de travail: identique à celle de 1992, une démarche qualitative mais quantifiée

Entrevues auprès des informateurs-clés identifiés à partir des répertoires de 1992 que nous avons conservés. Cependant beaucoup de personnes n'étaient plus aux postes qu'elles occupaient il y a dix ans. Mais l'accueil a toujours été positif et constructif, peut-être plus qu'en 1992 où certaines personnes se terraient dans le mutisme ou nous considéraient comme des ennemis potentiels du « camp adverse ». Puis selon la technique «boule de neige» nous a permis de rencontrer d'autres personnes qui rapidement nous confirmaient l'information sans l'enrichir davantage.

Il s'agissait principalement des préfets, aménagistes ou secrétaires-trésoriers des MRC, des responsables municipaux, maires trésoriers, des responsables de CRD, CLD, Commissions scolaires, Sûreté du Québec et autres organismes voués au développement des régions.

Les entrevues étaient personnelles dans le cas de la CUO, de 8 MRC concernées et téléphoniques dans les autres cas. Environ 250 appels téléphoniques ont été donné par quatre personnes. Il en ressort beaucoup d'informations identifiées toujours qualitativement, souvent accompagnées d'ordre de grandeur et parfois appuyées par des études « maison ».

A.4 Quatre tendances lourdes encadrant tout scénario, énoncées en 1992, mais adaptées à l'époque actuelle (2001)

- Les changements technologiques (communications et transports) provoquent et accélèrent une mutation dans les espaces économiques. « Virtualisation » de certaines frontières.
- La proximité géographique ne constitue plus nécessairement un préalable à l'échange et à la dépendance économique.
- Les liens économiques historiques et naturels Nord-Sud ont une propension à s'accroître. Les statistiques sont très éloquentes sur ce sujet en 2001.
- Les spécificités régionales de certaines MRC limitrophes imposent des liens de dépendances inaltérables en raison de la culture, du lieu de travail ou des proximités familiales.

B — SUR LES PRINCIPAUX RÉSULTATS

B.1 Un cadre géopolitique diversifié (quelques différences avec « 1992 »)

- Quatre provinces sont concernées: l'Ontario, le Nouveau-Brunswick, l'Île du Prince Édouard et Terre-Neuve Labrador. Sept Régions administratives du Québec impliquent dix huit MRC et la CUO qui impliquent à leur tour 80 municipalités, dont 9 Territoires non-organisés (TNO) constituent les régions limitrophes. Selon l'échelle de proximité envisagée, entre 150 000 et 650 000 habitants sont concernés. Quelques changements administratifs pour les municipalités et une légère augmentation de la population par rapport à 1992.
- Les interrelations considérées dans ce cadre géopolitique sont les mêmes que ceux que nous avons considérés en 1992. Il s'agit des flux commerciaux de biens et services, des flux industriels, des échanges de services publics (santé et éducation) et des liens divers tels que le tourisme ou les réglementations dues aux schémas d'aménagement.

B.2 Les régions effectivement concernées (quelques différences avec « 1992 »)

Dans le sens inverse des aiguilles d'une montre et selon l'importance des dépendances observées, les MRC impliquées sont les suivantes :

On relève :

Cinq cas de dépendance marginale:

- 1- MRC Le-Haut-Saint-Laurent
- 2- MRC Rimouski-Neigette
- 3- MRC La Mitis
- 4- MRC Sept-Rivières
- 5- MRC Minganie

— **Neuf cas de dépendances moyennes**

- 1- MRC Abitibi-Ouest
- 2- MRC Rouyn-Noranda
- 3- MRC Pontiac
- 4- MRC Papineau
- 5- MRC Argenteuil
- 6- MRC Vaudreuil-Soulanges
- 7- MRC Îles-de-la-Madeleine
- 8- MRC Caniapiscau
- 9- MRC Municipalité de la Côte-Nord-du-Golfe-Saint-Laurent

— **Cinq cas de dépendances majeures**

- 1- MRC Témiscamingue
- 2- MRC Collines de l'Outaouais
- 3- C.U.O.
- 4- MRC Témiscouata
- 5- MRC Avignon

Également ici, on peut observer de légères différences par rapport à 1992.

Sans s'être consulté entre elles, trois MRC ont entamé des démarches similaires pour étudier les possibilités d'ériger une zone franche très raisonnable sur leur territoire limitrophe. Aucune n'a pu aboutir à des décisions concluantes (nouveau par rapport à 1992).

B.3 Les liens majeurs (Plusieurs différences avec « 1992 »)

Ce sont les liens commerciaux qui sont toujours les plus importants entre les régions limitrophes et les autres provinces. Viennent ensuite les liens de services publics, surtout la santé, puis les liens de main-d'œuvre et enfin des liens plus divers comme le tourisme ou les ententes inter-municipales.

B.4 Les volontés et perceptions exprimées majoritairement (des différences parfois sensibles avec « 1992 »)

— Sans aucune ambiguïté, les responsables souhaitent le maintien de la libre circulation des personnes, des biens et services et des capitaux dans le périmètre limitrophe de leur région. Ils souhaitent donc maintenir l'accès aux marchés voisins, même si en général, la plupart de ces régions n'en dépendent pas d'une façon vitale. Ils réalisent de plus en plus que ces marchés voisins sont déclencheurs, voire accélérateur de leur développement.

— Les responsables politiques, administratifs et économiques de ces régions, considèrent la problématique du statut du Québec sans ce grand sérieux de 1992.

B.5 Les conséquences envisageables, le certain et le probable (quelques différences avec « 1992 »)

- À court terme, les régions limitrophes subiraient des pénalisations socio-économiques parfois très dérangeantes mais non déstabilisantes.
- À moyen et long terme, ces régions limitrophes les plus impliquées seraient moins pénalisées que leurs contre-parties de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick.
- Il existe dans les régions les plus concernées des relations de bon voisinage solidement ancrées.
- À moyen et à long terme les relations commerciales seront très probablement conservées (ou rétablies). En d'autres termes, une absence d'association pour ces régions ne pourrait être que de courte durée.
- Il est moins certain que les flux de main-d'œuvre ainsi que les flux industriels puissent être maintenus en l'état.

B.6 Les solutions à envisager (Peu de différences avec « 1992 »)

Les pénalisations qu'infligerait un changement de statut du Québec dans un cadre associatif incertain ou incomplet seraient, au pire, de nature à accentuer le caractère périphérique de ces régions. Le gouvernement d'un Québec plus souverain devrait donc maintenir ou restaurer les services, l'entrepreneuriat et la compétitivité de ces régions.

B.7 Trois recommandations (contexte différent de celui de « 1992 »)(Répétition des éléments de la page 46)

- 1) **1992** : *«En tout état de cause la spirale-représailles qu'engendrerait une non-association ne devrait être ni initiée ni suivie par le Gouvernement du Québec».*

2001 : Actuellement cette recommandation tombe presque caduque. Elle demeure en tous cas très théorique et bien sûr toujours valable

- 2) **1992** : *«Un certain nombre de cas particuliers doivent d'ores et déjà être pris en considération si l'on veut éviter certaines tensions sociales».*

2001 : Compte tenu de ce qui vient d'être dit, ces cas particuliers demeurent et sont un peu plus nombreux.

- 3) **1992** : *«Une étude d'impact devrait être menée en profondeur au niveau de la CUO, des MRC d'Avignon, du Témiscouata et du Témiscamingue».*

2001 : Cette recommandation est maintenue pour d'autres raisons que celles qui prévalaient en 1992. La dépendance frontalière de ces MRC devrait être gérée avec plus de rationalité, moins de volonté de les aligner sur le reste du Québec et donc en considérant la mise en place d'une possibilité de considérer des cas particuliers.

1 – INTRODUCTION : LA PROBLÉMATIQUE REVISITÉE ET SON ÉVOLUTION

1 – 1 CADRE GÉNÉRAL ET HISTORIQUE

L'économie d'un territoire, qu'il soit régional ou national, va toujours dépendre de ses voisins immédiats. En 2001, quelque soit le niveau et l'emprise des NTIC² sur le développement économique en général, celui-ci ne peut écarter cette incontournable variable qui s'appelle *l'appartenance*. On communiquera encore longtemps avec les voisins immédiats, même si ceux-ci sont radicalement différents, voire hostiles. L'exemple connu des deux Corée est représentatif.

Le Québec, comme grande région économique de l'Amérique du Nord, n'y échappe pas. Quelque soit son avenir politique et constitutionnel, ce territoire devra toujours prendre en compte le reste du Canada et les États-Unis. Nous avons réalisé en 1992 une étude qui portait directement sur cette problématique. Les États-Unis, un voisin de plus en plus important et envahissant, n'étaient pas pris en compte. En revanche, le reste du Canada, c'est-à-dire les autres provinces, touchent économiquement et socialement au développement direct des régions qui sont limitrophes au Québec. Ce sont ces impacts économiques que la Commission Bélanger-Campeau nous demanda de décrire et d'évaluer dans l'étude publiée en 1992. Seule la région de Hull – Ottawa n'avait pas à être prise en compte, le fameux rapport Beaudry étant déjà lancé.

De nouveau en 1995, à la veille du second référendum sur la souveraineté du Québec, le Ministère de la Restructuration, dirigé par le Ministre Le Hir, nous demanda de mettre à jour l'étude initiale. La commande était encore plus claire que celle qui avait été formulée en 1992 puisque une consultation populaire pouvant s'avérer définitive s'en venait à grand pas. Un second rapport sur le sujet fut donc publié en mars 1995.

Aujourd'hui, la problématique économique demeure inchangée. Le Québec est toujours assorti de 17 régions administratives (18 MRC et la Commission Urbaine de l'Outaouais) qui sont limitrophes avec d'autres provinces canadiennes. Cependant, « l'ambiance constitutionnelle » est plus calme. Le balancier de la souveraineté n'est plus dans la même position, le *momentum* a été géré et le Québec semble retrouver de nouveau une position plus calme à ce niveau. Mais les interdépendances économiques demeurent et le Ministère du Conseil Exécutif s'interroge sur l'évolution et l'apparition de nouveaux éléments dans ce domaine. Bref, une seconde mise à jour est nécessaire surtout dans le contexte économique actuel. Cette fois-ci, la région de la Communauté Urbaine de l'Outaouais (CUO) et la MRC des Collines de l'Outaouais sont prises en compte.

La présente étude s'impose donc comme cette seconde mise à jour. Cependant, pour des raisons principalement méthodologiques, cette mise à jour est menée non pas à partir de

2 Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication

celle de 1995 (première mise à jour), mais à partir de la situation initiale. Il s'agit donc d'une seconde mise à jour de l'étude de 1992.

1 – 2 MANDAT

Les problèmes économiques qui se posent à l'égard des MRC limitrophes en 2001 sont globalement similaires à ceux qui se posaient en 1992. Les proximités géographiques sont les mêmes et l'importance des liens économiques est incontournable. Il convient cependant de redéfinir une problématique qui n'a plus la même apparence. Pour simplifier et mieux comprendre les changements, nous procédons ici par « formulation initiale de 1992 (italique) – mise à jour 2001 »

1.2.1 Rappel du mandat initial de la Commission Bélanger - Campeau.

1992 - *La Commission d'Étude des questions afférentes à l'accession du Québec à la souveraineté s'interroge sur la problématique des régions limitrophes ? qui deviendraient les régions frontalières ? d'un Québec souverain (autres que la Communauté régionale de l'Outaouais) selon les hypothèses d'association ou d'absence d'association avec le reste du Canada.*

1.2.2 Le mandat actuel du Ministère du Conseil Exécutif.

2001 - Mettre à jour selon un plan précis, l'étude réalisée en 1992 en incluant la région de la Communauté Urbaine de l'Outaouais (CUO) et la MRC des Collines de l'Outaouais.

1.2.3 Interprétation et reformulation de la problématique énoncée

La souveraineté ne connaît plus l'urgence qu'elle devait affronter au début des années 90. Le Gouvernement actuel du Québec dirigé par un parti dit «souverainiste » l'a énoncé récemment et très clairement. En conséquence, et pour demeurer au sein d'une problématique qui ne serait pas trop dépassée, notre mise à jour met en priorité l'évolution et les changements des dépendances et interrelations économiques qui prévalent entre les MRC limitrophes et leurs voisines canadiennes, mais non Québécoises. La dimension souveraineté n'est pas escamotée, mais est reléguée au second plan. En d'autres termes, la question n'a plus été posée directement, mais elle demeurerait latente. Si un changement de statut constitutionnel devait survenir, les conséquences économiques ne sont pas énoncées, trop de cas de figures ont été évoqués et pourraient effectivement apparaître. Divers scénarios sont envisageables à partir des conclusions auxquelles aboutit cette mise à jour. C'est à «l'analyste politicien » de jouer avec ces différentes « scénarisations » possibles.

2 – ÉTUDE DE 1992 : Sommaire de la démarche et des résultats

Nous résumons très sommairement la démarche utilisée dans l'étude de 1992 avant de rappeler les grandes conclusions qui en ont émergé. Les paragraphes qui suivent répètent, s'inspirent ou résument le « sommaire exécutif » de l'étude de 1992.

2 – 1 LES TERRITOIRES ALORS MIS EN PRÉSENCE (1992)

Le Québec est directement limitrophe avec quatre provinces canadiennes. En partant du Nord-Ouest et en tournant face à la carte dans le sens inverse des aiguilles d'une montre: l'Ontario, le Nouveau-Brunswick, l'Île-du-Prince-Édouard et Labrador Terre-Neuve. Sept Régions administratives du Québec impliquant seize MRC qui à leur tour impliquent 96 municipalités, dont 9 Territoires non-organisés, constituent les régions limitrophes du Québec avec les quatre provinces canadiennes précitées³. La plupart de ces régions entretiennent depuis longtemps (parfois plus de 150 ans) des liens économiques ou socio-économiques avec leurs voisines. L'aire géographique de base est, conformément au mandat d'alors, la MRC; cependant pour un certain nombre de données il a fallu s'en tenir au niveau de la région administrative.

En détail, les MRC impliquées étaient les suivantes (numérotation de 1992):

FRONTIÈRE COMMUNE AVEC L'ONTARIO

ABITIBI-TÉMISCAMINGUE 08

- MRC Abitibi-Ouest 890
- MRC Rouyn-Noranda 820
- MRC Témiscamingue 810

OUTAOUAIS 07

- MRC Pontiac 740
- MRC Papineau 710

LAURENTIDES 15

- MRC Argenteuil 686

MONTÉRÉGIE 16

- MRC Vaudreuil-Soulanges 628
- MRC Le Haut-Saint-Laurent 620

AVEC LE NOUVEAU BRUNSWICK

³ Voir les cartes détaillées en annexe B.

BAS-SAINT-LAURENT 01
MRC Témiscouata 300
MRC Rimouski-Neigette 190
MRC La Mitis 180

GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE 11
MRC Avignon 110

AVEC L'ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE
MRC Les-Îles-de-la-Madeleine 100

AVEC LABRADOR TERRE-NEUVE

CÔTE-NORD 09
MRC Caniapiscau
MRC Sept-Rivières
MRC Minganie 910

Municipalité Côte-Nord-du-Golfe-du-Saint-Laurent

2 – 2 SUR LA MÉTHODE DE RECHERCHE (1992)

2.2.1 Hypothèse de travail

Le maintien de la libre circulation des personnes, des biens et des services dans le cadre du marché actuel est considéré comme une option souhaitable quel que soit l'avenir politique et constitutionnel du Québec.

2.2.2 Contraintes et limites

Les données statistiques ne sont pas désagrégées au niveau interrégional - interprovincial. Par ailleurs, une souveraineté dans un cadre associatif incertain autorise à trop de «cas de figures» possibles et parfois contradictoires pour qu'il soit possible de dégager une tendance objective et globale. En conséquence, et dans le contexte présent, une étude d'impact d'ensemble n'apparaît pas réaliste ou à tout le moins réalisable en un délai court.

2.2.3 Méthode de travail : une recherche «qualitative quantifiée»

Entrevues auprès des informateurs-clés identifiés à partir des différents répertoires puis selon la technique de la «boule de neige». Il s'agissait principalement des préfets, aménagistes ou secrétaires-trésoriers des MRC, des responsables de CRD, CLD, Commissions scolaires et autres organismes voués au développement des

régions. Un accueil et une considération professionnels étaient réservés à l'enquête de la part de chacune des personnes interrogées.

Il en ressort beaucoup d'informations identifiées toujours qualitativement, souvent accompagnées d'ordre de grandeur et parfois appuyées par des études «maison» tout à fait valables.

2.2.4 Quatre tendances lourdes encadrant tout scénario

Les trois premières tendances sont observables à partir des statistiques de Statistique-Canada et celles du BSQ (actuellement l'ISQ).

- ? Les changements technologiques provoquent et accélèrent la mutation des espaces économiques.
- ? La proximité géographique ne constitue plus nécessairement un préalable à l'échange et à la dépendance économique.
- ? Les liens économiques historiques et naturels Nord-Sud ont une propension à s'accroître.
- ? Les spécificités régionales de certaines MRC limitrophes imposent des liens de dépendances «inaltérables».

2 – 3 SUR LES PRINCIPAUX RÉSULTATS

2.3.1 Un cadre géopolitique diversifié

- ? Quatre provinces sont concernées : l'Ontario, le Nouveau-Brunswick, l'Île du Prince Édouard et le Labrador Terre - Neuve. Sept Régions administratives du Québec impliquant seize MRC qui, à leur tour, impliquent 96 municipalités, dont 9 Territoires non-organisés (TNO) constituent les régions limitrophes. Selon l'échelle de proximité envisagée, entre 150 000 et 400 000 habitants sont concernés.
- ? Dans ce cadre géopolitique, les interrelations étudiées sont les flux commerciaux de biens et services, les flux industriels, les échanges de services publics (santé et éducation) et les liens divers tels que le tourisme ou la réglementation (schémas d'aménagement).

2.3.2 Les régions effectivement concernées

On relève 4 cas de dépendance marginale: MRC Rimouski-Neigette, MRC La Mitis, MRC Caniapiscau, MRC Sept-Rivières; 10 cas de dépendances moyennes: MRC Abitibi-Ouest, MRC Rouyn-Noranda, MRC Pontiac, MRC Papineau, MRC Argenteuil, MRC Vaudreuil-Soulanges, MRC Le-Haut-Saint-Laurent, MRC Îles-de-la-Madeleine, MRC

Minganie, Municipalité de la Côte-Nord-du-Golfe-Saint-Laurent; et trois cas de dépendances majeures: MRC Témiscamingue, MRC Témiscouata et MRC Avignon.

2.3.3 Les liens majeurs

Il ressort que ce sont les liens commerciaux qui sont le plus présents entre les régions limitrophes et les autres provinces, et ceci de façon très nette. Viennent ensuite les liens de services publics (santé), puis les liens de main-d'œuvre et enfin des liens plus divers comme le tourisme ou les ententes inter-municipales.

2.3.4 Les volontés et perceptions exprimées majoritairement

- ? Les responsables souhaitent sans aucune ambiguïté le maintien de la libre circulation des personnes, des biens et services et des capitaux dans le périmètre limitrophe de leur région. Ils souhaitent donc maintenir l'accès aux marchés voisins, même si en général, la plupart de ces régions n'en dépendent pas d'une façon vitale.
- ? Les responsables politiques et administratifs de ces régions limitrophes ainsi que les agents économiques principaux considèrent la problématique de l'accession du Québec à la souveraineté avec le plus grand sérieux, mais cependant dénué de toute inquiétude et de sentiment de panique. En revanche, on observe souvent une certaine lassitude parfois même de la désinvolture face à la considération que les gouvernements semblent accorder à ces régions éloignées. Des éléments qui vont se maintenir en 2001.

2.3.5 Les conséquences envisageables, le certain et le probable

- ? À court terme, les régions limitrophes les plus impliquées subiraient de façon certaine des pénalisations socio-économiques parfois très dérangeantes, mais non déstabilisantes.
- ? À moyen et long terme, ces régions limitrophes les plus impliquées seraient moins pénalisées que leurs contre-parties de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick.
 - ? Il existe dans les régions les plus concernées des relations de bon voisinage solidement ancrées (familles et ami(e)s).
 - ? À moyen et à long terme les relations commerciales seront très probablement conservées (ou rétablies). En d'autres termes, une absence d'association pour ces régions ne pourrait être que de courte durée.
 - ? Il est moins certain que les flux de main-d'œuvre ainsi que les flux industriels puissent être maintenus en l'état.

2.3.6 Les solutions à envisager

Les pénalisations qu'infligeraient aux régions limitrophes l'accession du Québec à la souveraineté dans un cadre associatif incertain ou incomplet seraient, au pire, de nature à accentuer le caractère périphérique de ces régions. En conséquence, tant au niveau micro-régional qu'au niveau national, le gouvernement d'un Québec souverain devrait, si nécessaire, tout mettre en œuvre pour encourager, voire maintenir ou restaurer les services, l'entrepreneuriat et la compétitivité des régions impliquées.

Nous n'entrevoions aucune innovation miracle dans ce domaine. Cependant les programmes d'action devraient être résolument tournés vers une réhabilitation de l'autonomie socio-économique de ces régions.

2.3.7 Trois recommandations

- ? En tout état de cause la spirale-représailles qu'engendrerait une non-association imposée par le reste du Canada ne devrait être ni initiée ni suivie par le Gouvernement du Québec.
- ? Un certain nombre de cas particuliers doivent d'ores et déjà être pris en considération si l'on veut éviter certaines tensions sociales (voir détails infra).
- ? Une étude d'impact doit être menée rapidement et en profondeur pour les MRC Avignon, Témiscouata et Témiscamingue.

3 – MISE À JOUR : ÉVOLUTIONS ET CHANGEMENTS

3-1 DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE POUR CETTE MISE À JOUR «2001»

Les objectifs de l'étude sont actualisés par rapport à l'environnement actuel (ci-dessus le paragraphe 1.2.3 en page 15). Le concept de souveraineté, toujours présent n'est plus l'élément déclencheur de l'interrogation mais se place en ajout final pour aller chercher l'information suivante :

Si, de plus, le Québec accédait à une forme de souveraineté, quelles pourraient être les conséquences à envisager ?

L'élément déclencheur est clairement reformulé dans ce sens : quels sont les liens, les interdépendances socio-économiques qui relient les régions limitrophes avec les provinces voisines, principalement l'Ontario et le Nouveau-Brunswick.

La démarche d'ensemble reste la même, mais l'attitude au niveau des entrevues téléphoniques ou personnelles est modifiée en conséquence. L'adaptation de cette démarche nous a considérablement facilité le travail. Les questions pouvaient se formuler sans avoir à revenir immédiatement sur ce problème de souveraineté que les personnes-ressources considèrent soit comme réglé, soit comme dépassé ou, à tout le moins, démodé pour les années à venir.

Concrètement, la démarche méthodologique s'est faite selon les opérations suivantes:

(Étude 1992 (italique) - Mise à jour 2001)

1- *Interprétation du mandat pour fin d'opérationnalisation.*

(De concert avec les responsables du mandat au niveau de la Commission)

Idem, de concert cette fois-ci avec les représentants du Ministère du Conseil Exécutif.

2- *Recension de toutes les MRC concernées.*

Idem (très peu de changements)

3- *Étude approfondie des cartes frontalières (1/100 000 et 1/500 000) et des cartes des MRC. Physiographie, socio-économie, localisation relative par rapport au contexte canadien et américain, réseaux routiers, navigables et aériens.*

Idem (quelques changements mineurs)

4- *Recherche systématique de toute la documentation pertinente en bibliothèque, correspondance intense avec Statistiques Canada, le BSQ, l'OPDQ et un bibliothécaire-rechercheur attiré à l'UQTR.*

Idem pour Statistiques Canada. Le BSQ est maintenant remplacé par l'ISQ. Quand aux renseignements que nous pouvions obtenir auprès de l'OPDQ, ceux-ci ont pu être obtenus auprès du Ministère des Régions.

5- *Correspondance téléphonique avec les informateurs-clés identifiés dans le Répertoire des Municipalités, généralement l'aménagiste de chaque MRC concernée. Les informateurs de «rondes» ultérieures ont été généralement : les secrétaires-trésoriers des MRC (des gens toujours très informés), des directeurs d'organismes voués à la promotion du développement de leur région (CRCA, SIDAC, Conseils régionaux de développement, Chambres de commerce, Conseil d'expansion économique, Commissions scolaires, CRSSS, etc.)*

Ces correspondances sont précédées ou suivies (selon le cas) d'un résumé du questionnement de l'étude.

Les mêmes informateurs-clés ont été contactés quand ils étaient encore en poste. Sinon leur(s) remplaçant(s) ou le titulaire du poste correspondant a été contacté. De plus chaque préfet de chaque MRC concernée a été contacté ou visité.

Quelques « anciens répondants » de 1992 ont pu être contactés. Ils se réjouissaient de voir l'importance qui pouvait leur être accordée par cette mise à jour.

- 6- *Validation systématique de l'information auprès d'autres informateurs ou avec l'aide des statistiques disponibles.*

Idem en 2001

- 7- *Composition d'un « inventaire - résumé ».*

Idem en 2001

- 8- *Élaboration d'un scénario des conséquences probables à partir d'un corps d'hypothèses réalistes.*

Mise à jour plus sommaire en raison de l'évolution des objectifs.

- 9- *Composition des annexes techniques.*

Idem pour l'annexe B sur chacune des MRC

- 10- *Rédaction du rapport final.*

Idem

3 – 2 LE CADRE GÉOPOLITIQUE

Le cadre géopolitique est très proche de celui qui prévalait en 1992. Quelques changements et harmonisations se sont réalisés au cours des dix dernières années. À titre d'exemple, la Municipalité de la Basse Côte Nord est depuis quelques années érigée au statut de MRC (toutefois sans préfet).

3 – 2 - 1 Les territoires mis en présence



Source : http://www.gouv.qc.ca/Vision/Territoire/DivisionsTerritoriales_fr.html

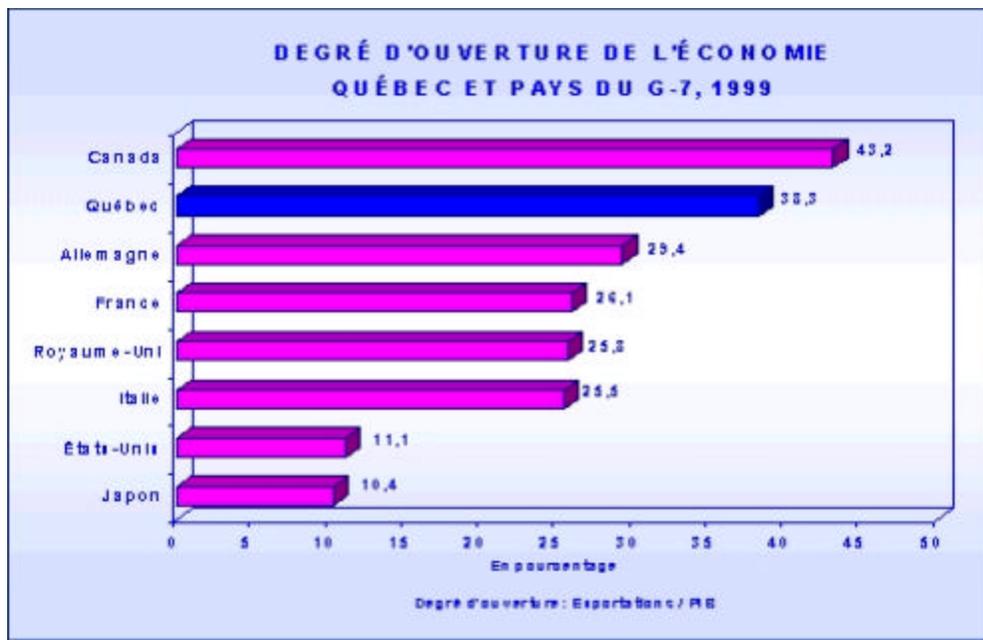
Les éléments n'ont globalement pas changé. Le Québec est directement limitrophe avec quatre provinces canadiennes. En partant du Nord-Ouest et en tournant face à la carte dans le sens inverse des aiguilles d'un montre : l'Ontario, le Nouveau-Brunswick, l'Île-du-Prince-Édouard et le Labrador / Terre-Neuve. Sept Régions administratives du Québec qui impliquent 18 MRC et la Communauté Urbaine de l'Outaouais (compte tenu de la région de Gatineau) qui à leur tour impliquent un peu moins des 96 municipalités recensées en 1992 en raison des fusions de l'automne dernier (2001) et 9 Territoires non-organisés.

Les régions impliquées en 2001 sont donc :

ONTARIO	MRC Rimouski-Neigette MRC La Mitis
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE 08	GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE 11 MRC Avignon
MRC Abitibi-Ouest MRC Rouyn-Noranda MRC Témiscamingue	
OUTAOUAIS 07	<u>L'ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD</u>
MRC Pontiac MRC Papineau MRC Collines de l'Outaouais CUO, Comm. Urb. de l'Outaouais	GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE 01 MRC Les-Îles-de-la-Madeleine
LAURENTIDES 15	<u>LABRADOR TERRE-NEUVE</u>
MRC Argenteuil	
MONTÉRÉGIE 16	CÔTE-NORD 09 MRC Caniapiscau MRC Sept-Rivières MRC Minganie
MRC Vaudreuil-Soulanges MRC Le Haut-Saint-Laurent	
<u>NOUVEAU BRUNSWICK</u>	MRC Côte-Nord-du-Golfe-du-Saint-Laurent
BAS-SAINT-LAURENT 01	
MRC Témiscouata	

L'ensemble de ces régions limitrophes a bien changé depuis 10 ans. Actuellement il y a un total de 718 288 habitants dont 224 483 dans la CUO et 36 526 dans la MRC Collines de l'Outaouais. En 1992 on en comptait seulement un peu plus de 400 000, mais la CUO et la MRC Collines de l'Outaouais n'étaient pas incluses. Un calcul sommaire de la population vraiment limitrophe (30 km des limites) consiste à prendre le tiers de ce chiffre. On peut donc parler de 240 000 personnes.

1- L'économie québécoise possède toujours une ouverture proportionnellement inférieure à son poids relatif dans l'économie canadienne (légère diminution à partir de 1995).



Source : Site WEB Ministère de l'Industrie et du Commerce, 2001

Ceci est vrai tant du point de vue des importations que de celui des exportations. À ce titre on note que les exportations québécoises ne sont que 17,5% (16,5% en 1992) de celles de l'ensemble du Canada alors que son poids dans l'économie canadienne se situe dans les 24-25%.

2- Le Canada n'est pas le seul gros client du Québec pour les produits manufacturés.

En effet, nos calculs sur la base des données de l'ISQ révèlent que pour les données de 1987, 1990 et 1997, la destination des produits manufacturiers du Québec se répartissait ainsi:

TABLEAU 1: Répartition des destinations des produits manufacturiers québécois, données de 1987, 1990 et 1997 (données les plus récentes)

DESTINATIONS (Données 1990)	1987	1990	1997
Québec	43%	42,1%	32,75%
Reste du Canada	30%	28,9%	21,76%
Ontario	20%	19%	14,43%
Atlantique	3,6%	4,1%	2,47%
Ouest	6,4%	5,8%	4,86%
Étranger	27%	29%	45,49%

Sources: ISQ, calcul de l'auteur

On constate donc que « l'Étranger » dont une très forte proportion est constituée par les États-Unis (77,4% de cette part « Étranger » en 1997) s'impose comme un lieu d'expédition dont le poids a maintenant largement dépassé celui du « Reste du Canada ». Après les USA ce sont la CEE (7,7%) puis le Mexique (1,14%) et les autres pays (13,8%)

3- La proximité géographique constitue un facteur d'échange dont l'importance est parfois décroissante.

Cette proximité est toujours déterminante en ce qui concerne nos échanges avec les États-Unis; la plupart de nos échanges avec eux se font entre nos régions frontalières et le Nord-Est américain. En revanche cette proximité perd de son poids en ce qui concerne le commerce inter-provincial dans le secteur manufacturier. À cet égard, en 1967 nos expéditions vers l'Ontario représentaient 81% de toutes les expéditions canadiennes vers cette province tandis qu'en 1984 elles n'en représentent plus que 76%. En 1997 des calculs menés à partir des chiffres de l'ISQ repositionnent ce chiffre à 66%.

Il convient cependant de ne pas généraliser ce cas puisque pour l'autre région proximale, celle de l'Atlantique, on note un renversement plus conforme à la logique de la distance dissuasive : la proportion québécoise des expéditions canadiennes passe de 36,3% (1967) à 48,2% (1984), mais retombe à 11,35% en 1997. Actuellement cette tendance s'est probablement stabilisée.

4- La dépendance du Québec sur le « Reste du Canada » est relativement moins importante.

L'étude de Proulx et Cauchy faisait valoir, à partir de données de Statistiques-Canada et du BSQ (1984), que le Québec se situait immédiatement derrière l'Ontario au chapitre de la dépendance par rapport au « Reste du Canada » pour l'écoulement des produits manufacturiers (tableau 2 ci-dessous). Maintenant, le Tableau 3 nous indique que l'Ontario est toujours première mais que le Québec glisse à la 5^{ième} et dernière position.

5- Malgré cette dépendance commerciale, le Québec a vu son taux d'auto approvisionnement augmenter entre 1974 et 1984, mais il diminue énormément depuis quelques années. Il diminue de 11,33% entre 1992 et 1998, nettement plus vite que tous ses voisins limitrophes.

Si l'autosuffisance diminue ainsi que les liens avec le reste de Canada, on peut en déduire que ce sont les États – Unis qui sont devenus un lien en très grande augmentation.

TABLEAU 2: Taux d'approvisionnement(*) entre les régions canadiennes (%), 1992 - 1997

1992-1997	Régions de destination				
Régions d'origine ?	Atlantique	Québec	Ontario	Prairies	C.-B.
Atlantique	82,5 (1992)	0,9	0,51	0,26	0,36
variation%	81,4 (1997) -1,3	1,2 23,2	0,62 21,57	0,26 0,0	0,26 -27,78
Québec	5,96	88,0	4,3	2,5	2,1
variation%	6,00 0,67	78,0 -11,3	4,3 -0,9	2,3 -5,6	2,0 -3,3
Ontario	10,0	9,0	91,7	8,0	6,1
variation%	10,8 7,9	8,9 1,5	91,5 -0,2	8,0 -0,3	6,3 2,9
Prairies	0,9	1,4	2,6	86,1	4,0
variation%	1,16 23,4	1,5 6,6	2,7 6,2	86,7 0,6	4,4 9,9
C.-B.	0,51	0,57	0,8	3,1	87,4
variation%	0,54 5,8	0,59 3,5	0,75 -5,1	2,7 -12,75	87,0 -0,46
Total	100	100	100	100	100

Source : Calcul de l'équipe de recherche à partir de l'ISO

(*) Le taux d'approvisionnement mesure la valeur des expéditions d'une province vers la province de destination en pourcentage des expéditions de l'ensemble du Canada vers la même destination. Les chiffres en gras de la diagonale correspondent aux taux d'auto-approvisionnement. Source: calculs de Statistique-Canada

3 –3 LA SITUATION ACTUELLE : ÉVOLUTION DEPUIS 1992

On reprend ici les éléments de synthèse dans le même ordre que celui qui prévalait dans l'étude de 1992. À chaque fois, on rappelle les conclusions principales en notant leur évolution depuis dix ans ainsi que les éléments nouveaux apparus depuis lors. Les cas particuliers dignes de mention sont soigneusement soulignés.

Le lecteur est invité à consulter l'annexe B qui identifie MRC par MRC les différentes composantes spécifiques de cette mise à jour.

3.3.1 Les flux de main-d'œuvre entre les MRC limitrophes et les provinces correspondantes.

1992 : *D'une façon générale les flux de main-d'œuvre entre les 18 MRC concernées et les provinces voisines sont assez marginaux par rapport aux flux totaux de toute la province, mais ils demeurent importants pour ces économies locales. Ils ne concernent que quelques secteurs particuliers de l'économie et plus spécifiquement quelques-unes des MRC. Un fait à noter est que ces migrations alternantes — départ au travail le matin et retour le soir — concernent presque exclusivement le sens Québec ? Ontario.*

2001 : Quelques changements qualitatifs pour les MRC très éloignées. Changements quantitatifs souvent notables. Exemples évidents en Outaouais, au Témiscamingue et en Gaspésie.

3.3.1.1 Le secteur forestier

- 1992 : *«Quelques groupes relativement peu nombreux opèrent en Abitibi ontarienne et au Nouveau-Brunswick»*
- 2001 : Pour un bon nombre de régions, le secteur forestier constitue l'une des sources principales de revenu des ménages. Il s'agit autant des activités reliées au bois d'ouvrage que de celles en rapport avec l'industrie des pâtes et papiers. Le Nord-Ouest du Québec (Abitibi-Price), Le Témiscamingue (Tembec) ainsi que les régions limitrophes du Nouveau-Brunswick (Irving et Fraser) sont concernées au premier chef.

Les législations plus souples que celles qui nous régissent actuellement permettraient à une certaine époque que les compagnies d'exploitation forestière puissent opérer sur de vastes territoires indépendamment de leur localisation pourvu qu'ils n'empiètent pas sur les terres des municipalités « organisées ». Cependant d'autres difficultés reliées à la récession qui se dessine, au maintien d'une certaine efficacité et à certains problèmes locaux mettent définitivement ce secteur forestier en péril pour le Québec. Les exemples du Témiscouata et du Témiscamingue sont révélateurs.

3.3.1.2 Le secteur minier

- **1992** : «*Des migrations temporaires Abitibi-Ontario en régression*»
- **2001** : «*Des migrations définitives dues à la fermeture des mines et aux différences légales qui pénalisent le travailleur québécois*»

Le secteur minier est un secteur en nette régression depuis de nombreuses années⁴. Depuis toujours, le mineur est un travailleur essentiellement nomade. Là encore, d'un point de vue historique et à l'instar des travailleurs des camps forestiers, le mineur s'établit temporairement là où la mine donne de l'emploi durant le temps où celle-ci demeure en opération.

Bon nombre de québécois des MRC d'Abitibi-Ouest et de Rouyn-Noranda ont été impliqués dans ce type de migration «semi-alternante ». Il convient de noter cependant que ces situations sont devenues de plus en plus marginales au fur et à mesure que le secteur des mines connaissait sa décroissance.

À l'heure actuelle à part l'implantation d'une nouvelle mine forestière frontalière sur le territoire de la MRC Abitibi-Ouest, le déclin du secteur minier n'a fait qu'empirer depuis trois ans, favorisant ainsi le départ de nombreux travailleurs en Ontario.

Le jeu inégal des cartes de compétences est aussi très pénalisant pour le résident du Québec.

3.3.1.3 Le secteur de la santé et de l'éducation

- **1992** : «*Quelques dépannages, ententes de services ou opportunités*»
- **2001** : «*Une situation qui semble nettement s'améliorer*»

On sait que la juridiction des services publics de la santé et de l'éducation relève des compétences provinciales. Il n'en demeure pas moins que certaines configurations géographiques et urbaines du territoire québécois obligent des municipalités à composer avec leur voisine. De plus en plus des ententes particulières sont prises selon les besoins, ceci d'une façon temporaire et parfois définitive. Des progrès ont été faits surtout dans Papineau, Argenteuil (Lachute) et Avignon.

Au niveau des déplacements de l'emploi cela reste cependant très peu significatif. On peut citer à titre d'exemple le cas d'une école de la MRC Témiscamingue louée par le Témiscamingue en Ontario mais avec du personnel québécois.

En ce qui concerne le secteur de la santé, les flux de main-d'œuvre qui semblaient parfois importants en 1992, ont fléchi dans la plupart des cas relevés. Ainsi les régions de l'Abitibi et du Témiscamingue bénéficient depuis 1995 d'un plan de redistribution des services de santé. Il convient de noter que plusieurs municipalités du Témiscamingue

⁴ On peut consulter à cet effet l'important travail réalisé par Laurent Deshaies (1978) à propos des villes minières du Québec.

éloignées, telle que celle de Témiscaming n'approuvent pas cette réforme. À ce titre, la proximité de North Bay demeure une belle opportunité. Une situation comparable mais impliquant moins de distance s'est développée entre les institutions hospitalières de Lachute (MRC Argenteuil) et de Hawkesbury (Ontario). Notons enfin que l'hôpital régional de Campbellton (Nouveau-Brunswick) attire plusieurs travailleurs des services de la santé en provenance de la MRC Avignon; cependant, l'augmentation des services offerts par le CLSC Malauze et ses points de service tend à renverser ce mouvement.

Synthèse – mise à jour 2001 : Les flux de mains d'œuvre ont changé. Positivement (santé) ou négativement (forêts) selon les secteurs considérés.

3.3.2 Les flux de biens et services entre les MRC limitrophes et les provinces correspondantes

- **1992** : *C'est au niveau des flux de biens et services qu'il faut chercher la véritable dépendance des MRC limitrophes concernées vis-à-vis des autres provinces. On doit distinguer les flux commerciaux des flux industriels, les flux de services publics et les flux liés aux activités touristiques.*
- **2001** : De nombreux liens se sont renforcés et le plus souvent dans les deux sens. Ainsi l'accroissement de la différence des taxes provinciales entre le Nouveau-Brunswick et le Québec a contribué à favoriser un meilleur équilibre des échanges commerciaux entre ces deux provinces. Les différences de tailles des marchés, parfois très grandes, imposent des lois économiques simples mais incontournables.

3.3.2.1 Les flux commerciaux de biens

- **1992** : *«Des échanges importants parfois très significatifs et qui sont véritablement révélateurs de l'interdépendance régions limitrophes-provinces voisines».*
- **2001** : *«Les échanges sont toujours importants, mais ils évoluent au gré d'une concurrence sans cesse changeante»*

C'est devenu un lieu commun que de parler du « magasinage hors-Québec ». Il s'agit cependant d'une image qui semble tout à fait justifiée et même de plus en plus renforcée pour plusieurs des 18 MRC (+ CUO) concernant cette étude.

Malheureusement, peu de chiffres (apparemment moins qu'en 1992) sont disponibles au niveau spécifique MRC ? province voisine. On dispose seulement de quelques études « maison » réalisées au niveau de ces MRC. Mais la plupart sont trop anciennes ou trop discutables d'un point de vue méthodologique. En revanche certaines comme celles réalisées pour la région du Témiscamingue ou du Témiscouata⁵ sont remarquables.

⁵ - Maryse Levesque et Nathalie Picard: «Le magasinage à l'extérieur de la région du Témiscouata», étude réalisée pour C.A.D.R.E., Août 1989, 66 p. (annexes)
- Présentation au CRDAT, MRC de Témiscamingue, 19/12/2000

D'une façon générale ces enquêtes révèlent que le phénomène de consommation en Ontario et au Nouveau-Brunswick est important et parfois suffisant pour perturber le tissu commercial intérieur. Ainsi par exemple, aucun centre commercial de moyenne importance n'existe présentement à Avignon ou encore au Témiscouata si ce n'est celui de Cabano.

Les raisons évoquées pour justifier ce magasinage à l'extérieur de la province concernent invariablement les prix, le choix et la qualité. Il est clair cependant que l'aspect «attirait de sortir de sa région» compte aussi pour une part non négligeable.

Ainsi, l'enquête de l'équipe «Rues principales» de Ville-Dégelis au Témiscouata, réalisée au printemps 1990 (non mise à jour) révèle qu'une somme de plus de 3 800 000 \$ à été dépensée par la population de Dégelis en alimentation au cours des douze mois précédents à l'extérieur de la municipalité. De ce chiffre, 860 000 \$ sont dépensés à l'extérieur de la province (Nouveau-Brunswick et États-Unis⁶). Ce chiffre représentait 9,3% des dépenses totales en alimentation. De même près de 1 274 000 \$ soit 49% des dépenses en habillement ont été faites cette fois-ci uniquement au Nouveau-Brunswick. En 2001, une reprise assez nette s'est réalisée grâce au développement d'une plus grande diversification. Le N.B. a aussi contré certains effets qui étaient négatifs de son côté, l'exemple des achats automobiles faits au Québec est révélateur.

Les fuites commerciales de l'Outaouais, nouvelle région pour cette étude, ont diminué mais sont encore de l'ordre de 325 000 \$.

Des enquêtes réalisées au niveau de toute la MRC Témiscouata est plus systématique, mais va dans le même sens.

Quatre autres MRC semblent concernées de très près par cette pratique du magasinage à l'extérieur : Abitibi-Ouest, Témiscamingue Pontiac et Argenteuil vis-à-vis de l'Ontario et Avignon vis-à-vis du Nouveau-Brunswick.

On serait naturellement tenté d'évaluer l'impact total de ce phénomène sur l'économie des MRC impliquées. Ce type d'étude dépasse largement le cadre du mandat confié, cependant, et à la lumière des enquêtes citées et des entrevues réalisées auprès d'observateurs concernés (journaux locaux et secrétaires-trésoriers des MRC), il ne fait aucun doute que dans les cas les plus aigus il s'agit de sommes dont l'ordre de grandeur se situe autour du milliard et demi de dollars.

Il convient enfin de signaler dans ce même ordre d'idées que les flux commerciaux limitrophes bien que déficitaires pour le Québec ne se font pas à sens unique et leur

-
- Plan stratégique 1999 – 2003 de développement de l'Abitibi-Témiscamingue, 1998.
 - «Rapport étude de marché» réalisé par l'équipe «Rues principales», avril, mai 1990, projet.
 - Défi 89. Malheureusement ces études n'ont, à ce jour, jamais fait l'objet de mise à jour.

⁶ Le cas du Témiscouata est particulier en raison de la configuration des frontières. La ville d'Edmundston est située à quelques kilomètres du Québec et se trouve également située sur la ligne des États-Unis, en face de Madawaska. Une double opportunité pour les gens du Témiscouata!

contrepartie ontarienne contribue à renforcer les liens de dépendance et d'association informels.

3.3.2.2 Les flux industriels de biens

- **1992** : «*Seul le secteur forestier semble véritablement concerné*»
- **2001** : «*Cette tendance est confirmée et parfois renforcée, le secteur de la construction est également largement impliqué.*»

Les flux dominants, dans un sens comme dans l'autre, sont en étroite relation avec les secteurs cités au niveau des flux de main-d'œuvre. Il s'agit principalement du secteur forestier, des secteurs situés immédiatement en aval de celui-ci (pâtes et papier et bois d'ouvrage) et celui de la construction. Là encore, le Nord-Ouest et l'Est du Québec sont largement concernés. Ces flux sont généralement défavorables pour le Québec.

3.3.2.3 Les flux de services publics

- **1992** : «*Quelques ententes de services souvent fort utiles*»
- **2001** : «*Une autonomie croissante de la part du Québec*»

- Les services de santé

On a observé en 1992 qu'à l'exception de la MRC Vaudreuil-Soulanges qui bénéficiait de la proximité évidente de Montréal, les MRC limitrophes devaient à de nombreuses reprises avoir recours aux services spécialisés dispensés dans les centres hospitaliers des provinces voisines et ce parfois sans qu'il n'y ait d'ententes de services avec la RAMQ. Les mouvements inverses étaient rarement observables. À ce chapitre, les MRC les plus concernées étaient celles de Témiscamingue, Argenteuil, Témiscouata et Avignon.

À l'heure actuelle, la situation a nettement évolué dans le sens d'une plus grande autonomie du Québec et parfois d'une réciprocité, mais il reste encore beaucoup de chemin à parcourir pour les cas graves ou plus spécialisés. Ainsi, l'agrandissement récent du CLSC Malauze (Matapédia, MRC Avignon) permet de récupérer des places que l'hôpital de Campbellton réservait grâce à une entente spéciale aux résidents de la MRC d'Avignon.

- Les services éducatifs

Peu de changement sont observables par rapport à l'étude de 1992. Seul le niveau universitaire est digne de mention. Ce qui est normal à ce niveau où l'importance de la proximité est considérablement réduite. Les étudiants n'hésitent pas à se rendre soit dans les grandes villes ou bien même aux États-Unis ou en Europe. Mais ce phénomène est normal et non spécifique aux MRC concernées par cette étude.

3.3.2.4 Les flux de tourisme

- **1992** : «*Des chalets ontariens en territoire québécois*»

- **2002** : «Une évolution de ce phénomène»

Au chapitre du tourisme c'est surtout du côté des chalets et résidences secondaires qu'il faut porter l'attention. Ainsi, l'Abitibi-Ouest possède sur des municipalités telles que Duparquet ou Rapide-Danseur ou encore sur ses territoires non-organisés de nombreux chalets appartenant à des résidents ontariens (estimations d'environ 650 chalets, soit 60% de la totalité). Mêmes observations pour les MRC Témiscamingue, Pontiac, Papineau et dans une moindre mesure Témiscouata, Avignon et les Collines de l'Outaouais.

En 2001, ce phénomène a évolué en raison de la situation économique d'ensemble et aussi en raison de l'incertitude, très réduite, face à la souveraineté.

3.3.2.5 Les ententes particulières

- **1992** : «Des schémas d'aménagement souverains»

- **2001** : «Une pratique qui parfois fonctionne, mais qui parfois...»

On a observé en 1992, pour quelques MRC, des problèmes particuliers de dépendance réciproque. Le cas de la MRC Témiscamingue et du désenclavement de son lac était connu. Le schéma d'aménagement de la MRC tenait compte en 1992 de cette problématique de concert avec les municipalités ontariennes voisines. Le cas de l'exploitation de certaines rivières à saumon nécessite encore aujourd'hui des ententes particulières entre les municipalités interprovinciales.

De même on a pu observer au sein de plusieurs MRC le désir d'obtenir des ententes particulières par rapport à leur problème souvent unique et donc particulier. Ces gens ne contestent plus des règlements qui peuvent être bénéfiques pour l'ensemble du Québec. En revanche, ils aimeraient que des exceptions remplacées ou non par des ententes particulières soient autorisées. Avignon, Témiscamingue, Témiscouata ou Argenteuil sont dans ce cas et ne se sont jamais concertés à ce sujet.

Une autre action développée simultanément par au moins trois de ces MRC limitrophes concernent la réclamation de la création d'une zone franche (ou zone neutre) au sein de leur région. Une telle zone permet d'exonérer les résidents de toutes les disparités négatives qui les frappent par rapport à leur voisine; ceci au niveau des taxes, des salaires minimum, des règlements, etc. Ainsi les MRC de Témiscamingue, la CUO et celle d'Avignon. Cette idée est exploitée en Europe depuis plus de deux siècles et commence à tomber en désuétude en raison de la chute des barrières douanières dans ce coin du monde. La zone franche de la région française entourant Genève (Suisse) est un exemple de ce qui fonctionne encore assez bien.

Si les MRC ont été en mesure d'établir et de suivre leur schéma d'aménagement indépendamment de contraintes spécifiques que la configuration des lieux ou encore l'histoire auraient pu leur imposer, il est remarquable d'observer les interrelations constructives qui se réalisent avec de plus en plus de succès à un niveau micro-régional et de plus en plus local.

3.3.2.6 Une synthèse des liens de dépendance effectifs

À l'issue de cet inventaire relativement exhaustif⁷ et remis à jour pour 2001, il est intéressant de constater la relative stabilité des liens de dépendance tant par leur localisation que par leur nature et leur importance. Quelques changements significatifs sont à noter cependant.

- Les cas de dépendances marginales

Il s'agit des MRC pour lesquelles la frontière avec la province voisine n'a pas de véritable signification socio-économique en raison de l'éloignement ou de l'absence de réseau de communications.

Toujours dans le sens Nord-Ouest ? Sud ? Nord-Est, il s'agit des MRC suivantes (à part Caniapiscou, pas de changement par rapport à 1992):

- 1- MRC Le-Haut-Saint-Laurent
- 2- MRC Rimouski-Neigette
- 3- MRC La Mitis
- 4- MRC Sept-Rivières
- 5- MRC Minganie

On y signale quelques possibilités d'échanges au niveau des travailleurs forestiers (rarement industriel) ou encore le partage d'une rivière à saumon. Aucun lien digne de mention n'est à signaler dans ces cas-là.

Cette situation n'a pas connu une évolution significative depuis cinq ans.

- Les cas de dépendances moyennes

On retrouve dans cette catégorie la plus grande partie des MRC concernées par cette étude. Il peut s'agir de MRC dont les liens majeurs sont naturellement tournés vers des grands centres québécois ou encore de MRC dont l'éloignement de leur frontière avec la province voisine rend difficile toute dépendance intensive. Ce sont aussi celles qui n'ont que quelques opportunités valables sur le territoire voisin sans que celui-ci constitue une proximité vitale.

Les MRC concernées sont dans l'ordre retenu:

- 1- MRC Abitibi-Ouest
- 2- MRC Rouyn-Noranda
- 3- MRC Pontiac
- 4- MRC Papineau
- 5- MRC Argenteuil
- 6- MRC Vaudreuil-Soulanges
- 7- MRC Îles-de-la-Madeleine

⁷ On renvoie le lecteur à l'annexe B qui relate avec plus de détails la synthèse des entrevues effectuées pour chacune des MRC.

- 8- MRC Caniapiscau
- 9- MRC Municipalité de la Côte-Nord-du-Golfe-Saint-Laurent

Il s'agit dans la plupart des cas de liens de dépendance ayant trait aux services publics et dans une certaine mesure aux échanges commerciaux (magasinage). Les deux cas particuliers de la MRC Îles-de-la-Madeleine et de la Municipalité de la Côte-Nord-du-Golfe-Saint-Laurent ont été relaté dans l'étude de 1992⁸. Caniapiscau « monte » à ce niveau en raison des ententes industrielles et touristiques.

- Les cas de dépendances majeures

En 1992, on observait trois MRC fortement dépendantes des provinces voisines et ce pour des raisons historiques combinées de proximité d'opportunités et d'éloignement des grands centres québécois. Ces trois MRC sont toujours au premier rang mais bien sûr derrière la CUO et la MRC Collines de l'Outaouais qui n'étaient pas considérées en 1992. Il s'agit donc dans l'ordre géographique retenu:

- 1- MRC Témiscamingue
- 2- MRC Collines de l'Outaouais
- 3- C.U.O.
- 4- MRC Témiscouata
- 5- MRC Avignon

À l'heure actuelle cette mise à jour confirme que ces cinq MRC vivent à bien des égards en étroite dépendance avec la province voisine. L'Ontario ou le Nouveau-Brunswick sont omniprésents au niveau des échanges commerciaux, industriels et de services. L'intégration est quasi totale, une frontière est impensable et souvent, quand nous l'évoquons, cela faisait sourire d'incrédulité.

Assez loin derrière, la MRC Argenteuil occupe le sixième rang en terme d'interdépendance relative.

Synthèse – mise à jour 2001 : Le classement n'a pratiquement pas bougé. Les régions limitrophes d'Ottawa viennent naturellement en tête pour la dépendance socio-économique. À l'intérieur de ce classement, on a pu observer quelques changements ou essais de modifications majeures (zones franches), mais rien de significatif pour résoudre cette problématique de dépendance.

3 – 4 ÉLÉMENTS D'UN SCÉNARIO PROBABLE

En 1992, nous écrivions en tête de ce chapitre :

Compte tenu du contexte actuel et des nombreux impondérables liés aux composantes politiques qui gouvernent la réflexion sur le futur statut du Québec et qui continueront a posteriori de présider le climat dans lequel s'effectueront les futures relations économiques Québec-Canada, nous

⁸ Voir détails dans annexe B.

prétendons qu'il n'existe pas ici de scénario économique véritablement articulé qui soit «prédictible» et muni d'une forte probabilité d'apparition.

À cette époque trop d'inconnus et de nombreuses indéterminations ne permettaient pas d'élaborer un scénario qui puisse être doté d'une probabilité d'apparition conséquente. Depuis 1995 (référendum) plusieurs de ces indéterminations ont été levées. Ainsi, il est clairement accepté que dans le cas d'une souveraineté, l'association économique avec le reste du Canada devra nécessairement être maintenue.

À ce titre il est remarquable d'observer dans une même région comment une même éventualité peut être perçue différemment au niveau de ses conséquences. Ainsi, par exemple, au Témiscouata et au Témiscamingue, les responsables s'entendent pour reconnaître que l'accession du Québec à la souveraineté constituerait un frein plus ou moins grand aux échanges à court et parfois à moyen termes. Cependant, pour plusieurs, ceci permettrait de promouvoir le développement de la région en favorisant la création d'une économie de remplacement. Pour d'autres ce serait l'asphyxie de la région.

A priori les deux groupes ont raison et chacun d'eux pourrait se référer à une théorie précise argumentée de faits antérieurs observables quelque part dans le monde. Seule une étude complète et coûteuse, à la fois sectorielle et régionale, pourrait trancher avec plus de certitude ce type de question.

Cela signifie donc que tout diagnostic et régime curatif proposés doivent être assortis de nuances importantes et des circonspections qu'impose l'honnêteté intellectuelle.

Dans le cas qui nous préoccupe, on se contentera donc à la lumière de l'inventaire dressé des dépendances «MRC limitrophes ? provinces voisines », de l'actuelle mise à jour et compte tenu de l'hypothèse de travail retenue⁹ de réitérer avec certaines nuances le scénario d'ensemble développé en 1992. Certes sa probabilité d'apparition, inévaluable, est nécessairement liée à un *corpus* d'hypothèses que déjà dans une réflexion de 1995 nous jugions réaliste. Ce *corpus*, très large, demeure en 2001 très peu restrictif face au futur.

3.4.1 Les tendances lourdes : les quatre hypothèses additionnelles de travail de 1992 sont toujours applicables.

Différentes hypothèses concernant l'avenir des échanges inter-provinciaux ont déjà été émises dans le cadre d'études sur la problématique de l'avenir politique et constitutionnel du Québec¹⁰. Quatre hypothèses étaient retenues dans notre étude de 1992 :

⁹ Énoncée en page 17 de ce texte.

¹⁰ Les études pertinentes et les plus récentes sont consignées dans les documents publiés par la Commission sur l'Avenir Politique et Constitutionnel du Québec (1991).

3.4.1.1 Hypothèse 1 : Les changements technologiques provoquent et accélèrent la mutation des espaces économiques.

Il s'agit d'une hypothèse encore communément admise au niveau québécois, canadien et international, les travaux de P.P. Proulx¹¹, ceux de l'INRPME ou encore de B. Vermot-Desroches¹² convergent à partir de différentes problématiques vers cet énoncé. La progression vertigineuses des NTIC¹³...

3.4.1.2 Hypothèse 2 : La proximité géographique ne constitue plus nécessairement un préalable à l'échange et à la dépendance économique.

Les chiffres présentés plus haut à propos de l'évolution du commerce Québec - reste du Canada établissent un déclin relatif de l'importance de l'Ontario (sauf quelques exceptions). En revanche les provinces de l'Atlantique semblent se rapprocher tendanciellement du Québec; en 1995 ces considérations étaient déjà confirmées.

3.4.1.3 Hypothèse 3 : Les liens économiques historiques et naturels Nord-Sud ont une propension à s'accroître.

On sait que le développement Est-Ouest a été d'un point de vue historique provoqué par les gouvernements canadiens qui se sont succédés depuis 1867, la National Policy et l'histoire du Grand-Tronc ne sont que deux exemples parmi d'autres. Les chiffres mis en évidence dans plusieurs études (*i.e.* Proulx et Cauchy 1993) confirmaient cet état de fait. Ces liens Nord – Sud se confirment naturellement avec les États – Unis.

Pour ce propos et à titre d'exemple, la MRC Le-Haut-Saint-Laurent conçoit sa dépendance et ses liens de proximité d'abord et avant tout avec l'État de New-York et non avec la ville de Cornwall (Ontario) qui lui est pourtant contiguë (mais de l'autre côté du Fleuve).

3.4.1.4 Hypothèse 4 : Les spécificités régionales de certaines MRC limitrophes imposent des liens de dépendances «inaltérables» qui, au delà de la simple socio-économie, empiètent largement sur des aspects profondément culturels.

Au cours des nombreuses entrevues effectuées tant en 1992 qu'en 1995, il est remarquable d'observer en 2001 à quel point certaines MRC accueillait avec scepticisme l'objet même de cette étude. Il s'agit naturellement et principalement des

11 Cf par exemple P.P.Proulx, « La globalisation des marchés et l'évolution de l'espace économique du Québec. Examen de ses exportations et importations interprovinciales et internationales ». Texte présenté au colloque 1991 de l'ASRDLF « Nouvelles activités nouveaux espaces », 3 septembre 1991, Montréal, p.55 et suivantes.

12 Cf B. Vermot-Desroches, «L'impact des changements technologiques sur la redistribution des cartes scolaires, l'exemple de deux pays africains» in «Prévision de la clientèle universitaire pour les institutions Rwandaises et Tchadiennes», UQTR et UNESCO, Oct. 1991 – Mai 1997.

13 Voir note page 14

MRC classées plus haut comme «cas de dépendances majeures» (cf. en page 35). Les différentes personnes impliquées dans le développement de ces régions ne peuvent concevoir qu'un changement de statut pour que la province de Québec puisse perturber les marchés et interrelations déjà en place. En d'autres termes on nous a souvent sorti ce vieux *leitmotiv* : « Oui à une certaine souveraineté (qui reste à définir) mais non à l'abandon des associations déjà implantées depuis longtemps ». Ce point a été réitéré de nombreuses fois au cours des entrevues et visites effectuées dans le cadre de cette mise à jour.

À plusieurs reprises au cours de cette mise à jour, les gens des MRC de Témiscouata et d'Avignon nous ont fait valoir le fait que les régions limitrophes font presque toujours partie du même lieu d'appartenance et que d'un point de vue culturel l'ensemble formait un tout indissociable. Il est remarquable de constater le nombre important de familles acadiennes installées depuis longtemps dans des municipalités comme Nouvelle, Carleton ou Dégelis et Cabano.

Dans ces cas précis, l'accession du Québec à une souveraineté même relative est redoutée comme un élément de discord et d'incompréhension de nature à exacerber des tensions déjà latentes à l'intérieur de la région «élargie».

Au Témiscamingue, ces craintes sont aussi manifestées parfois avec plus de vigueur. À cet égard, il est clair que l'« unité régionale » de part et d'autre de la ligne est moins évidente qu'en Gaspésie. À titre d'exemple, le chapitre deux du mémoire déposé à la Commission régionale d'Abitibi-Témiscamingue en 1995 sur l'avant-projet de loi sur la souveraineté du Québec par la MRC de Témiscamingue, la Société de développement du Témiscamingue et le centre de santé Sainte-Famille de Ville-Marie s'intitule : *le Témiscamingue québécois et ontarien : un mariage de raison*¹⁴.

3.4.2 Le type de souveraineté envisagée.

Le mandat de cette mise à jour diffère tout à fait des études de 1992 et de 1995. Nous devons considérer maintenant un Québec qui pourrait accéder un jour à une souveraineté relative, assortie d'une association non pas restreinte mais très large et ouverte avec le reste du Canada. Peut être quelque chose de comparable avec ce qui caractérise un Canton Suisse. On s'impose de demeurer dans ce cadre suffisamment général afin d'éviter d'avoir à envisager tous les cas de figures possibles, mais pour l'instant peu probables, qui rendraient rapidement l'analyse confuse.

Il est clair *a contrario* que si l'association actuelle devait être maintenue, nous anticiperions alors que les *statu quo* « interrégionaux-interprovinciaux » établis à ce jour se maintiendraient ou au mieux se renforceraient. Mais dans pareil cas, ils évolueraient indépendamment du statut du Québec.

14 La MRC de Témiscamingue, la Société de développement du Témiscamingue et le centre de santé Sainte-Famille de Ville-Marie : Mémoire déposé à la Commission régionale d'Abitibi-Témiscamingue sur l'avant-projet de loi sur la souveraineté du Québec, février 1995, 19 pages.

3.4.3 Les conséquences envisageables, le certain et le probable.

De l'inventaire dressé tant quantitatif que qualitatif, et compte tenu du type de souveraineté envisagé, il ressort un certain nombre d'évidences advenant un changement quelconque du statut du Québec, et ceci quel que soit ce changement. Il s'agit de ce que nous appelions en 1992 le «certain » ou, à tout le moins, du «très probable ». D'autres conséquences demeurent envisageables mais dépendent des différentes modalités d'application d'un éventuel changement de statut : s'agirait-il d'une souveraineté totale et inconditionnelle accompagnée d'un protectionnisme renforcé ou plus probablement d'une «souveraineté-association «à la 1980 » accompagnée d'un exercice de représailles temporaires de la part du reste du Canada ?

Dans cet esprit, nous l'écrivions déjà en 1992 et 1995, il faut aussi tenir compte que de part et d'autre les réactions possibles se feraient probablement à deux niveaux: 1) il y aurait d'abord des réactions immédiates, émotives; 2) il y aurait ensuite les réactions plus durables qui, à long terme, remodeleraient la structure des régions de part et d'autre des lignes frontalières.

3.4.3.1 *Le certain*

Les éléments certains sont ceux qui font partie des acquis, d'un *statu quo* désiré. On y retrouve notamment:

- **1992** : «Des relations privilégiées de bon voisinage bien ancrées».
- **2001** : «Inchangé, sauf quelques renforcements»

Si les relations de bon voisinage sont, dans la plupart des cas, bien ancrées, cette mise à jour effectuée en période neutre (non référendaire) révèle *in situ* une propension évidente à se dégrader advenant la sortie du Québec de la fédération canadienne. Les échanges commerciaux ne seraient pas ou peu affectés puisque le rationnel économique devrait globalement l'emporter. Cependant, le style et la «tenue » des relations de bon voisinage seraient définitivement affectés.

Il ressort très nettement que les responsables économiques, et probablement une grande partie de la population, placent le débat politique et constitutionnel en marge de leurs intérêts socio-économiques. Dans bien des cas une vie de région est créée et celle-ci se place délibérément dans l'esprit des gens au dessus de toute autre mêlée, mais bien sûr, la problématique due à la proximité demeure.

Un cas est celui qui unit la sous-région de Pointe-à-la-Croix, Matapédia, Escouminac, Nouvelle, Carleton (MRC d'Avignon) et la ville de Campbellton au Nouveau-Brunswick. Un autre cas assez fort concerne les liens importants qui unissent Lachute et surtout Grenville (MRC Argenteuil) et Hawkesbury francophone à plus de 85%.

- **1992** : «Des relations commerciales maintenues à moyen et long terme».
- **2001** : «Confirmé, avec encore plus de relations commerciales»

Quel que soit l'avenir politique et constitutionnel du Québec les échanges commerciaux seront maintenus en l'état *toute chose égale par ailleurs*. En 1992, on estimait que même un contrôle douanier ne pouvait pas être plus pénalisant que le contrôle actuel qui existe entre le Canada et les États-Unis — concurrence oblige — et que tout contrôle excessif imposé sous l'impulsion du court terme imposerait une spirale de représailles protectionnistes qui irait à l'encontre des intérêts communs et à l'encontre des relations privilégiées établies de longue date.

Une bonne partie des fuites commerciales sont récupérables et demeure un potentiel tout à fait exploitable dans la MRC pour autant que l'entrepreneurship régional soit valorisé.

3.4.3.2 *Le probable*

D'autres conséquences pouvant aller dans le sens du changement dépendent au premier chef du type de renouveau que l'on voudra bien donner au statut du Québec.

- **1992** : «*Une absence d'association ne peut-être que de courte durée*».

- **2001** : «L'absence d'association n'est pas envisagée»

Le mandat même de cette mise à jour commandait explicitement qu'une absence d'association soit exclue de l'environnement de la recherche. En 1992, au contraire, nous devions même envisager la possibilité d'une rupture totale et identifier les postes frontaliers qui seraient à envisager.

Au cours de cette mise à jour, les personnes consultées admettent pour la plupart que le maintien d'une association économique ou socio-économique est définitivement incontournable. Dans tous les cas, si une rupture même temporaire était imposée de la part des autres provinces, il est peu probable que cette rupture puisse s'imposer de façon réaliste dans le cas des régions limitrophes étroitement imbriquées avec les vis-à-vis de ces autres provinces.

- **1992** : «*Il est incertain que les flux de main-d'œuvre puissent être maintenus* »

- **2001** : «Cette incertitude est très atténuée, et inquiète encore le secteur forestier »

Cette mise à jour confirme l'inquiétude qui règne encore dans les secteurs forestier et de la construction à cet égard. Les MRC du Témiscamingue et du Témiscouata le manifestent clairement et déplorent le peu de prospective que les gouvernements en place font vis-à-vis de cette situation.

La portée de ce phénomène est naturellement limitée puisque les flux actuels ne concernent de façon significative que les secteurs forestier, minier et de la construction. Il demeure cependant que plusieurs municipalités ne vivent principalement que de ces secteurs.

- **1992** : «*Il est incertain que les flux industriels puissent être maintenus*».

- **2001**: « Cette incertitude est toujours ressentie, mais pour d'autres raisons »

Les remarques formulées en 1992 ont pu être largement confirmées par bon nombre de personnes interrogées à ce sujet. On reconnaît cependant que notre position de client peut contrebalancer une partie des effets pervers.

3.4.4 Les cas particuliers à considérer en priorité



Outaouais

Avignon - Campbellton

Témiscamingue

Témiscouata

Source : sites WEB du Ministère des régions

L'inventaire des liens de dépendance entre le Québec et ses régions voisines révélait en 1992 un certain nombre de points chauds qui devraient être considérés en priorité advenant un changement de statut avec ou sans association. En 2001, ces mêmes points chauds ressortent des diverses entrevues et rencontres que l'on a menées par téléphone ou sur le terrain. Les réactions sont cependant beaucoup plus nuancées et parfois elles sont mêlées d'un brin d'humour.

Par ordre d'importance on pourrait les classer :

- 1) CUO (220 000 hbts) : Chaque jour près de 40 000 personnes vont travailler en Ontario.

- 2) MRC Témiscamingue (17 000 hbts): *idem* à 1) avec en plus les investissements ontariens en termes de résidences secondaires.
- 3) MRC Avignon (14 000 hbts): *idem* à 1) sauf en ce qui regarde les services publics (santé).
- 4) MRC Témiscouata (25 000 hbts): Des liens qui semblent omniprésents dans les secteurs commerciaux, industriels, de main-d'œuvre et d'une façon moindre des services.
- 5) MRC Abitibi-Ouest
- 6) MRC Pontiac
- 7) MRC Argenteuil

On y observe également des liens socio-économiques déjà décrits et qui sont de nature à être perturbés par les réactions Ontariennes suite à un changement éventuel de statut pour le Québec.

La MRC des Îles-de-la-Madeleine est un cas à part décrit dans l'annexe B. On doit cependant la considérer parmi ces régions isolées qui dépendent étroitement d'une ou plusieurs provinces voisines.

3.4.5 Les solutions à envisager (recommandations)

Cet exercice mené en novembre 2001 n'a qu'une signification très théorique, mais peut aider à mener une réflexion plus globale sur la relativité de la province de Québec par rapport au reste du Canada. D'une façon générale, nous réitérons les éléments de solution avancés en 1992. Ceux-ci n'ont rien de miraculeux et sont communs à toute région périphérique à la recherche de son développement économique. Ils concernent essentiellement une vigoureuse prise en main locale à tous les échelons accompagnées d'un support judicieux de la part des pouvoirs publics.

Les solutions à envisager sont donc celles qui devraient venir suppléer aux interruptions partielles (et parfois momentanées) dans les relations MRC - province voisine. Ces solutions devraient opérer à partir des deux niveaux distincts déjà mentionnés en 1992:

- *Au niveau micro-régional : il s'agirait de favoriser l'adaptation au changement en permettant aux localités touchées de retrouver leur équilibre socio-économique. Concrètement, il conviendrait de fournir ou de renforcer leur autonomie en matière de services publics surtout en ce qui regarde la santé l'éducation et les services sociaux; il conviendrait également de favoriser l'entrepreneuriat local et de renforcer la compétitivité au moyen des techniques habituelles telles que les subventions au démarrage, la réorientation professionnelle, etc.*

- *Au niveau national : il serait du devoir du gouvernement d'un nouveau Québec plus souverain et toujours associé de s'occuper en priorité des régions les plus directement concernées par un tel changement. Dans ce sens, et surtout si une véritable association tardait à venir, on devrait naturellement s'attendre à une redistribution importante de nos rapports de dépendance vis-à-vis de l'extérieur et partant, à une reconfiguration au moins partielle de nos économies régionales.*

Les régions limitrophes alors devenues régions frontalières deviendront par la force des choses encore plus périphériques et devront être prises en considération de façon prioritaire. Cela devrait se traduire en un usage judicieux des programmes d'aide au développement régional et non en une mise sous tutelle.

Ces solutions reviennent à un encouragement de la «base» locale favorisés par une aide plus directe du pouvoir central.

4 – NOUVELLES CONCLUSIONS ET SYNTHÈSES

4 – 1 DES CONCLUSIONS MOINS LAPIDAIRES MAIS QUI DEMEURENT CLAIRES

La grande conclusion formulée en 1992 s'énonçait de façon lapidaire :

- **1992** : *«Les régions limitrophes veulent conserver la libre-circulation des personnes, des biens et des services c'est-à-dire l'accès aux marchés voisins, mais en général, elles n'en dépendent pas d'une façon vitale.»*

En 2001 l'information a été recueillie souvent près de nouveaux représentants, mais aucune contradictions n'est observable *vis-a-vis* des «anciens ». On peut maintenir *in extenso* cette conclusion en la nuancant toutefois :

- **2001** : *«Les régions limitrophes considèrent un éventuel changement de statut du Québec souvent avec une bonne incrédulité et considèrent le plus souvent cet improbable événement comme quelque chose d'inutile, quelque chose qui ne leur apporterait pas des changements significatifs à long terme. Les pratiques en place d'échanges et de bon voisinage sont devenues structurelles».*

Il est intéressant de noter que cette perception est partagée par des personnes aux responsabilités diverses et d'horizons politiques parfois opposés. Plusieurs répondants se sentent déchirés entre leur aspiration nationaliste et les réalités

régionales qui font de ces régions limitrophes des entités territoriales tout à fait à part : en termes d'appartenance elles appartiennent simultanément à deux provinces appelées à devenir peut-être étrangères.

1) **1992** : *«Une analyse quantitative d'impact global est possible mais complexe et nécessiterait beaucoup d'hypothèses de départ».*

2001 : Idéalement, et nous l'évoquions en 1992, une analyse d'impact quantifiée est tout à fait souhaitable. À ce titre le lecteur pouvait sans doute être déçu de ne pas voir en conclusion apparaître un chiffre précis quantifiant les retombées d'un changement de statut du Québec, au niveau des régions limitrophes. Ce type d'étude est théoriquement réalisable à l'intérieur de certaines limites de précision; il conviendrait cependant de préciser le cadre du mandat et plus spécifiquement de définir en détail ce que serait dans les faits ce changement de statut ainsi que les règles du jeu concernant l'association économique.

Une extrapolation grossière effectuée sur la base des quelques études actuellement disponibles et prenant en considération les seuls liens d'échanges de biens et services et de main-d'œuvre qui pourraient être perturbés conduit rapidement à une évaluation globale qui dépasse les cinq milliard de dollars.

2) **1992** : *«Les responsables politiques et administratifs de ces régions limitrophes ainsi que les agents économiques principaux considèrent la problématique de l'accession du Québec à la souveraineté avec le plus grand sérieux, parfois avec inquiétude mais cependant sans véritable sentiment de panique».*

2001 : Certes, l'information recueillie dans le cadre de cette mise à jour peut être sensiblement biaisée par le fait que nous sommes en période « éteinte ». Il se dégage cependant certaines tendances qui semblent s'imposer sans équivoque. Entre autres choses, les personnes interrogées réitèrent clairement les désavantages relatifs que leur impose leur situation périphérique ainsi que du peu d'attention que leur portent les pouvoirs publics.

Ces personnes ont participé aux entrevues avec empressement et le plus souvent munies d'une documentation riche et adéquate. À quelques exceptions près, elles n'ont généralement manifesté aucune inquiétude sérieuse sur les futurs envisageables. On sentait nettement un dynamisme évident tourné vers la recherche d'un auto-développement. Si ce développement peut continuer à se promouvoir de concert avec la province voisine alors tant mieux pour ces régions.

3) **1992** : *«Les responsables souhaitent sans aucune ambiguïté le maintien de la libre circulation des personnes, des biens et services et des capitaux dans le périmètre limitrophe de leur région».*

2001 : En 1992, il s'agissait là d'une volonté clairement exprimée et sans équivoque possible. Plusieurs personnes s'étaient déclarées souverainistes, voire indépendantistes de la première heure et au premier degré¹⁵, mais chacune d'elle souhaitait que sa région puisse continuer à commercer et échanger avec sa voisine. Confrontées à ce paradoxe apparent, les personnes réagissaient en arguant au sujet de la continuité naturelle de certaines régions. La présente mise à jour confirme cet état de fait.

4) **1992** : *«L'accession du Québec à la souveraineté dans un contexte de non-association n'aurait de retombées socio-économiques significatives que dans un nombre restreint de régions.»*

2001 : Le mandat de cette mise à jour et les réactions de la plupart des personnes interrogées rendent en 2001 cette conclusion tout à fait périmée.

5) **1992** : *«À court terme, les régions limitrophes les plus impliquées subiraient de façon certaine des pénalisations socio-économiques dérangeantes mais non déstabilisantes.»*

2001 : En 1992, nous mentionnions qu'une pénalisation socio-économique se mesurait par rapport à une situation régionale d'ensemble et de base. Ainsi le rappel de quelques travailleurs forestiers serait catastrophique pour les familles impliquées mais ne pourrait pas être de nature à déstabiliser la région concernée.

Dans ce sens, on n'observait pas de situation, même sous-régionale (municipale) où l'on serait en présence d'une dépendance cruciale et tout à fait incontournable vis-à-vis de la province voisine. Il y aurait certes dans le pire des cas des solutions temporaires et immédiates à mettre en place notamment au niveau des services.

En 2001, cette conclusion est maintenue.

6) **1992** : *«À moyen et long terme, ces régions limitrophes les plus impliquées seraient moins pénalisées que leurs contre-parties de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick.»*

2001 : La mise à jour de cette étude tend à infirmer cette conclusion. Certes, il est clair que la relation de client entretenue par les régions québécoises avec leur province voisine pénaliserait ces autres provinces advenant un changement de statut du Québec. Cependant, le contexte actuel de

15 Il s'agit naturellement de déclaration fortuite et volontaire puisque ce type de question plus personnelle n'était nullement abordé au cours de l'entrevue.

chômage et de crise économique généralisés permettrait aux régions limitrophes correspondantes de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick de se ressaisir probablement beaucoup plus vite. Il convient en effet de considérer le niveau de développement économique plus avancé de ces régions ainsi que la capacité de leur potentiel industriel à récupérer une bonne partie de la main d'œuvre forestière et de la construction.

7) **1992** : *«Un certain nombre de cas particuliers seraient à prendre immédiatement en considération si l'on veut éviter certaines tensions sociales potentielles».*

2001 : Ces cas particuliers «plus aigus» concernent l'Outaouais et les trois MRC Témiscouata, Témiscamingue et Avignon. Il s'agit des avantages actuellement retirés des pratiques de magasinage et de l'usage de certains services publics dans les municipalités d'Edmundston, de Campbellton ou de New Liskeard.

On maintient cette conclusion en 2001 mais pour des raisons qui ont évolué. L'usage des services publics s'est considérablement amoindri depuis dix ans. C'est ainsi, par exemple, que les fameux «lits québécois» de Campbellton étaient rapatriés en 1995 au CLSC Malauze de Matapédia (MRC d'Avignon). En revanche, nous le mentionnions plus haut, certaines municipalités dont l'économie relève de ressources forestières pourraient se retrouver dans une situation très précaire advenant une réaction protectionniste des provinces voisines.

4-2 RECOMMANDATIONS

En 1992 nous formulons les trois recommandations suivantes :

1) **1992** : *«En tout état de cause la spirale-représailles qu'engendrerait une non-association ne devrait être ni initiée ni suivie par le Gouvernement du Québec».*

2001 : Actuellement cette recommandation tombe presque caduque. Elle demeure en tous cas très théorique et bien sûr toujours valable

2) **1992** : *«Un certain nombre de cas particuliers doivent d'ores et déjà être pris en considération si l'on veut éviter certaines tensions sociales».*

2001 : Compte tenu de ce qui vient d'être dit, ces cas particuliers demeurent et sont un peu plus nombreux.

3) **1992** : «Une étude d'impact devrait être menée en profondeur au niveau de la CUO, des MRC d'Avignon, du Témiscouata et du Témiscamingue».

2001 : Cette recommandation est maintenue pour d'autres raisons que celles qui prévalaient en 1992. La dépendance frontalière de ces MRC devrait être gérée avec plus de rationalité, moins de volonté de les aligner sur le reste du Québec et donc en considérant la mise en place d'une possibilité de considérer des cas particuliers.

Éléments Bibliographiques

Les références de bases parfois plus théoriques sont incluses dans la version de base de 1992.

Les statistiques sont les plus récentes que Statistiques Canada, l'ISQ et les différents ministères impliqués ont pu nous donner. Certains calculs ont été effectués par l'équipe de recherche (signalé dans le texte).

Les tableaux ou images qui ne sont pas réalisés par l'équipe de recherche ont leur source de provenance également indiquée.

Une quantité très importante de documents publics, d'analyses et d'études « maison » nous ont été donnés par les MRC concernées. Leur recension exhaustive serait très lourde et probablement inutile. Cependant, nous les tenons à disposition au besoin.

✘ ✘

A N N E X E A

RÉPARTITION DES DESTINATIONS DES EXPÉDITIONS DES PRODUITS MANUFACTURIERS DU QUÉBEC (1987)

M I S E À J O U R novembre 2 0 0 1

PRÉSENTATION:

Cette annexe donne sous d'autres formes les destinations des expéditions des entreprises manufacturières du Québec.

L'information est tirée principalement des données de l'ISQ les plus récentes à notre disposition (surtout 1997).

Il s'agit en fait de données fondées sur l'enquête de Statistique-Canada puis consolidées et désagrégées sur la base de l'information recensée par l'ISQ.

Cette information est donnée par région administrative et non par MRC concernée. Le lecteur devra donc interpréter ces tableaux avec prudence. Ainsi, par exemple, la région Laurentides (15) n'est impliquée dans cette étude que pour la seule MRC Argenteuil.

Cette information est traitée et présentée sous forme de classements des régions administratives selon la destination considérée (Tableaux A-2 à A-7).

Tableau A – 1 : Destination des expéditions des manufacturiers exportateurs par région administrative, Québec 1997

Destination des expéditions des manufacturiers exportateurs par région administrative, Québec 1997
en pourcentage

<i>Régions 01 à 10</i>	(01)	(02)	(03)	(04)	(05)	(06)	(07)	(08)	(09)	(10)
<i>Expéditions totales</i>	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Expéditions au Canada	52,92	34,45	57,45	45,41	40,6	63	39,04	50,5	24	39,6
Québec	40,05	27,92	35,3	28,76	20,6	36,7	19,2	31,59	15,63	
Atlantique	3,4	0,89	2,8	1,56	1,94	2,9	1,14	0,34	1,32	
Ontario	7,68	4,58	12,98	12	13,17	16,51	15,87	17,63	6,9	9,41
Ouest	1,79	1,06	6,38	3,09	4,89	7,14	2,83	0,95	0,15	
Etranger	47,08	65,55	42,54	54,59	59,4	37	60,96	49,5	76	60,4

<i>Régions 10 à 17</i>	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)
<i>Expéditions totales</i>	100	100	100	100	100	100	100
Expéditions au Canada	47,8	72,7	74,48	80	35,44	51,5	60
Québec		49,4	47,79	49,13	19,27	29,95	35,82
Atlantique		6,26	3,58	7,76	0,98	1,56	2,25
Ontario	15,968	13,34	17,87	16,26	12,58	15,67	16,06
Ouest		3,7	5,23	6,85	2,6	4,3	5,66
Etranger	52,2	27,3	25,53	20	64,56	48,5	40

- (01) Bas-St-Laurent
- (02) Saguenay-Lac-St-Jean
- (03) Québec
- (04) Mauricie
- (05) Estrie
- (06) Montréal
- (07) Outaouais
- (08) Abitibi-Témiscamingue
- (09) Côte Nord
- (10) Nord du Québec

- (11) Gaspésie-Îles-de-le-Madeleine
- (12) Chaudières-Appalaches
- (13) Laval
- (14) Lanaudière
- (15) Laurentides
- (16) Montérégie
- (17) Centre du Québec

Les régions limitrophes sont en couleur orange

Tableau A – 2 Pourcentage pour chaque région des expéditions vers le Canada

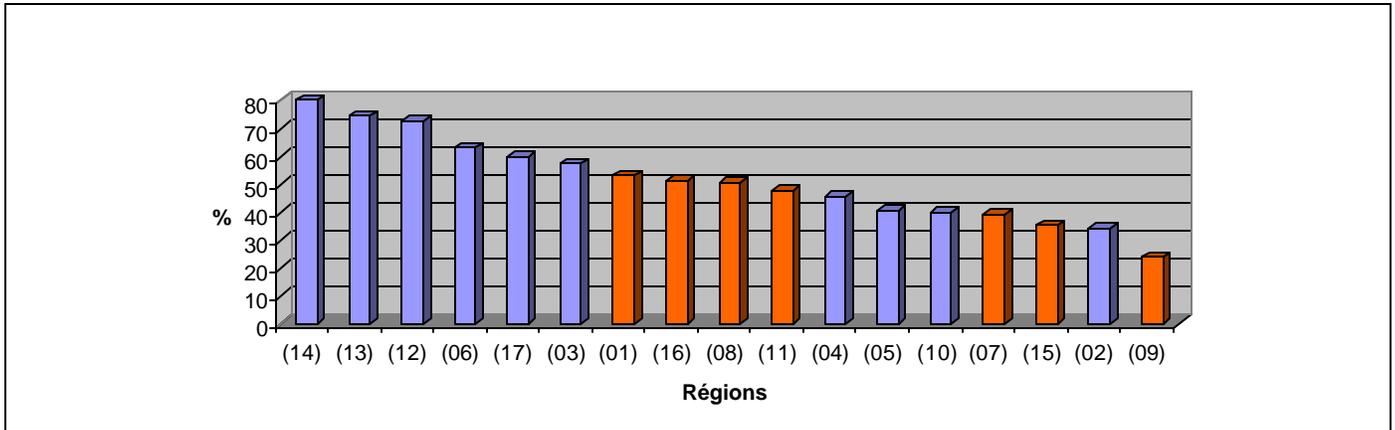


Tableau A – 3 Pourcentage pour chaque région des expéditions vers le Québec

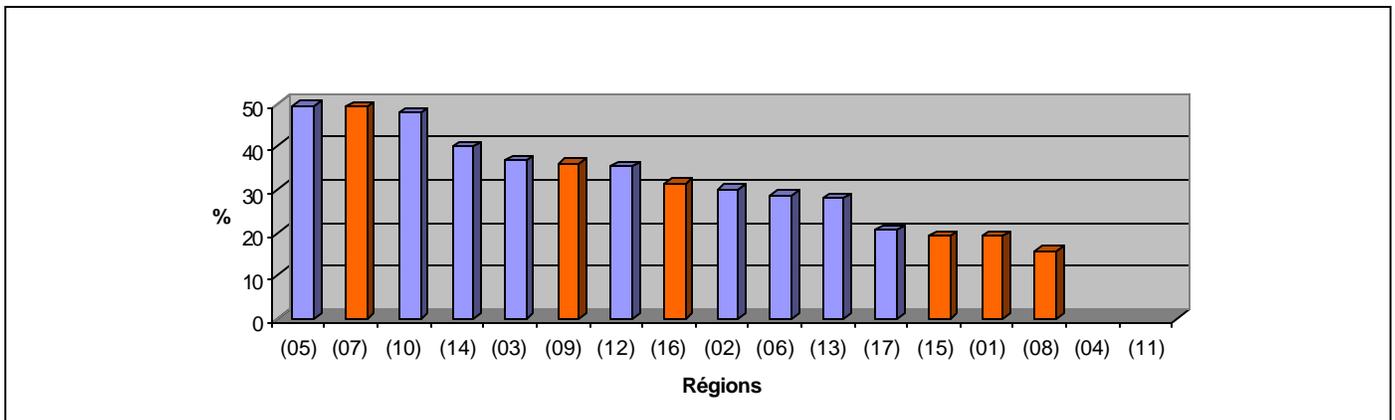


Tableau A – 4 Pourcentage pour chaque régions des expéditions vers l'Atlantique

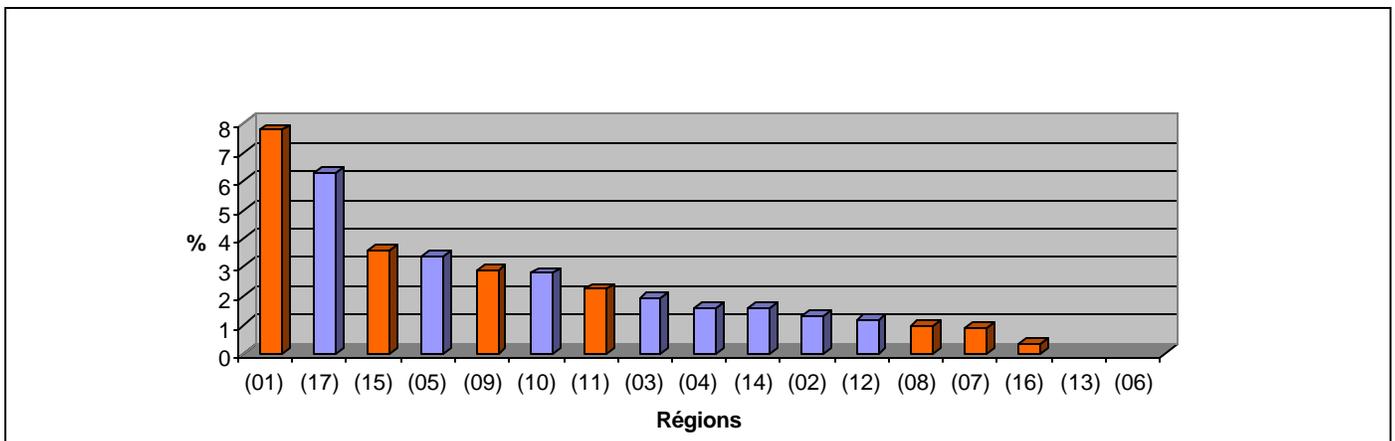


Tableau A – 5 Pourcentage pour chaque région des expéditions vers l'Ontario

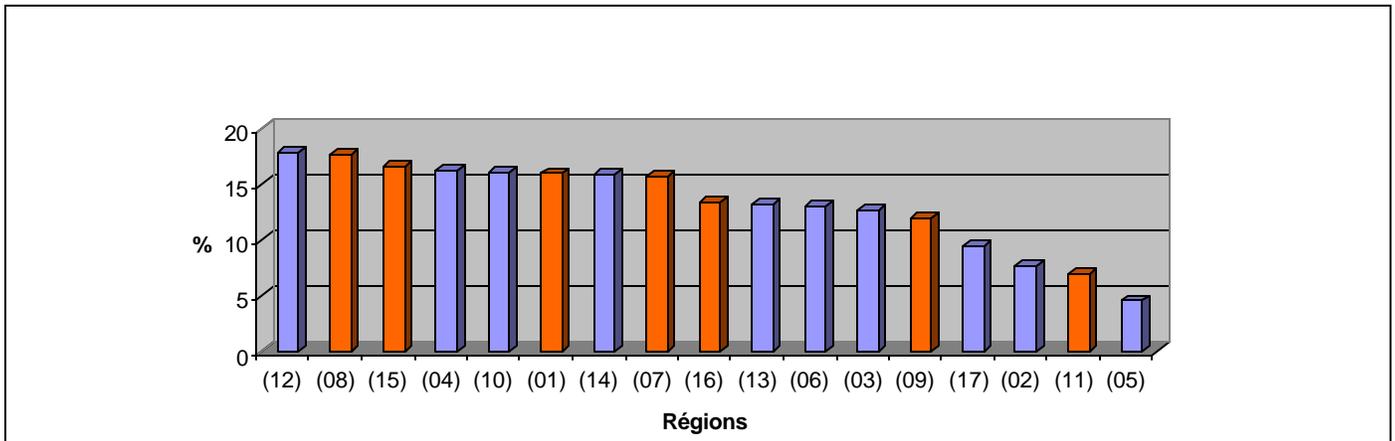


Tableau A – 6 Pourcentage pour chaque région des expéditions vers l'Ouest

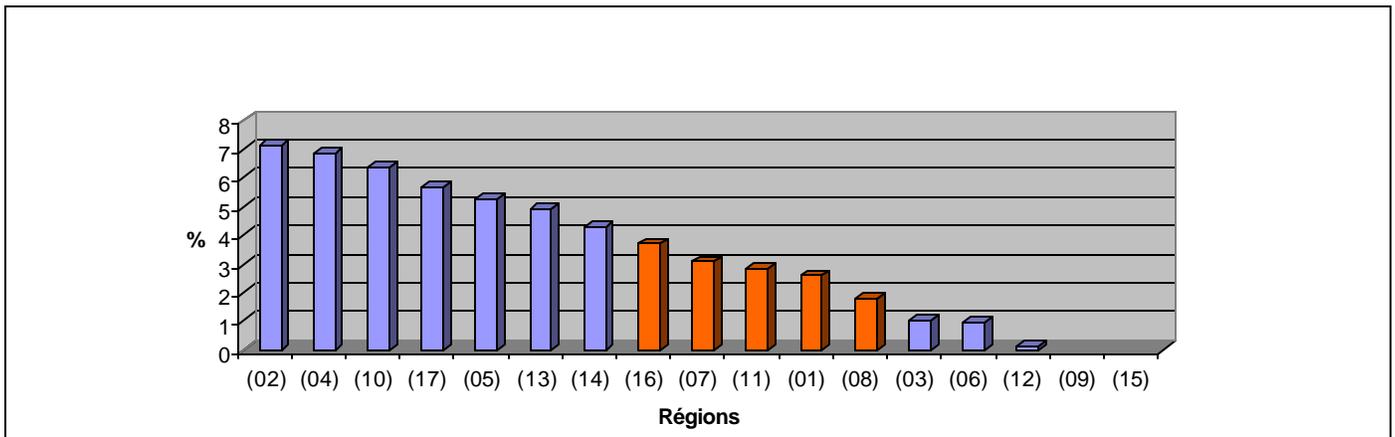
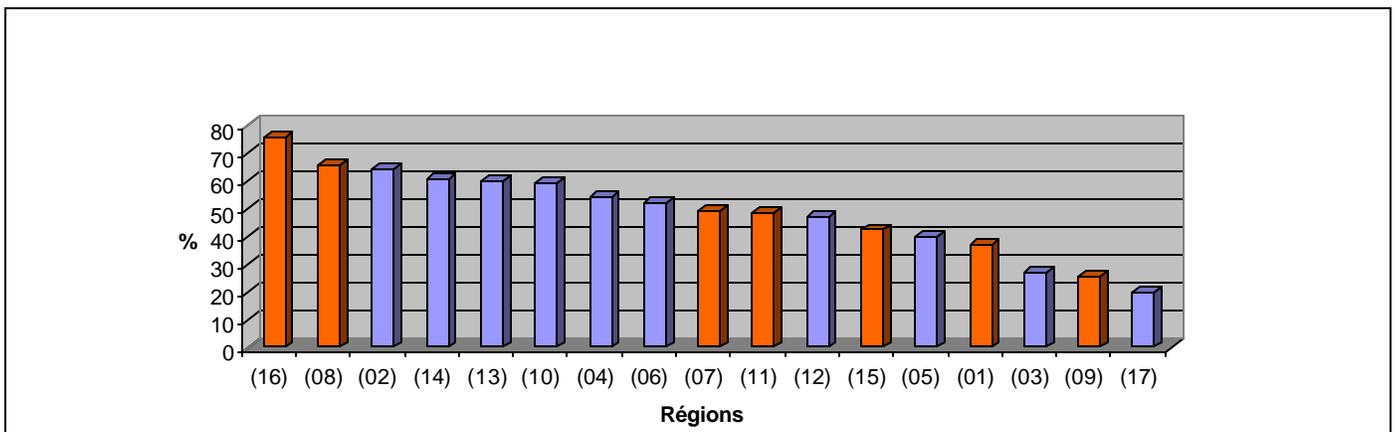


Tableau A – 7 Pourcentage pour chaque région des expéditions vers l'Étranger

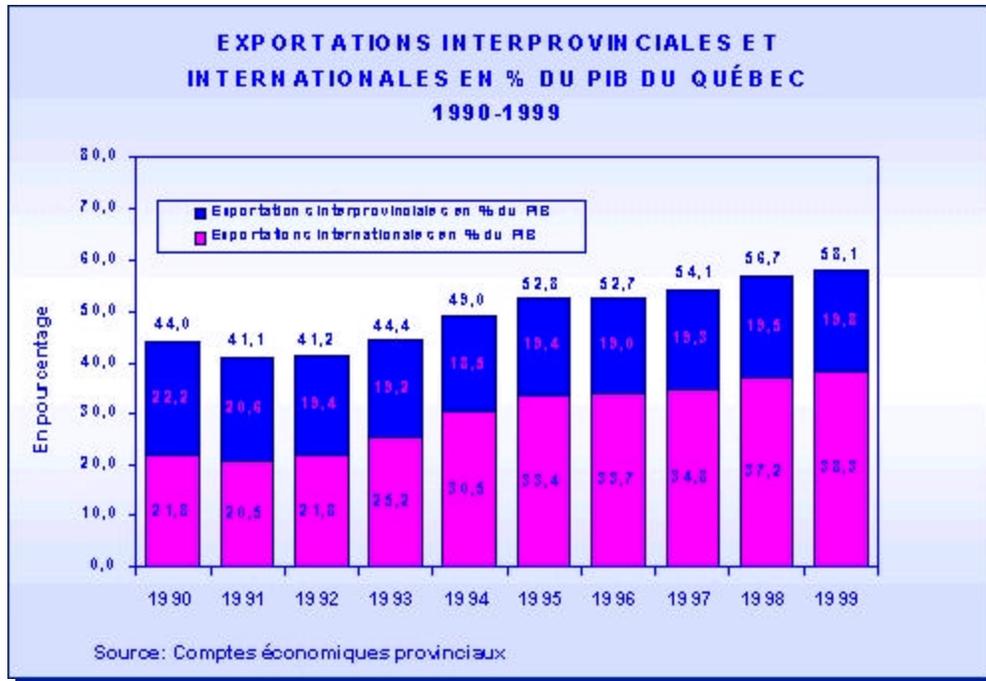


Les relations extérieures...

COMMERCE EXTÉRIEUR DU QUÉBEC			
	1997	1998	1999
EN MILLIONS DE DOLLARS			
EXPORTATIONS (Biens et services)	101 802	109 740	118 506
• Internationales	65 452	72 060	78 118
• Interprovinciales	36 350	37 680	40 388
IMPORTATIONS (Biens et services)	104 124	112 979	120 036
• Internationales	66 747	74 515	79 614
• Interprovinciales	37 377	38 464	40 422
SOLDE COMMERCIAL (Biens et services)	-2 322	-3 239	-1 530
• International	-1 295	-2 455	1 496
• Interprovincial	-1 027	-784	-34

Source : Comptes économiques provinciaux

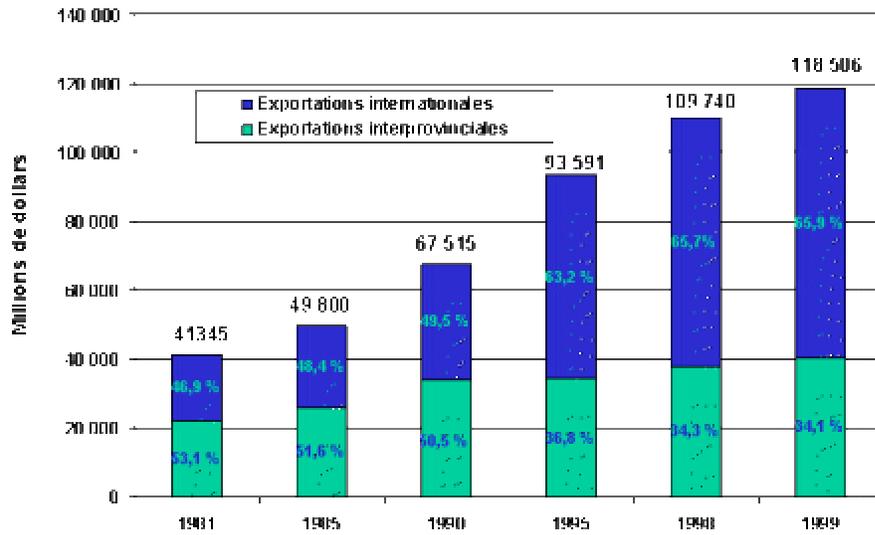
Un bref aperçu du commerce extérieur, interprovincial et international du Québec.



Source : site WEB du MIC 2001

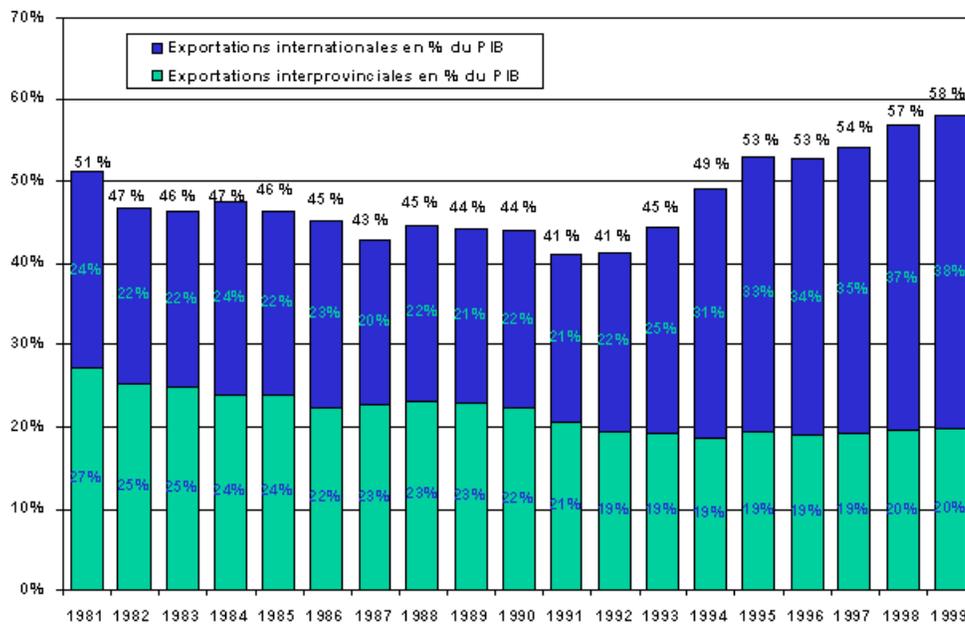
Ce tableau montre clairement l'importance relative croissante des échanges internationaux par rapport aux échanges interprovinciaux.

Exportations interprovinciales et internationales du Québec
Importance relative
1981 à 1999



Source : site WEB du MIC 2001

Exportations interprovinciales et internationales
en % du PIB du Québec
1981 à 1999



Source : site WEB du MIC 2001

Ces deux tableaux montrent la même chose, mais d'une façon dynamique. Il s'agit donc bien de tendances.

Fin de l'Annexe A

A N N E X E B

LES LIENS DE DÉPENDANCES RECENSÉS

MRC PAR MRC

(Résultats bruts des entrevues)

M I S E À J O U R novembre 2 0 0 1

Bernard Vermot-Desroches

AVERTISSEMENT

Cette annexe présente à l'état brut une synthèse des différentes entrevues effectuées. Aucune interprétation n'est extrapolée ici par l'auteur. Elle ne reprend que les seuls éléments qui s'imposent comme tendance et non les avis isolés mal argumentés.

On doit tenir cependant compte que les visites et interviews réalisés au cours de cette mise à jour se faisaient dans le cadre des campagnes pour les élections municipales. Certains biais évidents nous ont fait « oublier » ou interpréter certains contacts, notamment avec les maires.

Afin de « comprimer » certaines informations ou encore pour faciliter la compréhension, un style plus « journalistique » a été volontairement employé.

Naturellement la qualité de l'information peut différer d'une MRC à l'autre; l'accueil n'a pas nécessairement été aussi bon dans une MRC que dans une autre. Mentionnons cependant les éléments factuels suivants:

Au total environ 250 appels téléphoniques « informatifs » ont été donnés. La durée variait de deux minutes à un peu plus d'une heure.

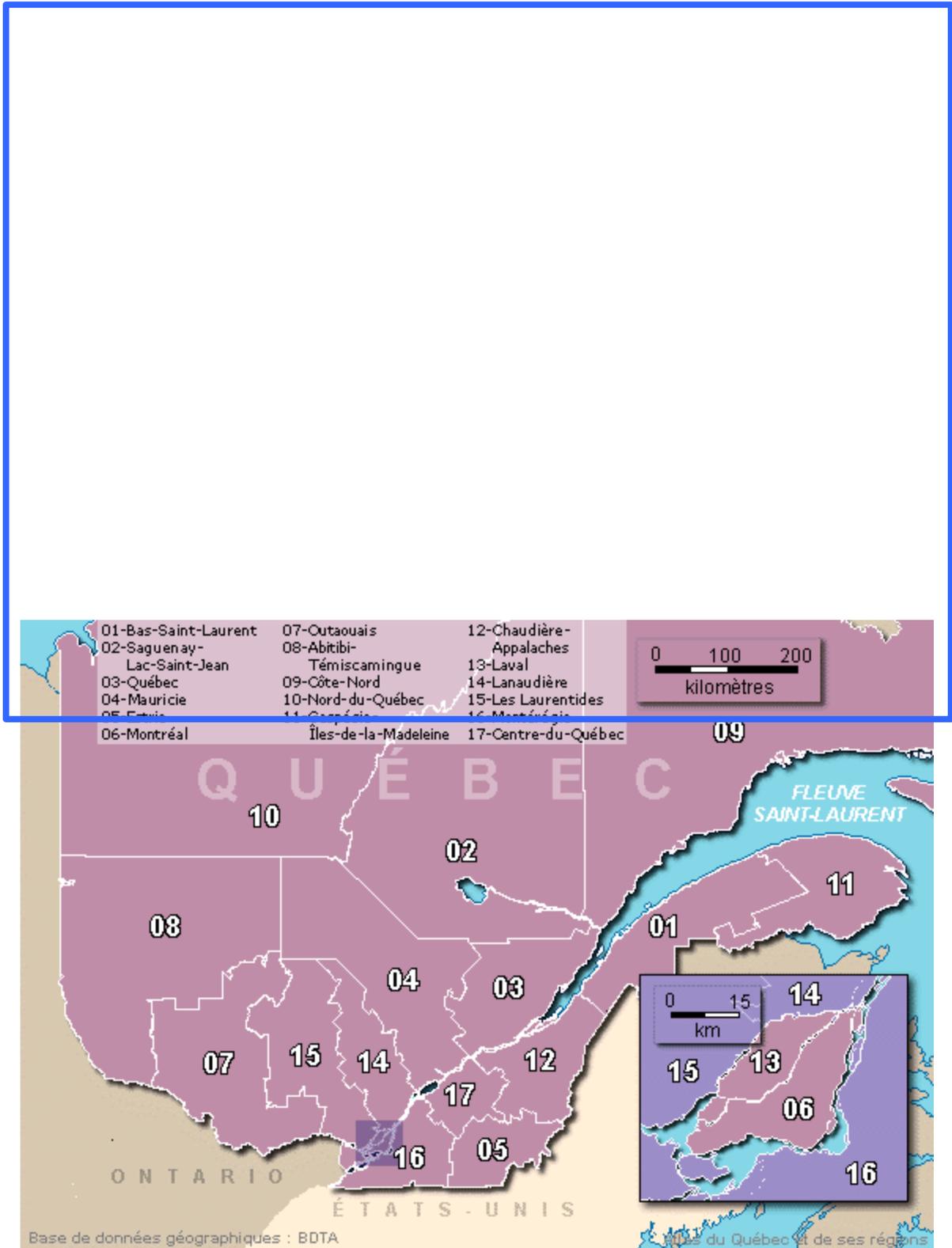
Les entrevues ont été menées auprès de responsables administratifs (préfets, aménagistes, secrétaires-trésoriers de MRC), ou gouvernementaux (députés ou anciens députés), ainsi qu'auprès de divers intervenants impliqués dans le développement régional (Conseils régionaux de développement économique, CLD, Commissions scolaires, Sûreté du Québec, compagnies forestières, coopératives régionales, etc.)

La plupart des personnes interrogées avaient déjà en main les résultats de l'étude de 1992. Très peu d'entre eux avaient connaissance de la mise à jour de 1995.

TABLES DES MATIÈRES DE L'ANNEXE B (MISE À JOUR 2001)

<u>ABITIBI-TÉMISCAMINGUE</u>	7
<u>MRC Abitibi-Ouest</u>	7
<u>MRC Rouyn-Noranda</u>	10
<u>MRC Témiscamingue</u>	12
<u>OUTAOUAIS</u>	17
<u>MRC Pontiac</u>	18
<u>MRC Les Collines de l'Outaouais</u>	20
<u>La Communauté Urbaine de l'Outaouais</u>	22
<u>MRC Papineau</u>	24
<u>LAURENTIDES</u>	29
<u>MRC Argenteuil</u>	29
<u>MONTÉRÉGIE</u>	32
<u>MRC Vaudreuil-Soulanges</u>	32
<u>MRC Le-Haut-St-Laurent</u>	34
<u>BAS-ST-LAURENT</u>	37
<u>MRC Témiscouata</u>	37
<u>MRC Rimouski-Neigette</u>	40
<u>MRC La mitis</u>	41
<u>GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE</u>	43
<u>MRC Avignon</u>	43
<u>MRC Les-îles-de-la-Madeleine</u>	47
<u>CÔTE-NORD</u>	49
<u>MRC Caniapiscau</u>	49
<u>MRC Sept-Rivières</u>	49
<u>MRC Minganie</u>	49
<u>MRC Cote-Nord-du-Golfe-St-Laurent</u>	51

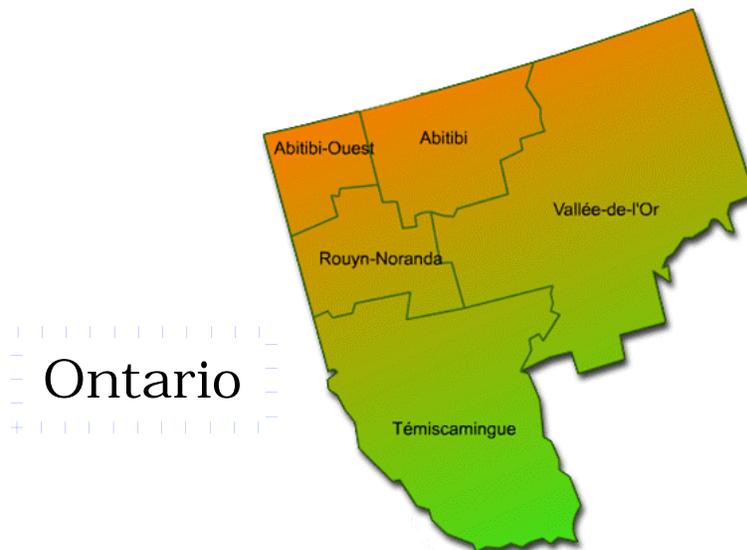
LES 17 RÉGIONS DU QUÉBEC
Automne 2001



Proximités des régions limitrophes

Source: © Ministère des Ressources Naturelles du Québec

ABITIBI-TÉMISCAMINGUE



Source: © Ministère des Ressources Naturelles du Québec

MRC Abitibi-Ouest

REMARQUES PRÉLIMINAIRES:

La région subit le contre-coup de la récession des années 80 et 90. Elle vit un problème de fond, celui de l'éloignement, de l'extrême périphérie. Elle se trouve présentement dans une situation difficile (13,5% de chômage officiel, mais 20% réel).

Au niveau de l'entrepreneurship, c'est un gros point d'interrogation car la population est en déclin continu; en dix ans elle est passée de 28 000 à 24 000 habitants.

Elle profite cependant d'une certaine autonomie forcée par l'éloignement des régions ontariennes développées. Cette situation lui évite une concurrence qui dans le cadre d'autres MRC peut s'avérer très ardue.

LIENS COMMERCIAUX:

Mise à jour 2001 : Très peu de changements par rapport à 1992. Il est rapporté cependant que l'accession du Québec à une plus grande souveraineté n'apporterait pas beaucoup de changements à moins que d'un côté ou de l'autre il y ait des contraintes importantes. Il y a tout de même un accroissement sensible au niveau des échanges

commerciaux. Tout comme en 1992, les Ontariens achètent souvent leurs voitures et leurs « services de construction » au Québec en raison des taxes moins élevées.

Rappel 1992 : Ceux-ci se passent dans les deux sens. Au niveau des échanges commerciaux un peu de magasinage, pourcentage faible. Ceux-ci se font avec Timmins, New-Liskeard et North-Bay.

Québec->Ontario: Essence, boissons alcoolisées, vêtements, etc.

Ontario->Québec: marché de l'auto et surtout tout ce qui concerne la construction en raison des différences de taxes. L'Ontario est un gros client. Certains commerçants peuvent faire jusqu'à 50% de leur chiffre d'affaires avec l'Ontario.

Le magasinage à Timmins (35 000 hbts) est important (1h30 de déplacement)

LIENS INDUSTRIELS :

Mise à jour 2001 : Toujours au niveau des forêts (Tembec), des mines et de plus en plus au niveau du tourisme.

Rappel 1992 : Les échanges industriels concernent surtout le secteur forestier et celui des mines. Des usines comme Tembec et Normic-Perron (La-Sarre) opèrent en Ontario sur des coupes en bail ou sur leurs propriétés. Il y a sept usines forestières importantes qui sont dans ce cas. Ex. pour Normic-Perron, 130 500 m²; proviennent de l'Ontario (1 132 000 m²; sont exploités par 4 usines donc 1/10 environ.

L'Ontario limite les quantités de bois autorisées à sortir de son territoire; ainsi actuellement, une compagnie comme McLaren est pénalisée.

On évoque les nombreuses interrelations économiques qui découlent du bois, camionnage, bûchage...

La région exporte aussi beaucoup vers l'Ontario et ceci jusque vers Toronto (poêle à combustion lente, soudure, etc.)

LIENS TRAVAIL:

Mise à jour 2001 : L'Ontario impose, maintenant depuis un an, aux travailleurs forestiers désireux de travailler en Ontario d'avoir une résidence en Ontario.

Rappel 1992 : Concernant le secteur minier plusieurs travailleurs vont en Ontario (cuivre, or, zinc), et ceci de façon significative mais difficile à évaluer car le mineur est plus souvent une personne «nomade». Mouvements observables également à partir de Val-Paradis.

Ces liens sont observables et pourraient être quantifiables (pas d'étude maison toutefois) : mouvement important vers l'Ontario suite à la fermeture de certaines mines dans la région.

LIENS SERVICES :

Mise à jour 2001 : au niveau de la santé, les besoins sont comparables à la moyenne québécoise. Au niveau de l'éducation, les cégépiens ont un attrait à aller en Ontario. Cette province offre toujours une bourse de 2000\$ aux étudiants du niveau collégial désireux d'aller étudier de l'autre côté de la frontière. Plus particulièrement les étudiants de niveau universitaire s'en vont pour les bourses. Quelques élèves (4%) du secondaire de la Sarre vont en Ontario.

La clientèle semble de plus en plus échapper à la région. Ceci est particulièrement observable pour le cours en services infirmiers : il est de commune renommée que les emplois dans ce secteur sont mieux rémunérés en Ontario, les jeunes préfèrent ainsi aller étudier dans ce secteur en Ontario et mettre plus de chances de leur côté concernant les possibilités d'emplois.

Rappel 1992 :

Santé : les hôpitaux et centres de santé de la région sont généralement suffisants; sinon les patients sont dirigés sur Rouyn-Noranda ou Montréal. Il subsiste encore quelques liens autrefois beaucoup plus forts entre la région et les institutions de Kirkland Lake (Ontario).

Éducation : rien à signaler de façon significative aux niveaux primaire et secondaire, seuls les élèves désireux d'étudier dans le contexte anglophone vont en Ontario sur une base volontaire et privée. Rouyn-Noranda, dans la MRC voisine (Sud) est tout à fait suffisant au niveau collégial.

Il faut également souligner l'importance de l'attraction par le gouvernement de l'Ontario qui donne des bourses de 2 000\$ aux étudiants collégiaux francophones qui viennent étudier en Ontario. L'Université Laurentienne et North-Bay attirent passablement d'étudiants. Cependant l'UQAT est très présente de même que les autres universités québécoises.

AUTRES LIENS :

Mise à jour 2001 : au niveau du tourisme et concernant plus particulièrement les chalets des Ontariens établis sur le territoire de la MRC, aucune inquiétude n'est manifestée pour autant naturellement que les droits à la propriété ne sont pas touchés. On rappelle que maintenant le Lac Abitibi n'est plus protégé pour les pourvoiries qui y sont installées

Rappel 1992 : *Schéma d'aménagement: le schéma d'aménagement n'est pas impliqué, mais on doit tenir compte de certaines vieilles ententes comme celle à Iroquois-Falls qui donne à la Compagnie papetière Abitibi-Price un droit de régulation sur le lac.*

Sports: Beaucoup de liens sportifs pour permettre aux ligues de fonctionner (Bantam et plus grands)

Tourisme: les Ontariens viennent souvent dans les municipalités de Duparquet ou de Rapide-Danseur, beaucoup de chalets. Le Lac Abitibi est une zone protégée en haut de Rapide-Danseur, pas de pêche ni de chasse.

RÉFLEXIONS PROSPECTIVES SI LE QUÉBEC CHANGE DE STATUT

Mise à jour 2001 : La souveraineté ne changerait rien aux relations qui unissent la MRC et l'Ontario. Une souveraineté serait « associative » sinon ce serait une catastrophe au niveau industriel. Depuis 95, les résidents se sont désintéressés de la question.

Rappel 1992 : *La situation fait tendre souvent les gens vers un repli souverainiste, cependant on désire ardemment que le marché économique actuel soit maintenu.*

Le réseau ferroviaire et l'accès à Churchill pour les équipements et les échanges avec le reste du monde pour le lourd ou le semi-lourd (bois) constitue une activité importante et un lien de dépendance non négligeable pour la région qu'il convient de maintenir impérativement.

MRC Rouyn-Noranda

REMARQUES PRÉLIMINAIRES:

Mise à jour 2001 : Beaucoup de changements qui sont pour la plupart économiquement positifs pour la MRC. Globalement les chiffres sont plus significatifs.

Rappel 1992 : *Le cas de Rouyn-Noranda est spécifique car il constitue un pôle de développement et d'attraction régional assez important. Ainsi, l'Ontario est attirée pour de nombreux biens et services et l'ensemble des municipalités de la MRC qui sont sur les lignes Ontarioennes restent fidèles à Rouyn. Cependant l'ensemble de ces échanges ne constitue vraisemblablement pas de gros chiffres.*

LIENS COMMERCIAUX:

Mise à jour 2001 : Les fuites commerciales ont été atténuées par l'ouverture d'un Wall Mart et d'un Loblaw à Rouyn-Noranda. Les commerçants de cette région estimaient à environ 20% le magasinage des Ontariens dans cette région il y a 10 ans, or il semblerait maintenant d'après des enquêtes «maison» et sectorielles que les ventes aux Ontariens ne représenteraient en fait que 4%.

Rappel 1992 : *D'un point de vue commercial, la MRC ne magasine pas beaucoup en Ontario sauf peut-être l'essence et quelques produits plus compétitifs en raison du jeu des taxes. Il ne s'agit pas cependant d'un problème évoqué comme majeur.*

Le magasinage dans le sens Kirkland Lake -> Rouyn-Noranda est également présent les fins de semaines, les deux centres sont à environ 1h30 l'un de l'autre.

LIENS INDUSTRIELS

Mise à jour 2001 : Beaucoup d'échanges par rapport à la locations de matériel surtout pour les mines. Les métaux Noranda raffinent du minerai en provenance de l'Ontario. Fermeture des petites compagnies. Le prix de l'or (mines) n'y est pas étranger. Échanges positifs pour la tourisme

Rappel 1992 : *Les québécois ouvrent parfois des succursales de leurs magasins à Timmins ou North-Bay, ex. d'une grosse quincaillerie de Rouyn. Des études récentes viennent d'être complétées mais ne sont pas encore divulguées.*

Au niveau industriel et manufacturier, mines et forêts, l'économie de la MRC est interconnectée et «maillée» de façon importante avec celle de l'Ontario voisine. Par exemple, Noranda fabrique l'acide qui va autant à North-Bay qu'à Toronto. Des liens importants sont solidement installés.

LIENS TRAVAIL:

Mise à jour 2001 : Il existe depuis 1992 le Programme SOLIDE (Société locale d'investissement dans le développement de l'emploi), un projet de création d'emplois visant entre autres à garder les jeunes dans cette région (fonds à capital de risque). Il prévoit aussi la mise en place de budgets de démarrage pour petites entreprises.

Augmentation des échanges de main d'œuvre (positif pour l'Ontario) au niveau des mines. La région de Madison (Ont) est représentative. L'entreprise de télécommunication Proximédia de Rouyn attire depuis quelques temps des Ontariens au Québec. Un apport très relatif de richesse additionnelle.

Rappel 1992 : Au niveau de la main d'oeuvre, quelques travailleurs vont vers les mines ontariennes (pas très important). Peu de travailleurs migrants dans l'ensemble.

LIENS SERVICES :

Mise à jour 2001 : Le fait (assez récent) que Rouyn-Noranda n'ait pas obtenu le «Centre M» (centre de spécialisation où se concentrent les principaux services de pointe), de fortes dissensions ont été créées dans la région. Le recours aux hôpitaux ontariens est chose du passé. Les résidents utilisent les ressources de la région. Par exemple, la cardiologie à Val-d'or, l'orthopédie à Amos et l'oncologie à Rouyn-Noranda. Si la région n'a pas les ressources nécessaires les patients sont référés à Montréal et non à l'Ontario. Pas de changements côté éducation.

Rappel 1992 : Santé : certains médecins réfèrent à Kirkland lake après entente avec la RAMQ pour certaines interventions pour lesquelles la file d'attente serait trop longue à Rouyn-Noranda. Idem pour certains services spécialisés.

Éducation: migrations vers l'Ontario seulement par choix individuel; de nombreux bilingues et anglophones de Noranda vont vers l'Ontario par choix sans qu'il n'y ait pour autant de quelconques ententes.

Santé: aucune dépendance significative, sauf exception, Montréal sera le deuxième choix après le local.

AUTRES LIENS :

Mise à jour 2001 : Pas de changements.

Rappel 1992 : Schéma d'aménagement: malheureusement rien de commun, cependant il y aurait des choses à faire puisque sur le plan touristique, par exemple, il y a des montagnes et des plans d'eau communs. L'Office du tourisme de Kirkland lake, dynamique et sans doute mieux financé, a déjà approché la MRC pour de tels projets.

Tourisme: Arntfield au Nord de la MRC constitue aussi un centre de villégiature (chalets) pour bon nombre d'Ontariens.

RÉFLEXIONS PROSPECTIVES SI LE QUÉBEC CHANGE DE STATUT

Mise à jour 2001 : Les gens semblent penser que la souveraineté est une option plus ou moins populaire. Les liens sont tellement développés au niveau industriel et même de plus en plus au niveau culturel que les choses pourraient rester les mêmes.

Rappel 1992 : Une souveraineté ne devrait pas se faire sans association. On cite beaucoup de cas où des Québécois et des Ontariens sont associés en affaires et qui semblent au dessus de ces débats qu'ils considèrent davantage comme des débats d'intellectuels.

MRC Témiscamingue

REMARQUES PRÉLIMINAIRES:

Mise à jour 2001 : Le chapitre 2 du mémoire déposé par la MRC devant la Commission régionale d'Abitibi-Témiscamingue sur l'avant-projet de loi sur la souveraineté du Québec s'intitule : « Le Témiscamingue Québécois et Ontarien : un mariage de raison ». Des liens d'affaires mais également liés par des besoins communs de développement.

Il n'y a pas d'animosité entre les deux provinces, les habitants de ces régions, Québec et Ontario ont souvent des liens de parenté, se fréquentent et se connaissent intimement.

Ce mémoire mentionne qu' » autant les administrations publiques (fédérale, provinciale et municipale) se cantonnent dans leur territoire en tournant le dos à la frontière Québec-Ontario, autant cette frontière peut être imaginaire pour une partie de la population locale ».

Les liens routiers sont plus nombreux et plus importants avec l'Ontario qu'avec le reste du Québec. Les gares et les aéroports les plus rapprochés sont également en Ontario. Le Sud de la MRC est desservi pour le téléphone et le gaz naturel par une extension des réseaux ontariens de Bell Canada et de Gaz métropolitain. Le réseau local de câblo-distribution offre une large gamme de stations de radio et de télévisions ontariennes.

Il est clair que cette réalité géographique implique toujours des liens socio-économiques étroits et quotidiens de part et d'autre de la frontière.

Rappel 1992 : Le Témiscamingue constitue véritablement la Porte d'entrée du Nord pour l'Ontario (la CIP a grandement favorisé cet état de fait). C'est une zone de transit important. Des Hauts représentants de la MRC ont déjà fait savoir que le problème de la souveraineté n'était qu'une « question secondaire » par rapport à l'avenir de la région. Les entrevues révèlent cependant sans équivoque qu'il s'agit là d'une région dont la socio-économie est nettement reliée à l'Ontario voisine.

LIENS COMMERCIAUX:

Mise à jour 2001 : Peu de changements, le triangle ontarien New-Liskeard, Cobalt, Haileybury, de l'autre côté du Lac Témiscamingue (nord), est souvent cité comme le lieu principal d'attraction commerciale pour les gens de Ville-Marie ou de Notre-Dame-du-Nord.

Ce phénomène du magasinage s'amplifie graduellement dans cette partie de la MRC. Il y a dans cette activité un côté financier mais aussi et surtout un côté agrément lié à la « sortie » proprement dite.

Un Wal-Mart, un Canadian Tire et des centres commerciaux situés à New-Liskeard au nord et à North Bay au sud attirent vivement les consommateurs. La ville de

Témiscaming est à 45mn de North Bay, tandis que la ville de Rouyn est à 3 heures de Témiscaming... L'essence dans ces régions ontariennes est environ de 5¢ moins chère.

Quelques exceptions sont à noter. Par exemple les meubles sont plus intéressants et le choix plus grand au Québec. Il y a donc aussi des mouvements inverses, mais ceux-ci ne permettent pas d'équilibrer les fuites commerciales vers l'Ontario

Une estimation rapide montre qu'environ 22 millions \$ fuient à l'extérieur de la MRC.

Rappel 1992 : Une circulation des résidents s'effectue de part et d'autre de la frontière Ontario-Québec. Des échanges commerciaux sont relativement nombreux. Beaucoup de citoyens magasinent «hors frontières» et assistent aux événements touristiques. Toutefois, les gens de la MRC ont plus de liens avec Rouyn-Noranda.

Les gens du Secteur Nord de la MRC ont plus tendance à fréquenter le côté ontarien. Cela est particulièrement vrai pour les Amérindiens.

Cette région frontalière manque d'infrastructure commerciale. On cite le cas d'une entreprise qui possède 175 travailleurs ontariens qui dépensent en Ontario près de 6 millions \$..

La ville de North-Bay (50 000 hbts) constitue un pôle d'attraction important pour la région..

Les petits villages ontariens viennent commercer au Québec mais pour des produits dépanneurs seulement.

En fait le lieux d'attraction principal est New Liskeard (10 000 hbts), centre commercial important pour l'ensemble du Témiscamingue.

LIENS INDUSTRIELS :

Mise à jour 2001 : Pas d'évolution notable.

Rappel 1992 : Un plan d'action est en cours pour développer les bases économiques, définir un plan d'action pour mettre en valeur les forces et réduire les fuites vers l'Ontario.

Exemple de Tembec (plusieurs usines, 1500 employés au total) qui est obligé de louer des motels à North-Bay pour certains cadres itinérants ou autres visiteurs.

L'industrie forestière du secteur sud de la MRC (Témiscaming) emploie directement plus de 600 personnes dont une grande partie vivent directement en Ontario.

LIENS TRAVAIL:

Mise à jour 2001 : L'usine Tembec est clairement une zone de discorde à propos des travailleurs qui résident ou non au Québec. La loi fédérale ne permet pas d'exiger que tous les travailleurs habitent au Québec, mais permet seulement d'exiger de rester dans un rayon de 15 miles. Sans cette loi, il est clair que beaucoup de travailleurs de Tembec vivraient à North Bay. Il y a 1000 employés à Tembec, 230-250 restent en Ontario.

Les bonnes relations avec North Bay empêchent tout conflit ouvert ou violent, mais de nombreuses insatisfactions sont présentes.

Tembec est la compagnie la plus visible à cause de son importance et des aspects historiques qui la relie à Témiscaming, mais plusieurs compagnies plus modestes sont dans une situation semblable et toujours en faveur de l'Ontario.

Les différences au niveau des lois de la construction (compétence et fisc) sont connues et sévissent d'autant plus fortement que les régions concernées sont proche de la main d'œuvre extérieure.

Difficulté identiques et sans cesse grandissantes à propos du secteur forestier.

Rappel 1992 : Peu de migrations au niveau du travail à part les mines les forêts et un peu le commerce.

LIENS SERVICES :

Mise à jour 2001 :

Scolaire :

De nombreux jeunes quittent la région pour compléter leurs études ou pour tenter leur chance ailleurs sur le marché du travail.

Il y a des échanges de clientèle et d'équipements scolaires dans les secteurs de Notre-Dame-du-Nord et de Témiscaming.

Au niveau CEGEP, les jeunes se partagent entre Rouyn-Noranda et North Bay. Rien de typique et sensible au niveau universitaire, les jeunes choisissent leur institution en fonction de très nombreux facteurs, parfois contradictoires, qui ne se centrent pas sur le choix Québec – Ontario.

Santé :

On déplore la faible accessibilité des services de santé et des services sociaux. À titre d'exemple, le CLSC de Témiscaming (cinq ou six médecins) permet aux Ontariens habitant immédiatement de l'autre côté de la ligne de venir se faire soigner pour des cas légers.

Ville-Marie n'a pas développé beaucoup les services avec l'Ontario. Il y a bien quelques ententes entre le centre de santé de Ville-Marie et New Liskeard, au niveau des radiographies par exemple.

Rappel 1992 :

Scolaire:

1- Services spécialisés: La ville de Témiscaming est isolée du reste du territoire de la C.S. Située au Sud à 90 km de Ville-Marie et 120 km de Notre-Dame du Nord, les élèves en difficultés d'adaptation et d'apprentissage préfèrent fréquenter les établissements de North-Bay (65km). Pour les élèves anglophones, c'est la seule porte d'accès à des services appropriés à leur situation.

2-Recrutement: Les ententes bilatérales sont importantes: transfert de fonds de pension; reconnaissance de la qualification légale. Ces provinces fournissent également des personnes pour enseigner l'anglais langue seconde au secteur francophone.

Pas de problème avec le primaire et le secondaire. Il y a cependant une entente de principe avec le «Nipissing board of education» de North-Bay pour donner des cours non disponibles. On cite également le cas d'une école louée par le Témiscamingue en Ontario mais avec du personnel québécois. Le collégial peut aller autant sur Rouyn, North-Bay, Montréal et Trois-Rivières.

Santé:

Un super CLSC à Témiscaming permet d'agir comme centre de santé et mini CHCD incluant dix lits pour longue durée. Il y a également un pavillon pour dépendance légère. Donc dépendance vis-à-vis de l'Ontario faible en ce qui concerne les soins de santé. Maintien à domicile très bien développé, personnes âgées prises en charge. Les médecins, des internes bilingues de McGill pour la plupart, travaillent avec les médecins de North-Bay à North-Bay et aussi de concert avec certains spécialistes qui montent de Toronto. Les accouchements se font à Ville-Marie, sinon il y a aussi une unité d'urgence à Témiscaming (notamment pour les accouchements).

Il faut cependant ajouter que les résidents de Notre-Dame du Nord, et particulièrement les Amérindiens, fréquentent l'établissement hospitalier de la province voisine.

AUTRES LIENS :

Mise à jour 2001 :

Tourisme : La région de Sudbury / Northbay représente un bassin de 200 000 personnes qui peuvent accéder au Témiscamingue en une heure de route. Ce potentiel de touristes pour la région reste méconnu, alors que 40% des 2 240 chalets du Témiscamingue sont la propriété d'Ontariens. Le Lac Témiscamingue et son prolongement, la rivière des Outaouais sont de moins en moins une frontière depuis leur désenclavement qui permet aux bateaux de plaisance de naviguer sans encombres de Pembroke à Notre-Dame-du-Nord.

À ce sujet, le désenclavement du Lac Témiscamingue est complété sur 500km de voie navigable. Il s'agissait d'une collaboration Québec, Fédéral, Ontario. La promotion faite par l'Ontario ou le Québec a été excellente; des prix ont été gagnés (ex.: Grand prix du tourisme québécois 1994 et Prix pour la commercialisation gagné par New-Liskeard). Ceci témoigne des bonnes relations du Québec et de l'Ontario.

Malheureusement ce projet ne connaît pas le succès que les Témiscamiens attendaient. Une centaine de bateau ont franchi le passage de Témiscaming au cours de l'été 2001.

Ce ne sont pas les gens de Montréal ou de Québec qui investissent au Témiscamingue en résidence secondaire. Les distances sont trop importantes, en revanche les liens géographiques avec l'Ontario sont beaucoup plus évidents.

Divers : La proximité de l'Ontario a engendré, à Notre-Dame-du-Nord, un phénomène semblable à celui qui existe à Hull concernant la fréquentation des bars par des clients ontariens.

Rappel 1992 : Schéma d'aménagement: cas spécifique et tout à fait particulier du projet commun de désenclavement du Lac Témiscaming (principalement pour la plaisance); ce projet implique les municipalités de Mattawa, Rapides-des-Joachims et New-Liskeard.

Tourisme: toute cette région est occupée environ par 300 chalets dont 130 sont propriétés et habités par des Ontariens.

RÉFLEXIONS PROSPECTIVES SI LE QUÉBEC CHANGE DE STATUT

Mise à jour 2001 : L'Ontario est «incontournable». Les responsables cherchent à démontrer qu'il y a de plus en plus de liens avec la province voisine. Contrairement à l'Abitibi qui est géographiquement plus autonome, en 1995 une certaine inquiétude semblait pointer.

D'une façon générale, on découvre une réticence nette de la part des gens interrogés face aux problèmes que poserait un changement de statut pour le Québec.

Pour bien des gens, l'hypothèse du libre-échange n'est que théorique et serait nécessairement affaiblie si le Québec devait se séparer du reste du Canada. Il est étonnant de constater le nombre de personnes non seulement bilingues mais bi-culturelles qui vivent au Témiscamingue.

Rappel 1992 : *Les gens de la région se sentent peu compétitifs et désarmés face à l'Ontario voisine. Cependant ils en retirent de nombreux avantages.*

Couper les liens avec l'Ontario, sans préparation aucune ne ferait qu'accroître le niveau de pauvreté: accroissement des coûts d'approvisionnement, accroissement des coûts de services ou diminution de ceux-ci. Une période d'adaptation très difficile suivrait. C'est vraiment l'hypothèse du pire.

OUTAOUAIS



Source: © Ministère des Ressources Naturelles du Québec

REMARQUES PRÉLIMINAIRES

Mise à jour 2001 : Les changements sont difficiles à évaluer par rapport à 1992 pour la MRC Les collines de l'Outaouais et pour la Communauté Urbaine de l'Outaouais; en 1992 ces régions n'étaient pas incluses dans l'étude. Des travaux spécifiques, tel le « Rapport Beaudry », s'en occupaient. Nous maintenons cependant notre approche méthodologique en s'appliquant principalement sur ces études comme « point initial pour la mise à jour ».

Bien sûr la « donne » est très différente, on parle de deux régions québécoises « collées » immédiatement sur une régions ontarienne dynamique (la capitale fédérale).

Rappel 1992 : (non compte tenu des deux régions évoquées) :

Les renseignements obtenus sont de deux ordres. Il y a ceux qui émanent directement des deux MRC de Pontiac et Papineau, concernées et ceux obtenus à partir de la Société d'Aménagement de l'Outaouais (SAO). Cette SAO en place depuis une vingtaine d'années regroupe 10 commissaires industriels et remplace les traditionnels Conseils régionaux de développement économique (projet pilote).

MRC Pontiac

REMARQUES PRÉLIMINAIRES:

Mise à jour 2001 : La région est à majorité anglophone et se sent très isolée entre la région de la capitale fédérale et le grand secteur Abitibi-Témiscamingue. Une bonne partie de cette région n'est accessible que par l'Ontario.

Rappel 1992 : En général la MRC est « polarisée » par le Haut-Pontiac. Il faut garder à l'esprit que cette région n'est qu'à une heure et demie en moyenne de la région de Gatineau.

LIENS COMMERCIAUX:

Mise à jour 2001 : Les fuites des consommateurs de Shawville, Cambell's Bay et de Fort Coulonge vers Pembroke et Renfrew ont augmenté avec l'arrivée de Wal-Mart dans ces deux villes. Pour Grand-Calumet et les régions avoisinantes ce sont vers Pembroke, Renfrew et Amprior que sont dirigées les fuites. Aussi, le nouveau Wal-Mart d'Aylmer au Québec attire beaucoup de consommateurs (pas en 1992). Gatineau attire également plus de gens surtout pour ceux qui recherchent de la diversité ou des produits plus sophistiqués.

Rappel 1992 : Les petits centres urbains de Shawville, Cambell's Bay et de Fort Coulonge et qui regroupent la plus grande partie de la population de la MRC effectuent environ 20% de leurs achats dans les plus grands centres ontariens de Pembroke ou de Renfrew; ceci représente des fuites d'environ 7 à 8 millions de dollars.

Grand-Calumet et la région avoisinante est très attirée par Pembroke (35 000) et aussi par Renfrew et Amprior. Il y a des échanges importants d'autant plus que près de 50% de la population est anglophone.

Il semble qu'il n'y ait pas d'études précises permettant de donner un ordre de grandeur à ces échanges.

Il y a aussi une attirance et une dépendance naturelle avec le Sud, notamment Gatineau située à moins d'une heure et demie.

LIENS INDUSTRIELS :

Mise à jour 2001 : Confirmation des quantités importantes de matières premières en provenance de l'Est Ontarien. L'industrie du pin blanc est positive pour le Québec. 80% des échanges industriels entre l'Ontario et cette région sont attribuables aux commerces du bois.

Rappel 1992 : Des quantités importantes de matières premières sont acheminées à chaque année sur le territoire de la MRC et en provenance de l'Est Ontarien. À titre d'exemple on cite l'usine de pâte et papier de Portage du fort, en face de Renfrew.

Dans le sens Québec ? Ontario un centre de sciage importe du Québec la plus grande partie de son pin blanc.

LIENS TRAVAIL:

Mise à jour 2001 : Il n'y a pas beaucoup de québécois qui vont travailler en Ontario. C'est plutôt le contraire. Beaucoup de travailleurs forestiers ontariens viennent travailler dans la MRC. (Étude de Travail Québec).

Rappel 1992 : Observations négligeables à part quelques travailleurs forestiers dans la région de l'Île du Grand-Calumet.

LIENS SERVICES :

Mise à jour 2001 :

Scolaire : Il n'y pas de collège dans la MRC. La tendance est d'aller étudier à Hull au Collège Héritage ou au Collège de l'Ontario tant pour les francophones que pour les anglophones.

Santé : Il n'y a pas vraiment d'échange de services au niveau de la santé. Shawville possède maintenant un hôpital de très bonne réputation qui permet de garder plus de patients dans la MRC. De plus le CLSC de Fort-Coulonge est très bien géré et offre de très bons services.

Pendant, dans certains cas demandant des soins plus spécialisés, les patients seront référés à l'hôpital de Pembroke. Cette dépendance est moins importante qu'en 1992.

Rappel 1992 :

Scolaire : les commissions scolaires desservent sans problème l'ensemble de la MRC. Un certain nombre d'élèves choisissent d'eux-mêmes, à titre privé d'aller étudier en Ontario pour des raisons de langue première.

Santé: L'hôpital de Pembroke est utilisé par la population pour contrer la file d'attente ou pour les cas spécifiques. Des ententes sont prises à cet effet. Mais à ce chapitre, la dépendance est davantage orientée vers Gatineau et Montréal.

AUTRES LIENS :

Mise à jour 2001 : Peu de changements sauf pour le chiffre de 15 000 chalets qui semble être exagéré selon l'avis de plusieurs répondants.

Diminution importante du tourisme ontarien dans la MRC, autant pour les visites que pour l'érection de chalets.

Rappel 1992 : Schéma d'aménagement: aucun lien avec la province voisine.

L'accès à la dernière municipalité, Rapides-des-Joachims au Nord-Ouest, ne peut se faire que par l'Ontario.

Tourisme: On dénombre environ 15 000 chalets et résidences secondaires sur le territoire de la MRC. De ce nombre, 20 % sont la propriété d'Ontariens.

RÉFLEXIONS PROSPECTIVES SI LE QUÉBEC CHANGE DE STATUT :

Mise à jour 2001 : La MRC de Pontiac est probablement celle où les craintes, vis-à-vis d'un éventuel changement de statut du Québec, sont exprimées avec le plus de force. La souveraineté amènerait l'exode des anglophones vers l'Ontario surtout que les liens entre la MRC et la province voisine sont tellement serrés que les gens ne font plus la différence au niveau de l'appartenance.

Les gens se perçoivent comme les habitants d'une des régions du Québec les plus délaissée et prétendent que le gouvernement n'y fait aucun investissement concret ou même moral.

Rappel 1992 : En cas de séparation, on peut envisager un exil assez important vers l'Ontario, surtout si une barrière physique est imposée. En effet on doit se souvenir que près de 50% de la population de la MRC Pontiac est anglophone et qu'il subsiste encore des opportunités d'emplois dans certains secteurs de l'économie de l'Est de l'Ontario.

MRC Les Collines de l'Outaouais

Cette région ne faisait pas partie de l'étude de 1992. Nous tentons une mise à jour qui repose sur les conclusions principales du «Rapport Beaudry» de l'époque. Une étude détaillée n'est pas réalisable dans le cadre de cette recherche mais reste souhaitable.

REMARQUES PRÉLIMINAIRES:

Ces dernières années (2001): Cette MRC a un contact géographique obligé avec l'Ontario par la route de l'Abitibi. Ils ont aussi un accès à l'Ontario par deux traversiers. La proximité de Gatineau et d'Ottawa est évidente et de nombreuses fuites

commerciales sont tout à fait inévitables et non évaluables si l'on n'effectue pas une analyse de marché très fine.

LIENS COMMERCIAUX:

Ces dernières années (2001): Ils sont très forts, mais non évalués. L'agglomération de Gatineau-Ottawa attire sans aucune réserve, les commerces ne sont plus du tout concurrentiels à l'extérieur de cette agglomération. Les échanges économiques sont donc très négatifs pour la MRC.

LIENS INDUSTRIELS :

Ces dernières années (2001) : Les liens économiques avec l'Ontario sont principalement reliés à l'industrie du tourisme. En effet, de très nombreux Ontariens ont des chalets dans cette MRC. Il y a aussi des terrains de golf et plusieurs centres de ski. Autres secteurs économiques : le secteur forestier et l'agriculture, ce sont des liens positifs pour le Québec.

Au niveau des achats, la MRC possède peu de commerces. Les achats se font donc dans la région de Gatineau ou d'Ottawa. Les fuites commerciales ne sont pas encore évaluées.

LIENS TRAVAIL:

Ces dernières années (2001) : La distance entre cette MRC et l'Ontario étant de plus de 50 km, il y a évidemment une dissuasion assez forte. Cependant, chaque famille aurait au moins un membre qui travaille pour le gouvernement fédéral, moteur économique de la région de l'Outaouais.

LIENS SERVICES :

Ces dernières années (2001) :

Santé : Amélioration des quatre établissements de santé de la MRC mais les liens sont toujours forts avec les très nombreuses institutions de la province voisine (exemple des soins infantiles).

Scolaire : l'Ontario et Ottawa offrent davantage, surtout au niveau universitaire parce que les transferts ne sont pas réglementés. Les universités d'Ottawa et de Carleton concurrencent très évidemment l'UQAH.

AUTRES LIENS :

Ces dernières années (2001) : La diversification encouragée par le Québec ces dernières années (exemple des SDÉR régionales) est un atout de plus en plus fort pour l'attraction de cette région. Grands besoins de diversification par rapport au secteur administratif et gouvernemental prédominant.

RÉFLEXIONS PROSPECTIVES SI LE QUÉBEC CHANGE DE STATUT :

Ces dernières années (2001) : Une période de ressac pourrait survenir. Certains anglophones ont des frustrations liées aux promotions offertes à des Québécois en raison de leur bilinguisme.

Parce que c'est une région récente, le sentiment d'appartenance semble moins fort. Il y aurait certainement plusieurs résidents québécois qui iraient de l'autre côté de la rivière des Outaouais.

L'hypothèse d'une barrière douanière est très mal perçue. Cette contrainte physique serait difficile à gérer.

La Communauté Urbaine de l'Outaouais

Cette région ne faisait pas non plus partie de l'étude de 1992. Une étude plus chiffrée serait souhaitable, mais dépasse pour l'instant le mandat de cette recherche exploratoire.

REMARQUES PRÉLIMINAIRES:

Ces dernières années (2001) : Les liens sont très évidents et tout à fait naturels. On parle beaucoup plus d'intégration et d'interdépendance économique que de dépendance avec l'Ontario. Ces dernières années, la diversification économique vers la haute technologie rendait la région un peu moins « administrative ». Les mesures récentes favorisent de nouveau un cheminement inverse. Quoiqu'il en soit les deux secteurs « administration » et « haute technologies » se complètent suffisamment pour pouvoir expliquer la stabilité économique de la région depuis assez longtemps.

LIENS COMMERCIAUX:

Ces dernières années (2001): Les deux villes sont économiquement très actives et la proximité amplifie les échanges commerciaux. De plus en plus les Ontariens vont acheter en sol québécois. De plus les résidents du Québec ont tendance à rester dans leur province.

Les investissements de revitalisation des centres d'achats ont permis d'attirer une nouvelle clientèle. Les fuites commerciales ont baissé de 20 à 22% comparativement à 30% pour les achats. Ceci représente une augmentation positive pour la CUO des flux de 3 à 10%.

Pour Ottawa l'agglomération de Gatineau représente un marché de 225 000 personnes. Et pour Gatineau c'est un marché de 750 000 personnes...

Le casino constitue une attraction économique relativement nouvelle pour la région. Beaucoup d'Ontariens vont au casino. On estime que 30 à 40% des revenus du casino sont de provenance ontarienne.

Il y a 20 ans, beaucoup de fuites commerciales dûes au développement plus rapide et plus intense de la part de la capitale nationale entraînant une perte de 25 à 35% de la clientèle qui faisaient des achats de « l'autre côté ».

Depuis quatre ans, on assiste à une revitalisation commerciale. Il y a une récupération de la clientèle grâce aux investissements, il y a deux centres d'achats à Hull, et un à Gatineau.

Depuis vingt ans, il y a des efforts de la part de Gatineau pour une revitalisation commerciale, surtout depuis les quatre dernières années.

LIENS INDUSTRIELS :

Ces dernières années (2001) : Les industries manufacturières et de transformations ne représentent que 7,6% de l'économie de la CUO. La principale économie est fondé sur les emplois administratifs gouvernementaux ou municipaux (20%) et le secteur des services (48,3%) lui même souvent rattaché à l'administration.

Il reste quelques industries de pâte et papier et de transformation du bois. La principale économie en émergence est celle de haute technologie qui est dépendante des secteurs administratifs gouvernementaux.

L'industrie de la construction doit connaître une augmentation, il y a un projet de plus de 50 000 pi² de bureaux pour le fonction publique.

LIENS TRAVAIL:

Ces dernières années (2001) : Une étude estime que 40 000 personnes traversent chaque jour les ponts vers Ottawa. Si l'on considère que la CUO possède environ 150 000 habitants limitrophes, le rapport de ces deux chiffres est très explicite par rapport au lien résidence – travail.

Gatineau n'est pas une ville-dortoir, mais de nombreuses alternances travail – domicile se font entre la CUO et Ottawa.

LIENS SERVICES :

Ces dernières années (2001) :

Santé : Ces dernières années se sont réalisés des efforts concrets et parfois percutants de la part du ministère de la santé. La construction d'un deuxième hôpital à Gatineau a été bien accueilli. Les gens vont maintenant moins souvent à l'hôpital de l'autre côté de la rivière.

Scolaire : La CUO possède un CEGEP francophone et un CEGEP anglophone. Il y a cependant beaucoup d'exodes, les universités d'Ottawa dispensent plus de formations et sont plus reconnues. Par contre elles sont plus onéreuses. Dans les dernières années il n'a pas eu de changements radicaux à ce chapitre. Les transferts au niveau primaire et secondaire sont négligeables

AUTRES LIENS :

Ces dernières années (2001) : Depuis la fin de la 2^{ième} guerre mondiale le gouvernement fédéral fait des efforts pour dynamiser l'économie d'Ottawa et par voie de conséquences directes celle de Gatineau. Les investissements ontariens et fédéraux ont eu des retombées induites imbriquant l'une dans l'autre l'économie de ces deux régions (Ontario et Québec).

Ainsi ils ont créé une dynamique et une dépendance économique très forte.

RÉFLEXIONS PROSPECTIVES SI LE QUÉBEC CHANGE DE STATUT :

Le meilleur scénario serait celui d'un impact mineur surtout au niveau de la fonction publique. On parle aussi d'une zone franche où Gatineau aurait une reconnaissance particulière afin de garder ses acquis. Le monde veut de l'emploi, et si Toronto devenait la capitale, les fonctionnaires et toutes les entreprises de hautes technologies et de services qui y sont rattachées s'en iraient également.

De plus le Québec est défavorisé par le système fiscal. Une entreprise est moins pénalisée en Ontario, c'est une économie d'environ de 4 à 5% des coûts de main d'œuvre.

MRC Papineau

REMARQUES PRÉLIMINAIRES:

Mise à jour 2001 : Quelques changements perçus, mais pas d'étude spécifiques sur le sujet ces dernières années. Le traversier n'est plus à Thurso, mais à Fasset.

Il y a également un pont entre Grenville (Argenteuil) et Hawkesbury.

Rappel 1992 : La MRC de Papineau possède un grand territoire regroupant deux régions, La Lièvre et la Petite-Nation, lesquelles possèdent chacune des spécificités distinctes au niveau des interactions provinciales.

LIENS COMMERCIAUX:

Mise à jour 2001 : Les fuites commerciales vers Buckingham sont maintenues d'environ 8%. Les achats internes représentent cependant 69%. Le reste touche Hull – Buckingham – Aylmer.

En 1998, on dénombrait dans la région 54 entreprises directement liées au gouvernement fédéral (ex. : Postes Canada, transport ...)

En revanche, le magasinage vers Hawkesbury est fort (plus qu'en 1992). Les gens ont davantage tendance à se diriger vers Laval et St-Jérôme.

L'essor de Gatineau (Wal-Mart, Cosco, Rona, etc.) a remplacé un peu Ottawa au niveau des fuites commerciales.

Beaucoup d'échanges « naturels » voire routiniers avec l'Ontario.

Il y aurait aussi beaucoup de liens commerciaux entre la MRC et Gatineau.

Rappel 1992 : La ville de Hawkesbury représente, pour les résidents de l'Est de la MRC (Petite-Nation), un lieu d'achat privilégié et important puisque celle-ci est située à environ 30 minutes de certaines municipalités de l'Est de la MRC. Ce pôle commercial, aussi important soit-il, tend cependant à diminuer depuis l'explosion commerciale des villes de Gatineau et de .

On estime ces fuites à plusieurs millions de dollars par année. Pour la Petite-Nation ces fuites sont évaluées à 5% des achats totaux; il s'agit surtout de produits en rapport avec des achats dispendieux tels que l'automobile ou les produits connexes (2 à 3 millions de dollars pour ce seul secteur).

L'est de la ville d'Ottawa s'est beaucoup développé et on y retrouve quelques centres d'achat important et intéressants pour le Québécois de la MRC de Papineau qui n'ont qu'à utiliser le traversier de Masson ou Thurso pour y être à moins de 30 minutes.

Le centre-ville d'Ottawa s'approprie aussi une bonne proportion des achats de la population de Papineau surtout en ce qui regarde les commerces et services spécifiques aux grands centres.

Les taxes, moins élevées en Ontario, jouent évidemment un rôle de premier plan dans cet état de fait; d'autant plus qu'il y a la possibilité de se faire rembourser les taxes ontariennes payées. On ne note aucun achat des Ontariens sur le territoire de la MRC de Papineau.

LIENS INDUSTRIELS :

Mise à jour 2001 : Les différences existantes au niveau de la déréglementation favorisent l'Ontario (forêt et construction). Sinon les liens sont toujours au niveau du tourisme et de la forêt.

Rappel 1992 : Quelques liens industriels sont établis depuis longtemps dans les deux sens. On cite par exemple la région de la Petite-Nation qui importe (mais de moins en moins) du bois de pulpe directement de l'Ontario. On cite aussi l'exemple de la scierie Brunet à Fassett qui importe du bois d'oeuvre de l'Est ontarien.

LIENS TRAVAIL:

Mise à jour 2001 : L'impact sur les secteurs mentionnés en 1992 est confirmé mais sans alarmisme excessif. Le textile n'attire plus du tout les travailleurs de l'Ontario puisque cette industrie est en perte de vitesse.

Les inquiétudes sont plus grandes pour les fonctionnaires fédéraux québécois de cette région somme toute très proche de la capitale nationale. En 1995 des démarches étaient entreprises pour faciliter un certain nombre de «rapatriements».

Le secteur de la construction étant déréglementé en Ontario, plusieurs travailleurs vont là-bas. La ville de Orléans attire beaucoup de travailleurs de la construction.

Rappel 1992 : La MRC Papineau repose sur les secteurs d'activités des industries primaires et manufacturières ainsi que sur les commerces et services. En 1986, 7,5% des travailleurs oeuvraient dans le secteur de l'administration publique. Par extrapolation (en excluant le palier municipal et provincial), on peut prétendre que le pourcentage des travailleurs oeuvrant dans le secteur de l'administration publique fédérale gravite autour de 1% à 2% de la main-d'oeuvre totale. 3 à 5% du total de la population active trouve son emploi en Ontario.

Du côté de Hawkesbury, on observe quelques migrations alternantes pour le travail dans les secteurs manufacturiers comme le textile; mais par la force des choses (chute de ces secteurs), le nombre de travailleurs québécois impliqués diminue à chaque année.

À l'inverse, le nombre d'Ontariens travaillant sur le territoire de la MRC Papineau est négligeable.

LIENS SERVICES :

Mise à jour 2001 :

Santé : On observe de plus en plus d'équipements à Gatineau - pour augmenter les services et rendre cette région plus autonome à ce chapitre.

Certaines personnes anglophones du secteur Est de la MRC (Namur et Boileau) se dirigent encore vers Hawkesbury pour recevoir des soins. Mais Gatineau attire de plus en plus grâce à son 2^{ème} hôpital.

Saint-André et Thurso ont maintenant un CLSC avec une urgence.

Toutefois, le CLSC Petite-Nation, avec une plus grande variété et de meilleurs services de santé (radiologie, lits d'observation, centre d'accueil, etc.) a réussi à amener une partie de la population à utiliser ces services. Les francophones se dirigent de plus en plus au CLSC. L'hôpital de Lachute est également assez bien utilisé.

Il y a aussi un hôpital ontarien à Buckingham qui attire une certaine clientèle québécoise.

Scolaire : Les jeunes sont davantage portés à demeurer au Québec, sauf bien sûr au niveau universitaire.

Rappel 1992 :

Santé : Depuis l'ouverture d'un hôpital à Gatineau, les hôpitaux d'Ottawa sont beaucoup moins utilisés qu'auparavant par les résidents de la MRC. On ne les utilise à l'heure actuelle que pour les services spécialisés non offerts dans les hôpitaux de Buckingham, Gatineau et Hull.

À noter enfin qu'une faible partie de la population de l'Est de la MRC utilise l'hôpital de Hawkesbury.

Scolaire : Rien de significatif si ce n'est cette possibilité d'étudier en anglais en Ontario et que plusieurs enfants exploitent.

AUTRES LIENS :

Mise à jour 2001 : Concernant les liens touristiques, il semble que le chiffre de 15000 chalets décrit en 1992 soit nettement exagéré. En 1998, Il s'agissait en fait, et beaucoup plus officiellement, d'un recensement de 4 680 chalets dont une bonne partie est propriété ontarienne.

De même les retombées totales pour la MRC dans ce secteur seraient plutôt de 10 millions (et non 20); 18 millions seraient dépensés pour activités touristiques connexes.

L'attrait des montagnes justifie un nombre grandissant de motoneigistes ontariens. Mêmes observations en ce qui concerne les lacs pendant l'été.

La situation géographique de la région (à une heure du centre d'Ottawa, une heure du Mont Tremblant et à une heure de Mirabel) fait également en sorte qu'un nombre important d'Ontariens passent par cette région. On signale à ce sujet l'apport important du Mont-Tremblant avec une nouvelle injection d'un demi milliard de dollars en construction immobilière. Une explosion immobilière due au Groupe Intrawest.

Plus de 80% des véhicules qui côtoient les pistes de ski viennent de l'Ontario. L'engouement est très fort, et le sera de plus en plus. Ce centre attire une clientèle ontarienne car celle-ci n'a pas de centres de ski importants. C'est pour cette raison, entre autres, que les gens trouvent important que le projet de prolongement de l'autoroute 50 se fasse le plus rapidement possible.

Rappel 1992 : Schéma d'aménagement: Aucun projet de développement connu n'est actuellement en cours de réalisation ou en projet.

Tourisme: La MRC de Papineau compte un important volet villégiature, d'une part pour la région de Montréal et d'autre part pour la région Ottawa-Hull. Ainsi, advenant une «non-association», plusieurs ontariens pourraient reconsidérer l'opportunité de leur résidence secondaire sur le territoire. Par extrapolation il est estimé que des quelque 15 000 chalets et résidences secondaires situés sur le territoire de la MRC Papineau (entre autre près du Lac Simon et de Duhamel), 13% sont de propriété ontarienne. On estime que les retombées totales pour la MRC dans ce secteur sont de l'ordre de 20 millions de dollars.

Un flux important des touristes enregistrés provient de l'Ontario. La MRC s'appuie nécessairement sur ce bassin de population pour assurer le développement de ce secteur de l'économie.

RÉFLEXIONS PROSPECTIVES SI LE QUÉBEC CHANGE DE STATUT :

Mise à jour 2001 : Aucune préoccupation notable à ce chapitre. Seuls, les gens qui travaillent pour le gouvernement fédéral se sentent concernés mais ne sont pas inquiets. Une souveraineté, même relative pourrait faire fuir les anglophones.

Les liens sont naturels avec l'Ontario. L'ensemble de la MRC a cette habitude d'échanger régulièrement. depuis de nombreuses années, la préoccupation majeure de cette MRC est son désenclavement par la route.

Rappel 1992 : Une non-association est à proscrire en raison de la nature des liens en place. Le tourisme est une activité très volatile, le consommateur ontarien peut choisir beaucoup d'autres endroits que cette MRC ou le Québec. Une barrière aux échanges commerciaux favoriserait la contrebande et, à court terme pénaliserait les consommateurs de la MRC.

Une non-association pourrait amener un départ de 10 à 20% des ménages anglophones (évaluation fondée sur la base des observations faites depuis les élections de novembre 1976).

LAURENTIDES



Source: © Ministère des Ressources Naturelles du Québec

MRC Argenteuil

REMARQUES PRÉLIMINAIRES:

Mise à jour 2001 : Il est clair que depuis 1992 cette région recherche une plus grande autonomie vis-à-vis de l'Ontario et surtout vis-à-vis de la ville d'Hawkesbury. On recherche des relations de partenariat plutôt que de concurrence.

Il y a autant de fuite vers Hawkesbury à partir de Lachute que de Grenville. Grenville dépend beaucoup de Hawkesbury. Le prix des maisons y est toujours moins élevé qu'en Ontario.

Il convient de distinguer la partie Est de la MRC (Lachute) qui dépend davantage de la région métropolitaine de Montréal et la partie Ouest (Grenville) qui est tout à côté de la province voisine.

Rappel 1992 : La MRC Argenteuil bien que située entre les deux grands centres de Montréal et de Hull-Ottawa est une région relativement enclavée en raison de l'absence d'autoroute la reliant à l'un ou à l'autre de ces deux centres, plus spécifiquement à Montréal. D'autre part, le fait que la ville d'Hawkes-

bury soit francophone à 85% (le Conseil Municipal se tient la plupart du temps en français) favorise les échanges entre cette dernière et la ville de Lachute de taille comparable (environ 10 000hbs, 70 km de distance).

LIENS COMMERCIAUX:

Mise à jour 2001 : Le nouveau Wal-Mart de Lachute (obtenu après un débat de localisation serré entre cette ville et Hawkesbury) contribue à contenir les achats domestiques dans la région. En revanche la réfection du pont Perley entre Grenville et Hawkesbury ne pourra qu'encourager le magasinage des habitants vers l'Ontario.

On observe aussi un magasinage sans cesse grandissant vers St-Jérôme et Laval (Lachute est à deux heures du Carrefour Laval).

Rappel 1992 : Il existe une étroite collaboration au niveau des échanges commerciaux entre Lachute et Hawkesbury. Le fameux encan du mardi a permis d'accroître encore davantage ces échanges.

On cite le cas particulier du petit village de Grenville qui dépend très fortement de Hawkesbury, les maisons y sont moins chères et on assiste à un véritable petit boom résidentiel.

LIENS INDUSTRIELS:

Mise à jour 2001 : L'autoroute 50 n'est toujours pas complétée.

Comme dans bien d'autres MRC frontalières les gens veulent des règlements et clauses particulières. Il n'y a pas vraiment d'échanges industriels mais les entreprises de la MRC essaient de développer leurs exportations vers l'Ontario.

Rappel 1992 : Observations peu significatives si l'on excepte quelques échanges entre les deux cités de Lachute et Hawkesbury. On ne mentionne aucune industrie forte en interdépendances avec les deux provinces.

LIENS TRAVAIL:

Mise à jour 2001 : Un nouvel abattoir de volailles embauchant 250 personnes s'est installé à Grenville, contribuant ainsi à retenir une population qui pour près de 60% allait travailler en Ontario. Cependant, on observe une migration des travailleurs de Lachute et Grenville plus importante qu'en 1992 vers Hawkesbury. Les gens vont là où se trouvent les emplois.

L'industrie de la construction, draine les travailleurs du Québec. Les tarifs sont plus élevés au Québec, main d'œuvre, syndicat, etc.

Rappel 1992 : Observations peu significatives à part quelques exceptions.

LIENS SERVICES :

Mise à jour 2001 : Une nouvelle entente avec Hawkesbury pour les services d'incendies.

Santé : L'hôpital de Lachute est devenu beaucoup plus efficace et les résidents de la MRC ne vont plus à Hawkesbury. En 1995, plusieurs mémoires rapportent « Que

tous les citoyens des régions frontalières aient le privilège de recevoir tous leurs soins de santé au Québec ». Pour elles, il est inconcevable que Grenville et sa région (8 500 hbts) soient dans l'obligation d'aller chercher des soins médicaux en Ontario.

Scolaire : Les jeunes ne vont pas à l'école en Ontario.

Rappel 1992 :

Santé: les deux villes ont toutes deux de bons hôpitaux, cependant, celui de Hawkesbury (hôpital privé) possède une meilleure réputation. On y a constaté un exode assez fort des médecins québécois. La file d'attente y est moins grande et l'accueil y est plus chaleureux. Naturellement la RAMQ est vigilante sur toute entente de services particulière.

Scolaire: liens négligeables sauf pour les enfants désirant apprendre dans la langue anglaise (fréquence observée très faible).

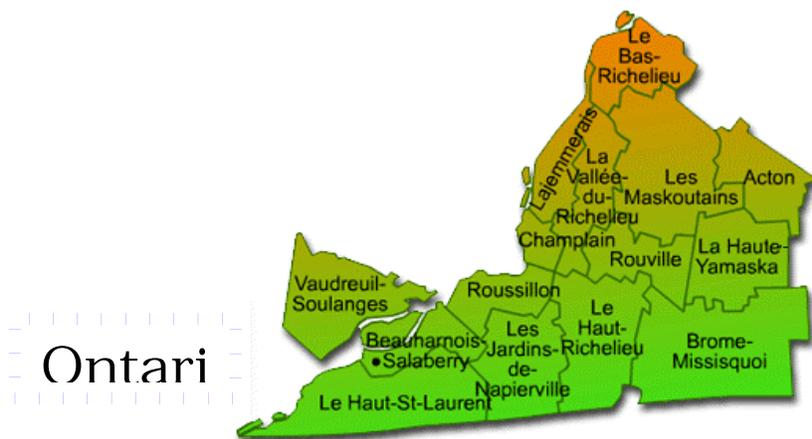
RÉFLEXIONS PROSPECTIVES SI LE QUÉBEC CHANGE DE STATUT :

Mise à jour 2001 : Il pourrait y avoir un exode des anglophones. Cependant si les taxes sont moins élevés en Ontario, les fuites pourraient augmenter. Il y aurait encore plus de travail de conscientisation à faire pour essayer de freiner le phénomène des fuites.

Rappel 1992 : Hawkesbury se développe plus vite que Lachute, au point que Lachute est une municipalité désignée défavorisée par son vieillissement et son taux de chômage. Son enclavement relatif par rapport aux grands centres du Québec doublé de l'aspect francophone de Hawkesbury accentue l'orientation «ontarienne» de cette MRC qui plus que bien d'autres souhaite le maintien des libres marchés advenant l'accession du Québec à la souveraineté.

De plus à l'heure actuelle et depuis une dizaine d'années, on observe un exode important des anglophones vers l'Ontario.

MONTÉRÉGIE



Source: © Ministère des Ressources Naturelles du Québec

MRC Vaudreuil-Soulanges

REMARQUES PRÉLIMINAIRES:

Mise à jour 2001 : Pas de changements

Rappel 1992 : À l'inverse de la MRC d'Argenteuil, celle de Vaudreuil-Soulanges est presque exclusivement tournée vers l'île de Montréal. Et ce, d'autant plus que les zones économiques et résidentielles principales sont situées à la limite du West-Island (Île Perrot).

LIENS COMMERCIAUX:

Mise à jour 2001 : Sans grands changements : très peu de liens directs observables. Quelques échanges commerciaux avec Hawkesbury. Les résidents effectuent leurs achats en presque totalité dans l'Ouest de Montréal (West Island) ou dans la région de Valleyfield.

Rappel 1992 : Très peu de liens directs avec l'Ontario sont observables. La MRC est bordée par deux autoroutes qui en très peu de temps conduisent au centre-ville de Montréal. Une nuance a été évoquée pour la proximité (relative) de Rigaud et de Hawkesbury. Mais là encore, le train permet un accès direct de Rigaud au centre-ville de Montréal.

LIENS INDUSTRIELS :

Mise à jour 2001 : Une étude de 1997 montre que quelques liens sont nouveaux et assez importants (en prendre connaissance).

Rappel 1992 : Mêmes remarques que pour les liens commerciaux. Si l'on excepte les zones rurales de l'Ouest de la MRC (Saint-Zotique, Ste-Justine-de-Newton, St-Clet), seule Vaudreuil et Dorion possèdent quelques industries. Celles-ci sont en relation directe avec le tissu industriel montréalais et l'absence de centre ontarien important renforce cette tendance.

L'attrance naturelle est en premier lieu Montréal puis Valleyfield puis enfin les USA. Quand on parle de l'Ontario on emprunte le langage des météorologues pour parler de «trace» c'est-à-dire de présence effective mais en quantité négligeable.

LIENS TRAVAIL:

Mise à jour 2001 : Même situation qu'en 1992. Une étude interne de Vaudreuil - Dorion révèle que sur les quelques 23 000 personnes qui se déplacent quotidiennement à l'extérieur de Vaudreuil-Soulanges pour travailler, 0,8% vont en Ontario, soit un peu plus d'une centaine de travailleurs (données de 1996).

Rappel 1992 : Pas d'observations significatives. Les travailleurs alternants sont d'abord attirés par Montréal puis ensuite par Valleyfield.

LIENS SERVICES :

Mise à jour 2001 : Pas de changements significatifs depuis 1992. Seule Rigaud utilise parfois l'hôpital de Hawkesbury pour les urgences.

Rappel 1992 :

Santé: Pas d'observations significatives.

Scolaire: Pas d'observations significatives si ce n'est l'école des douanes qui attire des élèves de partout au Canada.

RÉFLEXIONS PROSPECTIVES SI LE QUÉBEC CHANGE DE STATUT :

Mise à jour 2001 : les gens ne se sentent pas appartenir au Québec puisqu'ils sont coupés géographiquement du Québec par le fleuve Saint-laurent. Selon eux, les exportations augmenteraient car l'Ontario deviendrait un marché étranger pour le Québec.

Rappel 1992 : Aucune réflexion d'inquiétude concernant la spécificité limitrophe de la MRC n'a été évoquée. Définitivement les liens socio-économiques sont québécois et non ontariens.

MRC Le-Haut-St-Laurent

REMARQUES PRÉLIMINAIRES:

Mise à jour 2001 : La MRC est anglophone à 80% dans la moitié sud. Il y a donc beaucoup de liens linguistique avec les USA. Les liens d'affaires sont également tournés davantage vers les USA que vers l'Ontario. Les anglophones de cette région préféreraient davantage avoir un point de rattachement avec les U.S.A. plutôt qu'avec l'Ontario s'ils étaient amenés un jour à choisir (en tenant compte des liens de parenté assez nombreux).

Rappel 1992 : *Il va sans dire que le voisin important est constitué par les États-Unis et non par l'Ontario. Toute la frontière Sud est constituée par les États-Unis. Il y a d'ailleurs une recherche de protection grâce à des associations de commerçants.*

D'une façon générale, il s'agit d'une région relativement déshéritée par rapport au reste de la MRC Pas d'organismes de développement si ce n'est le Conseil Régional de la Montérégie (grande échelle). Les statistiques décrivent mal la réalité; le revenu moyen dans cette MRC n'a pas de signification, seuls les deux extrêmes (riches et pauvres) sont présents. Les riches se retrouvent vers le Lac St-François tandis que les pauvres près de Dundee, Elgin ou Havelock.

90% du territoire est agricole, 30% de la M.O. est agricole. Les seuls échanges se font surtout avec Cornwall.

On assiste aussi à un exode de la classe moyenne vers Valleyfield ou Chateauguay. Seule l'agriculture et le textile sont encore intéressants dans cette MRC.

LIENS COMMERCIAUX:

Mise à jour 2001 : Le magasinage à l'extérieur se fait définitivement aux U.S.A. mais celui-ci est en décroissance très sensible en raison de l'évolution des taux de change. On commence même à observer un phénomène inverse de magasinage des U.S.A. vers cette région.

Un officier des douanes de Dundee mentionne que les liens de magasinage avec l'Ontario ne sont pas vraiment observables et dans tous les cas devraient être minimales.

Les gens vont plus vers Valleyfield, Châteauguay et Montréal. Jusqu'à tout récemment les résidents des municipalités frontalières achetaient l'essence aux Etats-Unis ou dans la réserve d'Akwesasné mais plus maintenant.

Quelques résidents de la MRC vont tout de même magasiner à Cornwall et à Ottawa.

Rappel 1992 : *Un certains nombre d'achats peuvent s'effectuer au besoin dans la région de Cornwall. Cependant les véritables fuites sont orientées vers l'État de New-York (Hogansburg en face Cornwall, Malone et Plattsburgh).*

LIENS INDUSTRIELS :

Mise à jour 2001 : Quelques liens industriels, surtout au niveau agricole; les échanges se font dans les deux sens (animaux de race, bois, moulées, produits de l'érable) Il y a des échanges mais moins qu'avec les États-Unis.

Rappel 1992 : Observations négligeables.

LIENS TRAVAIL:

Mise à jour 2001 : Il y a quelques liens mais peu importants : environ 3% de la main-d'œuvre va travailler en Ontario. Ce sont des travailleurs de la construction ou des employés de la Domtar.

Rappel 1992 : Il est estimé que moins de 3% de la main d'oeuvre de la région travaille en Ontario. Quelques ouvriers de la construction et de services, et plus majoritairement des employés de la Domtar à Cornwall et dans le textile à Cornwall. Quelques-uns vont également travailler au niveau des services de santé et des services sociaux en Ontario.

Dans la plupart des cas, il s'agit de personnes unilingues anglaises.

De façon générale, les gens qui vont travailler en Ontario, déménagent après un certain temps dans cette province lorsque leur emploi est assuré.

LIENS SERVICES :

Mise à jour 2001 : Pas de changements notables

Santé : Moins de liens de dépendances au niveau de la santé envers l'Ontario. La RAMQ a imposé des restrictions. Les gens n'ont pas de bon services de santé dans leur région. Ils préfèrent payer et aller aux États-Unis. la municipalité de Ormstown (Ontario) a maintenant un hôpital avec une urgence qui attire de plus en plus de monde. Parfois les résidents de Valleyfield vont se faire soigner là.

À Dundee ils ont un double système ambulancier. Ils peuvent prendre des ambulances québécoises et payer comme tout le monde, ou ils peuvent prendre une ambulance américaine payée par la municipalité de Dundee (donc gratuite pour les résidents) et choisir leur destination québécoise ou américaine.

La majorité des jeunes choisissent des écoles québécoises mais certains vont en Ontario ou aux États-Unis.

Scolaire : pas de changements notables, environ 5% des jeunes vont en Ontario.

Rappel 1992 :

Santé: Quelques cas spécifiques peuvent être transférés sur les hôpitaux de la région de Cornwall. Mais plus généralement les transferts et admissions se font à Valleyfield ou Montréal.

Scolaire: On estime à moins de 5% les étudiants québécois qui étudient en Ontario. Principalement au collège St-Laurent à Cornwall et dans les institutions (collèges et universités à Ottawa).

AUTRES LIENS :

Mise à jour 2001 : Un élément revient constamment en rapport avec l'accession du Québec à la souveraineté : il s'agit de la réserve d'Akwesasne. Cet élément semble plus problématique. Les autochtones ne se sont jamais avancés pour participer aux tables de consultation ni dans les MRC ni à d'autres tribunes.

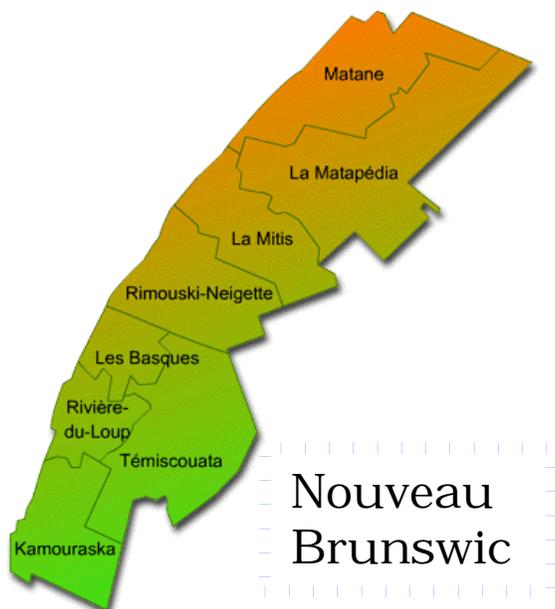
Rappel 1992 : *Schéma d'aménagement: le schéma d'aménagement est « maison », il n'y a pratiquement pas d'échange au niveau du fleuve. Il s'agit véritablement de la partie pauvre de la Montérégie.*

RÉFLEXIONS PROSPECTIVES SI LE QUÉBEC CHANGE DE STATUT :

Mise à jour 2001 : D'une façon plus générale, la population ne semble pas très préoccupée par cette question sauf en ce qui concerne les liens possibles avec les négociations autochtones. La souveraineté ne changerait rien. Cependant, certains demanderaient un rattachement à l'Ontario.

Rappel 1992 : *Politiquement, le Parti «Equality» est très présent dans le milieu anglophone de la région et il n'est pas exclu qu'il y ait des propositions pour qu'une partie du territoire soit incluse dans le corridor «Canton de l'Est - Ontario».*

BAS-ST-LAURENT



Source: © Ministère des Ressources Naturelles du Québec

MRC Témiscouata

REMARQUES PRÉLIMINAIRES:

Mise à jour 2001 : Depuis 1992, on a tout d'abord assisté à un renforcement de la position du Nouveau-Brunswick vis-à-vis de cette partie du Québec. Le gouvernement McKenna était très agressif pour faire venir les investisseurs de tous potentiels économiques se trouvant aux alentours. Des acquis irréversibles à court terme se font sentir dans plusieurs domaines. De plus, les événements du 11 septembre 2001 ont amené des changements assez radicaux et très négatifs du côté du secteur forestier.

Le problème dans son ensemble en est un d'unité régionale; les habitants de Cabano, Ville-Dégelis et de sa région de même que ceux d'Edmunston forment une communauté régionale avec beaucoup de liens socio-économiques très forts, parfois familiaux. Un changement éventuel du statut du Québec est perçu par une bonne partie de la population, notamment les acadiens, comme une atteinte à cette unité. Il s'agirait de la mise en jeu d'une actuelle bonne cohabitation par de nouvelles règles dont on ne peut prévoir quelle sera la portée exacte.

Plus de souplesse et moins de règlements provinciaux au N.B.

Rappel 1992 : Il faut considérer cette MRC comme voisine du Nouveau-Brunswick mais également comme voisine des USA par le Nouveau-Brunswick (Edmunston - Madawaska et via le Quartier Escourt à Ville Pohenégamook). Les entrées directes aux USA n'étant pas du tout aménagées.

Les liens entre les deux provinces sont, dans cette région, historiques et solidement implantés; il existe aussi beaucoup de liens de parenté de part et d'autre de la frontière.

LIENS COMMERCIAUX:

Mise à jour 2001 : La différence de taxes provinciales a considérablement ralenti le magasinage vers Edmunston bien que l'attrait de cette ville soit évident pour la région de Ville-Dégelis et Notre-Dame-du-Lac. Edmunston possède de grandes pharmacies-escomptes, un Zeller, un CDN Tire, etc. La limite de l'influence d'Edmunston se situe à Cabano où existe un centre d'achat de moyenne importance. Plus au nord, la ville de Rivière-du-Loup prend la relève pour ce qui regarde le magasinage.

Sur certains articles comme les meubles, les automobiles, un peu d'électro-ménagers et les vêtements pour occasions particulières, les gens du N.-B. viennent magasiner au Témiscouata.

L'achat d'automobiles par les gens du N.B. s'est considérablement réduit.

Les résidents de la MRC ne vont plus du tout à Madawaska (É-U).

Rappel 1992 : Au niveau commercial, les achats se font dans les deux sens. Ainsi par exemple les gens du Nouveau-Brunswick viennent acheter des autos dans le Témiscouata tandis que les gens de la région de Ville - Dégelis vont faire leur magasinage et épicerie pour une bonne partie à Edmunston (19 000 hbts).

Les échanges de biens et services sont importants, surtout entre Ville - Dégelis et Edmunston et avec Madawaska dans l'État du Maine.

La MRC Témiscouata est l'une des rares à posséder des enquêtes assez bien étoffées qui permettent de quantifier avec une précision appréciable les échanges commerciaux établis entre les deux provinces.

(«le magasinage à l'extérieur du Témiscouata»¹⁶).

LIENS INDUSTRIELS :

Mise à jour 2001 : Les échanges dans le secteur forestier sont au ralenti depuis l'automne 2000. Les taxes à l'exportation des produits canadiens aux É-U sont maintenant de 31%. Ceci a entraîné la fermeture de deux moulins de sciage (à Ville-Dégelis et au Lac-des Aigles) et également un au N-B.

Les échanges industriels dans le secteur forestier ont beaucoup diminué en raison de toute la problématique entourant l'exportation du bois aux États-Unis. La compagnie Bowater qui venait d'acquérir les moulins du Témiscouata vient tout juste de les fermer.

16 Copies disponibles à la MRC de Témiscouata.

La Bowater possède aussi un moulin au N-B (Beckerbrooke) et la compagnie Irving en possède un à St-Léonard (N-B).

On déplore que le bois du Témiscouata soit transformé en meuble au Nouveau-Brunswick (65% des ventes de meubles dans la région sont faites à partir de produits fabriqués dans cette province voisine).

La stratégie «McKenna » pour attirer les entreprises québécoises dans cette province a bien fonctionné. À ceci s'ajoute les normes anti-pollution beaucoup plus souples au Nouveau-Brunswick.

On peut tout de même observer des liens industriels en sens inverses.

Rappel 1992 : Les échanges industriels sont importants au niveau du bois de sciage et pour l'ensemble des produits forestiers et dérivés.

Les moulins de sciage profitent aussi des taux préférentiels, de même que l'agriculture.

LIENS TRAVAIL:

Mise à jour 2001 : La migration des travailleurs forestiers a beaucoup ralenti (*voir plus haut*). Il y a encore quelques migration de travailleurs d'autres secteurs. On peut citer aussi l'usine Poutrelles Internationales à Pohénégamook qui attire les travailleurs du N-B dans la MRC.

Rappel 1992 : Au niveau de l'emploi, il s'agit surtout de travailleurs forestiers (assez nombreux (historique). Aucun chiffre ne semble disponible bien que les responsables s'entendent pour dire qu'il s'agit d'un phénomène qui n'est pas négligeable.

LIENS SERVICES :

Mise à jour 2001 :

Santé : l'hôpital de Notre-Dame-du-Lac s'est nettement amélioré et les résidents de la MRC l'utilisent de plus en plus. Les hôpitaux de Rimouski et Rivière-du-Loup s'occupent des cas plus graves et si les patients requièrent des équipements plus spécialisés ils vont aller à Edmunston. Les accouchements se font encore à Edmunston mais un peu à Notre-Dame-du-Lac.

Scolaire : On relève que les stagiaires en enseignement viennent beaucoup plus du Nouveau-Brunswick que du Québec. Encore quelques étudiants vont au Collège universitaire de Saint-Louis Maillet à Moncton.

Rappel 1992 :

Santé : les accouchements se font à Edmunston située à 15 mn. Sinon il ne semble pas que les institutions de cette région du Nouveau-Brunswick accueillent un nombre significatif de patients québécois. Naturellement l'excellente réputation de l'hôpital Notre-Dame (Edmunston) n'est pas étrangère à cet état de fait.

Scolaire : Quelques jeunes vont au collège Universitaire de Saint-Louis Maillet qui relève de l'Université de Moncton.

AUTRES LIENS :

Mise à jour 2001 : Les résidents du N-B utilisent de plus en plus les lacs et les équipements récréo-touristiques de la MRC (ex : terrains de camping, marina) surtout à Ville-Dégelis, Notre-Dame-du-Lac et Cabano. De nombreux chalets sur les bords du Lac Témiscouata ont été achetés par des résidents du N-B.

Rappel 1992 : *Schéma d'aménagement: le schéma du Témiscouata n'a pas de relation directe avec celui de la province voisine. Mais il y a des liens importants.*

RÉFLEXIONS PROSPECTIVES SI LE QUÉBEC CHANGE DE STATUT :

Mise à jour 2001 : L'idée de frontière, même informelle, fait sourire. On évoque la possibilité que de l'hostilité serait manifestée de la part des gens d'Edmunston.

Beaucoup de personnes se sentent plus liées, comme communauté d'appartenance, avec Edmunston qu'avec Rivière-du-Loup.

Le protectionnisme dans cette région ne pourrait tenir à long terme car les gens de part et d'autre de la frontière ont besoin les uns des autres.

Rappel 1992 : *Il est clair que les consommateurs de la région de Ville-Dégelis seraient très défavorisés si il y avait quelque frein nouveau qui intervenait dans les échanges. On peut cependant prévoir que ce protectionnisme permettrait probablement d'exploiter plus facilement le marché d'un point de vue local et partant de favoriser le développement de la région.*

MRC Rimouski-Neigette

REMARQUES PRÉLIMINAIRES:

Mise à jour 2001 : Aucune préoccupation vis-à-vis de cette problématique. Les discussions régionales se font sur des sujets plus « économiques ». Situation « limitrophe » de cette MRC avant tout théorique

Rappel 1992 : *La MRC Rimouski-Neigette possède une limite commune avec le Nouveau-Brunswick, mais uniquement à travers les bois. Quelques chemins forestiers traversent, mais aucune route ou rang véritablement carrossable ne permet de relier les deux provinces.*

LIENS COMMERCIAUX:

Mise à jour 2001 : Quelques gens du N.B. viennent, sinon Idem.

Rappel 1992 : *Rien d'observable*

LIENS INDUSTRIELS :

Mise à jour 2001 : Dans sa MRC il y a une usine de bardeaux qui exporte un certain type de bardeau au Nouveau-Brunswick. Sinon Idem.

Rappel 1992 : Rien d'observable

LIENS TRAVAIL:

Mise à jour 2001 : idem.

Rappel 1992 : Quelques travailleurs forestiers sur les deux municipalités de Trinité-des-monts et Esprit-Saint (sud-ouest de la MRC), mais leur nombre demeure inconnu.

LIENS SERVICES :

Mise à jour 2001 : les deux municipalités de Trinité-des-monts et Esprit-Saint (sud-ouest de la MRC) ont eu, très occasionnellement recours aux services de santé du Nouveau-Brunswick. Les gens du N-B viennent parfois se faire soigner dans la région.

Rappel 1992 : Rien d'observable

AUTRES LIENS :

Mise à jour 2001 : idem.

Rappel 1992 : Rien d'observable

RÉFLEXIONS PROSPECTIVES SI LE QUÉBEC CHANGE DE STATUT :

Mise à jour 2001 : Des opinions générales sur l'accession du Québec à la souveraineté sont émises mais en aucun cas celles-ci ne concernent la situation limitrophe de cette MRC.

Rappel 1992 : Les principes de maintenir la libre circulation des biens et des personnes sont énoncés mais ne concernent que de façon très théorique la MRC.

MRC La mitis

REMARQUES PRÉLIMINAIRES:

Mise à jour 2001 : La situation de cette MRC est comparable à celle de Rimouski-Neigette. L'aspect «limitrophe » de cette MRC n'est que théorique et ne concerne que quelques kilomètres de bois peu exploités sans chemin commun d'accès.

Rappel 1992 : Les observations faites pour la MRC Rimouski-Neigette sont valables pour cette MRC. Seul une limite commune d'une dizaine de kilomètres dans le bois relie les deux provinces sur ce territoire.

LIENS COMMERCIAUX, LIENS INDUSTRIELS, LIENS TRAVAIL, LIENS SERVICES:

Mise à jour 2001 : idem.

Rappel 1992 : Rien d'observable.

AUTRES LIENS :

Mise à jour 2001 : idem

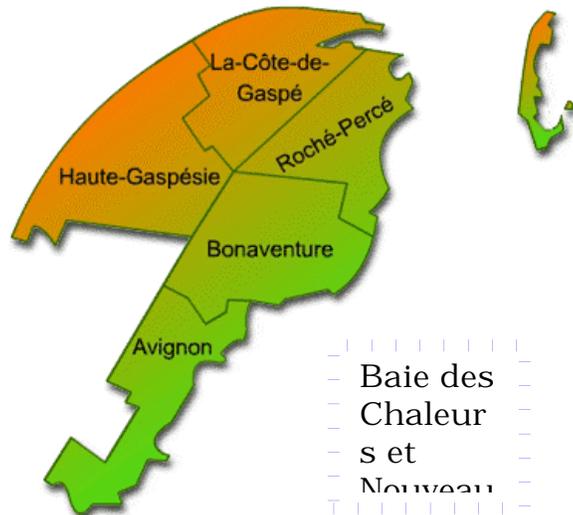
Rappel 1992 : Rien à signaler si ce n'est le petit morceau de frontière avec le Nouveau-Brunswick qui se limite à l'Est par la Rivière à Saumon Patapédia.

RÉFLEXIONS PROSPECTIVES SI LE QUÉBEC CHANGE DE STATUT :

Mise à jour 2001 : idem.

Rappel 1992 : Il y aurait peut-être, advenant un changement de statut pour le Québec à envisager une harmonisation de la législation pour la pêche au saumon. On note aussi la centaine de chalets loués au Gouvernement du Québec relevant directement de la MRC La Mitis.

GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE



Source: © Ministère des Ressources Naturelles du Québec

MRC Avignon

REMARQUES PRÉLIMINAIRES:

Mise à jour 2001 : La situation de la MRC d'Avignon est à bien des égards comparable à celle du Témiscamingue ou du Témiscouata : proximité d'une ville de moyenne importance (Campbellton), présence d'une population relativement homogène de part et d'autre de la Baie des Chaleurs (beaucoup d'Acadiens), histoire économique commune. Présence d'amérindiens.

Les volontés et surtout les actes d'harmonisation entre les deux régions limitrophes sont évidents et de mieux en mieux organisés.

Volonté commune et de plus en plus forte de tous les intervenants pour faire adopter des mesures spéciales pour cette région très particulière.

Problème double et simultané : proximité de Campbellton et de la réserve de Listugj.

La recherche d'un « mariage de raison consolidé » est toujours présent.

Les aides financières de la Province ne vont pas nécessairement là où les besoins sont immédiats. Actuellement, ces ressources vont à l'énergie éolienne, aux constructions de navires, à la pêche maritime.

Une nouveauté intéressante et importante réside dans cette volonté d'instaurer une zone franche. Mettre ainsi à l'abri les commerçants et les travailleurs de cette concurrence qui peut aussi bien surgir du Nouveau-Brunswick que de la réserve de Listuguj. Cette volonté est exactement comparable à celle qui anime le Témiscamingue et la CUO depuis quelque temps. Une solution observable en Europe depuis plusieurs siècles et qui a pu régler certaines situations jugées déloyales.

Rappel 1992 : La MRC Avignon, de façon identique à celle du Témiscouata est en interrelation constante avec sa province voisine. La MRC n'a pas de capitale, aucune de ces municipalités n'offre suffisamment à toutes les autres pour exercer un véritable attrait. L'attraction est donc forte de la part des trois centres extérieurs: Amqui et New-Richmond au Québec et surtout Campbellton au Nouveau-Brunswick.

La MRC Avignon subit sur l'ensemble de son territoire une force centrifuge qui draine autant son économie que sa démographie.

Campbellton s'impose comme un centre d'attraction majeur; et ceci est évident jusqu'à Nouvelle et même Carleton

LIENS COMMERCIAUX:

Mise à jour 2001 : On observe une légère baisse très relative du magasinage à Campbellton en raison des taxes locales au Nouveau-Brunswick et de la présence de nouveaux magasins locaux à Nouvelle et Carleton (Provigo et Metro depuis 1995) et à Pointe-à-la-Croix village situé de l'autre côté du pont qui relie Campbellton au Québec (une sorte de banlieue québécoise de Campbellton).

Une enquête plus approfondie auprès de la MRC et auprès des représentants du Nouveau-Brunswick révèle qu'aucune étude locale ne permet de quantifier ce type d'échange. Seule une enquête «Origines-Destinations » aurait été faite par le ministère du développement économique et du tourisme du Nouveau-Brunswick il y a déjà quelques années. La mise à jour est évoquée.

La moyenne pondérée des échanges de biens et services dépasse maintenant le 50% observé en 1992.

Les gens du Nouveau-Brunswick viennent au Québec pour les boissons alcoolisées, les taxes obligent...

La présence des Caisses Populaires Desjardins à Campbellton ou de magasins tel que Canadian Tire ou encore de restaurants tels que Tim Horton ou Mac Donald depuis longtemps, contribue à accélérer le déclin économique de la MRC Avignon.

Rappel 1992 : Une étude effectuée par le CLSC Malauze de la MRC Avignon (mars 1984)¹⁷ révèle très clairement que le premier pôle d'attraction de la MRC est constitué par Campbellton

¹⁷ Avignon: « Un tiers monde à l'âge d'or », CLSC Malauze, mars 1984, 84 pages.

LIENS INDUSTRIELS :

Mise à jour 2001 : Peu de contacts industriels par rapport à 1992. Les scieries sont transformé ou ont définitivement fermé. La « mondialisation » de l'économie forestière ne profite pas à la MRC. Une partie importante du chômage est imputable au délabrement de ce secteur. Encore peu de transformation dans cette région. Par exemple les copeaux de Nouvelle traversent au Nouveau-Brunswick sans être transformés.

Rappel 1992 : Sans que l'importance ait été chiffrée avec précision, on peut observer un certain nombre de liens économiques pour l'industrie du bois d'oeuvre. La MRC compte une dizaine de scieries dont une seule d'importance après l'incendie de « Les Matériaux Blanchet inc. » en 1983. Il s'agit de Delebo Inc. Une bonne partie du bois provient des MRC voisine ainsi que du Nouveau-Brunswick.

LIENS TRAVAIL:

Mise à jour 2001 : Les échanges sont de plus en plus partagés. Les habitants s'insèrent mutuellement dans l'ensemble régional formé par les deux provinces. Plusieurs administrateurs rencontrés au Québec ont leur conjoint qui travaillent à Campbellton ou dans la périphérie Néo-Brunswickoise immédiate.

Campbellton attire les travailleurs comme le ferait n'importe quelle ville moyenne dans le Monde. L'évolution depuis 1992 se remarque davantage au niveau de l'acceptation et de la compréhension de cette situation.

Rappel 1992 : Là encore il s'agit surtout de travailleurs forestiers et un peu du secteur de la construction¹⁸. Il est intéressant aussi de remarquer qu'un nombre important de résidents de la MRC oeuvre au nouvel hôpital de Campbellton dans les différents services de santé.

LIENS SERVICES :

Mise à jour 2001 : Le développement que le CLSC Malauze et de ses centres de services dans divers points de la MRC connaît depuis une dizaine d'années a permis de resserrer la population locale au niveau des services de santé. Avec l'hôpital de Maria, il semble que cette région ait atteint un meilleur taux d'autosuffisance.

Une entente inter-provinciale permet aux gens de la MRC d'utiliser les services de l'hôpital de Campbellton. (Coûts de plus de 12 millions \$).

Rappel 1992 :

Santé: l'Est de la MRC dépend surtout de sa continuité naturelle avec Bonaventure et la Baie des Chaleurs, tandis que l'Ouest dépend tout à fait de Campbellton. Il y a peu de relations entre l'Est et l'Ouest. Les gens de Nouvelle et plus à l'Est se dirigeront plus facilement vers l'hôpital de Maria et ceux de la MRC Bonaventure. Cependant pour les orthèses et certaines spécialités, les gens sont obligés d'aller à Campbellton.

18 Les événements récents de janvier 1992 sont éloquentes à cet égard.

Scolaire: L'enseignement primaire se dispense sur la quasi-totalité de la MRC. L'enseignement en anglais est également très accessible, ce qui limite les inscriptions des résidents québécois dans les écoles de la région de Campbellton. Au niveau du primaire et du secondaire, les seuls liens significatifs concernent les Amérindiens (deux réserves, celle de Maria et celle de Restigouche) et quelques anglophones.

AUTRES LIENS :

Mise à jour 2001 : Pas de changements. On souligne des anomalies comme celle du centre de tri postal qui pour cette région du Québec se situe à Campbellton au Nouveau-Brunswick

Dans un tout autre ordre d'idées il est intéressant de constater les impacts que donnent les lois sociales québécoises par rapport à celle du Nouveau-Brunswick. De nombreuses personnes du Nouveau-Brunswick viennent résider dans la région immédiate de Pointe-à-la-Croix pour pouvoir bénéficier des assurances emplois et du Bien-être-social plus avantageux au Québec.

Rappel 1992 : Quelques règlements ou litiges comme la demande faite par la MRC pour que le Nouveau-Brunswick se dote d'un épurateur pour la centrale thermique de Belledune.

RÉFLEXIONS PROSPECTIVES SI LE QUÉBEC CHANGE DE STATUT :

Mise à jour 2001 : La région forme un tout relativement bien intégré. On parle français à Campbellton et dans sa région immédiate. La présence des acadiens de part et d'autre de la Baie des Chaleurs contribue à former un même territoire d'appartenance.

Dans ce sens il est clair qu'une possible «coupure» politique inquièterait au plus haut point une bonne partie de la population. Une période transitoire très pénible serait alors à être envisagée.

Cette région ainsi que celles du Témiscouata et du Témiscamingue sont tout à fait comparables de ce point de vue.

Rappel 1992 : L'étude du CLSC Malauze rapporte qu'un article paru dans « Le progrès du Golfe » du 23/10/1931 décrivait bien déjà à cette époque l'attraction exercée par Campbellton: « Le Nouveau-Brunswick se remue activement, tire sur toutes sortes de ficelles dangereuses, il suffit de lire les journaux de là-bas pour s'en convaincre, tandis que le public du Québec dort sur les deux oreilles en méditant sur la crise économique ». Le problème ne datent donc pas d'hier.

Récemment Le Maire de Campbellton aurait déclaré de façon controversée que si les Québécois qui ont coutume d'aller magasiner à Campbellton s'établissaient définitivement là, le problème de la région serait alors réglé. Cela démontre l'extrême polarité (parfois émotive) que cette ville exerce sur la MRC, il y a donc une interdépendance très forte.

MRC Les-îles-de-la-Madeleine

REMARQUES PRÉLIMINAIRES:

Mise à jour 2001 : La grande nouveauté date de la récente ouverture du Pont de la Confédération qui relie l'Archipel à l'Île-du-Prince-Édouard.

Rappel 1992 : *Les Îles-de-la-Madeleine n'ont par définition aucun lien direct par terre avec d'autres MRC voisines ou autre province canadienne. Les liens de dépendance avec le continent canadien ont par contre toujours été très présents. Anciennement, jusque dans les années soixante, les îles étaient reliées à l'Évêché de Charlottetown et la dépendance de l'Archipel était tributaire de l'Île-du-Prince-Édouard.*

LIENS COMMERCIAUX:

Mise à jour 2001 : Les liens commerciaux avec l'IPE ont augmenté au cours des dernières années surtout à cause du Pont de la Confédération. Il y a donc plus de liens commerciaux qu'en 1992. Les touristes viennent majoritairement du Québec mais une fois le tourisme exclu le commerce se fait plus avec l'IPE. Les principaux liens industriels sont relatifs au transport puisqu'un bateau fait la navette avec l'IPE. Les gens bénéficient un peu des touristes qui vont dans les maritimes. Le gouv. fédéral a mis sur pied un programme avec Développement Économique Canada pour valoriser le tourisme dans les maritimes.

Rappel 1992 : *Presque sans objet en raison de la situation même de la MRC.*

LIENS INDUSTRIELS :

Mise à jour 2001 : Les liens avec la Gaspésie sont moins considérés. La priorité est d'être relié avec les Maritimes. Beaucoup de produits importés transigent par l'I.P.E. et les échanges à ce niveau sont très bons.

L'achat d'équipement de pêche se fait beaucoup dans les Maritimes.

Les liens économiques sont plus forts avec le Québec sauf pour la transformation du poisson qui se fait dans les Îles-de-la-Madeleine mais aussi dans l'IPE.

Rappel 1992 : *Au niveau des liens économiques, la « machine » est inversée depuis 20 ans: ce ne sont plus les Maritimes qui prédominent et les échanges se font davantage avec le Québec, surtout Montréal et un peu Matane. Une exception avec la Coopérative d'alimentation qui est toujours reliée pour certains produits de base à l'île-du-Prince-Édouard.*

Le Lucy Maud Montgomery relie à la terre ferme durant 9 à 10 mois. La CTMA possède un autre traversier, « le Voyageur », subventionné par Québec, qui fonctionne toute l'année entre Montréal et les Îles.

LIENS TRAVAIL:

Mise à jour 2001 : Une partie de la population des Îles migrent vers l'IPE et les maritimes l'hiver. Certains résidants des Îles ont deux domiciles.

Rappel 1992 : *Quelques migrations saisonnières peuvent être observées au niveau travail sur l'Île-du-Prince-Édouard et dans les autres provinces maritimes; rien de très significatif cependant.*

LIENS SERVICES :

Mise à jour 2001 :

Santé : Les Îles ont maintenant un hôpital moderne capable d'accueillir sa population.

Scolaire : Les étudiants francophones se tournent vers le Québec pour les études supérieures. Certains choisissent les maritimes pour apprendre l'anglais. Les jeunes ne vont plus à Moncton.

L'orientation au primaire, secondaire collégial et universitaire est résolument devenue québécoise.

Rappel 1992 :

Santé: *rien sauf parfois pour les anglophones qui se font diriger vers les provinces maritimes.*

Pour les francophones, ils s'en tirent avec le système du réseau et le déplacement des médecins et demeurent dans la province de Québec. Les anglophones vont à Halifax ou encore à Charlottetown

Scolaire: *CEGEP de Gaspé, Rimouski, Québec ou Montréal. Université de Moncton. Il y a un lien ancien avec les maritimes (Churchpoint en Nouvelle-Écosse et son Université St-Anne).*

AUTRES LIENS :

Mise à jour 2001 : La clientèle touristique est évaluée environ à 30-35 000 personnes entre le 10 juillet et le 15 août. C'est aussi un apport important pour les autres provinces compte tenu que ces personnes doivent passer par elles pour se rendre aux Îles (repas, hébergement, essence...).

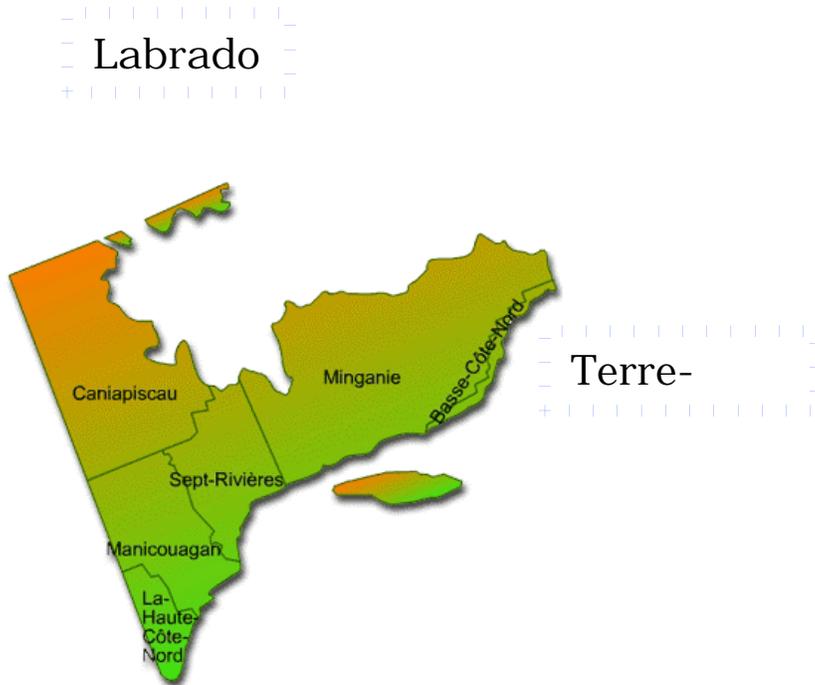
Rappel 1992 : *Schéma d'aménagement : pas de voisin! Il y a cependant la mer dont il faut tenir compte et où la frontière se trouve à mi-chemin entre les autres corporations municipales, québécoises ou autres.*

RÉFLEXIONS PROSPECTIVES SI LE QUÉBEC CHANGE DE STATUT :

Mise à jour 2001 : Les Îles, ont historiquement développé leurs liens avec Charlottetown et Halifax. La population n'aime pas l'idée de souveraineté. Ils ont peur d'être isolés. L'IPE serait de plus en plus consciente de l'importance des Îles. Les relations se sont améliorées, beaucoup pensent que les deux se comprennent mieux qu'avant.

Rappel 1992 : *Il semble que les responsables administratifs des Îles-de-la-Madeleine soient très méfiants à l'égard d'un changement de statut. Le secteur d'activité principal des Îles étant la pêche, on comprend que dans les circonstances actuelles les Madelinots puissent se sentir mieux couverts par l'Ensemble fédéral que par la seule Province de Québec.*

CÔTE-NORD



Source: © Ministère des Ressources Naturelles du Québec

MRC Caniapiscau

MRC Sept-Rivières

MRC Minganie

REMARQUES PRÉLIMINAIRES:

Mise à jour 2001 : Économiquement, Terre-Neuve et Labrador ont besoin du Québec et vice-versa, surtout pour Caniapiscau et Minganie.

Rappel 1992 : Les MRC Sept-Rivières et Caniapiscau n'ont que des frontières nordiques avec le Labrador et éloignées de tous grands centres, il s'agit dans tous les cas de Territoires non-organisés et non de municipalités.

LIENS COMMERCIAUX:

Mise à jour 2001 : Il y a beaucoup d'échanges commerciaux entre le Labrador et sa MRC puisque le Labrador est seulement à 35 km. Les échanges vont dans les deux sens.

Rappel 1992 : Aucun.

LIENS INDUSTRIELS :

Mise à jour 2001 : Il y a quelques liens industriels entre la Québec Cartier (mine québécoise) et la IOC (mine du Labrador). Achat d'électricité au Labrador mais maintenant juste en cas de panne majeure. La MRC et le Labrador entretiennent des liens au niveau du tourisme. Les agences de touristes du Labrador organisent un détour par Fermont et sont pris en charge par des Québécois. La réciproque fonctionne.

Rappel 1992 : Quelques-uns, très indirects reliés au transport de l'électricité en provenance du Labrador.

LIENS TRAVAIL:

Mise à jour 2001 : Entre 5 et 10% des travailleurs traversent les frontières dans les deux sens.

Rappel 1992 : Rien de significatif.

LIENS SERVICES :

Mise à jour 2001 : On peut observer quelques rares échanges avec Terre-Neuve entre autres aux niveaux scolaire.

Quand le centre de santé ne peut pas régler les problèmes, direction Labrador. Le ministère de la Santé a pris une entente avec Terre-Neuve.

Rappel 1992 : Rien de significatif.

AUTRES LIENS :

Mise à jour 2001 : On évoque toujours le projet (sans doute encore lointain) d'une route qui relierait Goose-Bay à Blanc-sablon et qui contribuerait à renforcer les liens économiques entre ces deux provinces.

Rappel 1992 : Pas de changements

RÉFLEXIONS PROSPECTIVES SI LE QUÉBEC CHANGE DE STATUT :

Mise à jour 2001 : Le statut du Québec préoccupait en 1992 et 1995; plus maintenant. Actuellement, les gens recherchent des liens et maximisent leurs mises en commun pour avoir davantage de poids et d'importance.

Rappel 1992 : En dehors des positions politiques individuelles et du seul point de vue socio-économique, il semble que ce ne soit là qu'un sujet tout à fait secondaire.

MRC Cote-Nord-du-Golfe-St-Laurent

REMARQUES PRÉLIMINAIRES:

Mise à jour 2001 : Il s'agit maintenant d'une MRC (sans préfet) au sein de laquelle une municipalité porte la même nom. Bateau, avion et motoneige sont les seuls véhicules utilisables pour sortir de la MRC.

Quelques fortes liaisons avec Terre-Neuve dans les deux sens. En progrès sensible depuis dix ans.

Rappel 1992 : La Municipalité regroupe une quinzaine de villages sur l'extrême Nord-Est du Golfe du St-Laurent. Elle regroupe environ 6 000 personnes anglophones à 85%. Coupée presque complètement du reste de la province (caboteurs et avions tributaires du climat et des saisons), cette municipalité se sent géographiquement beaucoup plus proche de Terre-Neuve. Ses activités principales se rattachent aux pêcheries.

LIENS COMMERCIAUX ET AUTRES:

Mise à jour 2001 : Liens commerciaux : les liens avec la province voisine durent depuis toujours et s'amplifient au fil du temps.

Le commerce de motoneige s'est établi au Labrador voisin. L'acheteur québécois profite de la TVQ qu'il n'a pas à payer, mais les commerçants de la MRC accusent un gros manque à gagner.

Niveau industriel : l'industrie de la pêche apporte des revenus grâce à la location d'espaces de transformation que les québécois font aux gens de Terre-Neuve.

Une question, identique à celle qui se pose aux Îles-de-la-Madeleine, a déjà été soulevée concernant la pêche. L'incertitude et une certaine inquiétude se manifestent car la population ne sait pas comment ça pourrait se passer.

Santé : La population conserve toujours ses liens avec Sept-Îles. Les gens vont cependant de plus en plus se faire soigner dans la Basse-Côte-Nord. Il existe même une entente avec l'Hôpital St-Anthony de Terre-Neuve et Basse-Côte pour services de pointe. À l'inverse et de plus en plus, les habitants de Terre-Neuve utilisent les services de l'hôpital de Blanc Sablon.

Éducation : Idem à 1992, rien à signaler

Rappel 1992 : Les liens sont très étroits avec Terre-Neuve, il existe un traversier qui relie Blanc-sablons à St-Barbe (Terre-Neuve) en deux heures.

Quelques échanges commerciaux et de services s'effectuent entre le groupe de petites localités situé à l'extrémité Est de la municipalité (Vieux-Fort, Rivière-St-Paul, Brador, Lourdes-de-Blanc-Sablon, Middle-Bay) et les localités immédiatement voisines de Forteau-Bay et Anse-au-Loup situées en territoire du Labrador.

RÉFLEXIONS PROSPECTIVES SI LE QUÉBEC CHANGE DE STATUT

À l'instar des trois MRC précédentes, la préoccupation de l'heure concerne davantage des problèmes spécifiques à l'extrême éloignement de cette région : désenclavement, approvisionnement...

Rappel 1992 : Au cours de l'été dernier une querelle portée jusque devant l'Assemblée Nationale faisait état des inquiétudes exprimées par une partie de la population de cette région. Selon le maire de Bonne-espérance, il serait préférable que leur région soit rattachée à Terre-Neuve advenant l'indépendance du Québec

Fin de l'Annexe B

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX